

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Le jaune et le rouge...

«A bas Guizot! Vive la réforme!»

Paris est dans la rue. La Garde nationale clame son opposition au premier ministre de Louis-Philippe.

C'était il y a 135 ans, jour pour jour, ce 23 février. Le roi renvoie Guizot. Il est trop tard. Le soir, le «14e de ligne» répond à un coup de feu parti de la foule. Une vingtaine de manifestants tombent, roides morts.

Le 24 février, Paris se réveille au milieu de mille barricades. Le roi est en fuite à 12 h. 30. Il abdique. La république s'installe.

Le «printemps des peuples» fleurit au bout des fusils de Sicile en Prusse. L'Europe des rois est en convulsion.

Le 29 février, Le Locle proclame la République. Il est 9 heures 30.

On connaît la suite, on connaît l'Histoire... Eh! bien non. Pas du tout.

Passivement, misérablement, nous acceptons d'oublier notre Histoire.

Et pourquoi rappeler ce coup de feu qui claqué dans la soirée du 23 février 1848, boulevard des Capucines, devant le Ministère des Affaires étrangères, à Paris?

Parce que ce trait de feu éclaire l'avenir des patriotes neuchâtelois.

Le temps que la nouvelle nous parvienne, le 26 février, et nous voici en effervescence. L'aigle prussienne doit enfin replier ses ailes et nous ne sommes plus à servir deux patries.

Le pourquoi et le comment de nos actes sont peu connus, ignorés même, dans nos écoles.

Le dira-t-on jamais assez...

C'est grande misère de nous savoir si peu de mémoire, de nous perdre en nous-mêmes à force d'ignorance.

Parlez des «chevrons»! On vous les dira aristocratiques, alors que les Républicains de 1831 en avaient fait la cocarde de leur cœur, jaune et rouge.

La Prusse les interdit.

Rétablissons les couleurs de la Maison de Fenis: pour ce faire il faudrait enseigner notre Histoire, si riche, si palpitante, si chatoyante aussi de bien des malices.

Ainsi nous réapprendrions notre identité...

Gil BAILLOD

A La Nouvelle-Delhi

Ouverture de la Conférence Sud-Sud Mme Indira Gandhi lance une violente attaque contre les pays riches

Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a ouvert hier à La Nouvelle-Delhi la Conférence Sud-Sud, par une violente attaque contre les pays riches qu'elle accuse «d'élever des murs de protectionnisme» et a demandé que des négociations globales s'ouvrent immédiatement.

«Il est indispensable de renverser ces tendances protectionnistes» a-t-elle déclaré lors de la session d'ouverture de la conférence réunie à l'initiative de l'Inde, pour discuter des problèmes d'énergie, d'alimentation ainsi que des questions monétaires dans le monde.

Quarante-quatre pays dont 17 d'Asie, 14 d'Afrique et le reste d'Amérique latine, participent à cette conférence qui doit durer trois jours et à laquelle la Chine assiste à titre d'invitée spéciale.

Rappelant que la coopération entre pays en voie de développement est l'instrument de la construction d'un nouvel ordre économique international fondé sur la justice et l'égalité, Mme Gandhi a énoncé une charte en neuf points pour un système viable de coopération économique globale.

► Page 3



Mme Gandhi converse avec le directeur général de l'ONU pour le développement et la coopération économique internationale, M. Jean Ripert, tandis que le président tanzanien Nyérére (à gauche) écoute avec attention. (Bélino AP)

Selon un ministre polonais

Walesa ne pourra pas assister au baptême de sa fille

Lech Walesa ne sera probablement pas libéré pour assister le 7 mars au baptême de sa fille Maria-Wictoria, née le 27 janvier à Gdansk, a indiqué hier M. Ciosek, ministre chargé des rapports avec les syndicats.

S'entretenant avec trois journalistes français, dont l'envoyé spécial de l'AFP, le ministre a précisé qu'un tel déplacement pourrait donner lieu à des manifestations ou à des gestes politiques dont, a-t-il assuré, «nous n'avons pas besoin et dont M. Walesa n'a pas besoin lui-même».

«Je ne vois pas pourquoi l'on fait tant de bruit autour de ce baptême, a-t-il ajouté. M. Walesa voit souvent sa famille, il a passé les fêtes de Noël avec ses proches. Mais il ne faut pas penser non plus que si on ne le laisse pas sortir, cela signifie que ses conditions d'internement sont plus sévères qu'avant. Nous n'avons pas vraiment examiné cette question». Le président de Solidarité, a encore précisé le ministre, «est placé en isolement politique; mais il n'est pas isolé comme être humain».

SORTIR LE PAYS DE LA CRISE

M. Ciosek a indiqué, d'autre part, qu'aucune «négociation» sur l'avenir du mouvement syndical en Pologne n'avait été menée pour l'instant avec M. Walesa, avec l'Eglise ou avec qui que ce soit d'autre, mais que seuls des «entretiens» avaient eu lieu.

Les «propositions» présentées hier par le Comité ministériel pour les affaires syndicales, a-t-il dit, ont été rédigées sans aucune consultation préalable et feront maintenant l'objet de larges débats. «M. Walesa en a certainement pris connaissance lundi matin en lisant la presse. J'ignore quelle sera sa réaction, mais nous espérons qu'il adoptera une attitude constructive».

► Page 3

Entretiens Wehner - Jaruzelski



L'homme fort polonais, M. Jaruzelski, a eu d'importants entretiens avec le président de la fraction parlementaire du Parti socialiste ouest-allemand, M. Herbert Wehner. (Bélino AP)

Dans le centre de Téhéran

Une bombe explose: une quinzaine de morts

L'explosion d'une bombe hier dans le centre de Téhéran a fait 15 morts et une soixantaine de blessés, selon la Radio officielle iranienne captée à Londres.

Ce tragique événement a toutefois été précédé dans les informations par un message enregistré de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny pour couper court aux rumeurs de sa maladie. Le chef spirituel de la révolution iranienne les qualifie de fables inventées par les adversaires de son régime.

Au sujet de l'attentat, l'agence iranienne d'information IRNA déclare que la bombe, qui avait été déposée dans un camion de la voirie en stationnement près de la caserne de Vali-Ye-Asr, a explosé pendant l'heure d'affluence. Selon des habitants de Téhéran, contactés par l'agence Reuter, l'explosion a endommagé des dizaines de maisons et de voitures. Les corps des victimes ont été projetés très loin, et les vitres ont été brisées dans un rayon d'un kilomètre.

Des gardes révolutionnaires ont établi un cordon autour des lieux de l'attentat, et l'on ignore si celui-ci a endommagé la caserne, qui était apparemment la cible visée.

Selon la Radio iranienne, la plupart

des victimes sont des écoliers et des civils qui attendaient de monter dans l'autobus. Cinq balayeurs municipaux figurent aussi parmi les morts.

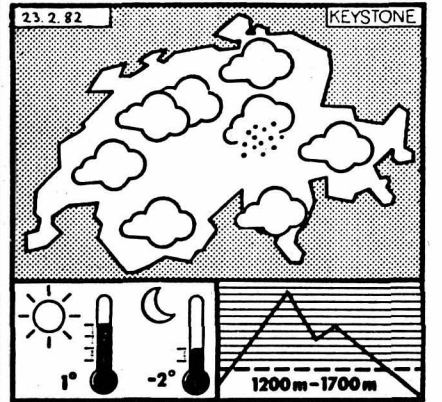
Un porte-parole du gouvernement iranien, M. Ahmad Tavakoli, a laissé enten-

dre que les monarchistes avaient trempé dans l'attentat qui coïncide avec l'anniversaire du coup d'Etat qui avait porté au pouvoir en 1919 Reza Chah, père du défunt chah d'Iran.

► Page 3



Les effets dévastateurs de l'explosion. (Bélino AP)



M

météo

Pour toute la Suisse: sauf quelques rares éclaircies, plus développées en Valais qu'ailleurs, le ciel sera le plus souvent très nuageux. De faibles chutes de neige sont même possibles. Vent du secteur est en montagne.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: sans changement significatif.

Mardi 23 février 1982

8e semaine, 54e jour

Fête à souhaiter: Josué, José

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	7 h. 27	7 h. 25
Coucher du soleil	18 h. 06	18 h. 07

	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,56 m.	750,64 m.
Lac de Neuchâtel	428,98 m.	428,97 m.

S

sommaire

Quelque 350 kilos d'ordures par habitant SUISSE Page 5

Programmes TELEVISION RADIO Page 6

Belgique: dévaluation, pourquoi? ECONOMIE Page 11

R

région 2e cahier

A La Chaux-de-Fonds Nouvelle entreprise

PAGE 15

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

Fabricant

Collier 18 ct, jaune
1 diamant cœur 0,27 ct

Fr. 1670.-

30007

Vente directe aux particuliers

**Pour bien soigner
votre peau, il faut commencer
par la connaître.**



Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser. Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent. De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de Fr. 25.-, vous pouvez choisir gratuitement un produit de maquillage d'une valeur de plus de Fr. 10.-.

VICHY
Préparations cosmétiques

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Av. Léopold-Robert 57, tél. 039/22 11 33/34, La Chaux-de-Fonds

Passez donc nous voir:
**La déléguée
de la maison
Vichy est à
votre
disposition
du 22 au
26 février**

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de verres de montres à La Chaux-de-Fonds
cherche

mécanicien

pour sa fabrication.

Ecrire sous chiffre PC 37990 au bureau de L'Impartial.

Fabrique de l'Italie du Nord de boîtes et bracelets
de montres en or, cherche

REPRÉSENTANT

pour la Suisse (év. Belgique et France).

Conditions intéressantes. Discretion assurée.

Ecrire sous chiffre 24-141424 à Publicitas
6900 Lugano



A. GENEUX-DANCET SA
Toitures - Etanchéité

cherche

**étancheurs et couvreurs,
manœuvres et jeunes
gens à former**

Faire offres par téléphone (022) 82 05 05 ou se
présenter, 8, rue du Bois-du-Lan, 1217 Meyrin/GE
18-2585

DÉBARRAS

en tous genres.

G. Guinand
Tél. 039/23 95 56
25800

Imprimerie de Genève,
cherche pour entrée immé-
diate ou à convenir

**conducteur
offset**

expérimenté pour travaux
soignés sur machines 1 et
2 couleurs.

Faire offres sous chiffre
IS 37525 au bureau de
L'Impartial.

Je cherche

VENDEUSES QUALIFIÉES

aimables et consciencieuses, connaissant la parfu-
merie.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre ou se présenter à la :

PARFUMERIE DUMONT - Av. Léopold-Robert 53
Tél. (039) 22 44 55 - La Chaux-de-Fonds 37985

Bureau d'architecture cherche

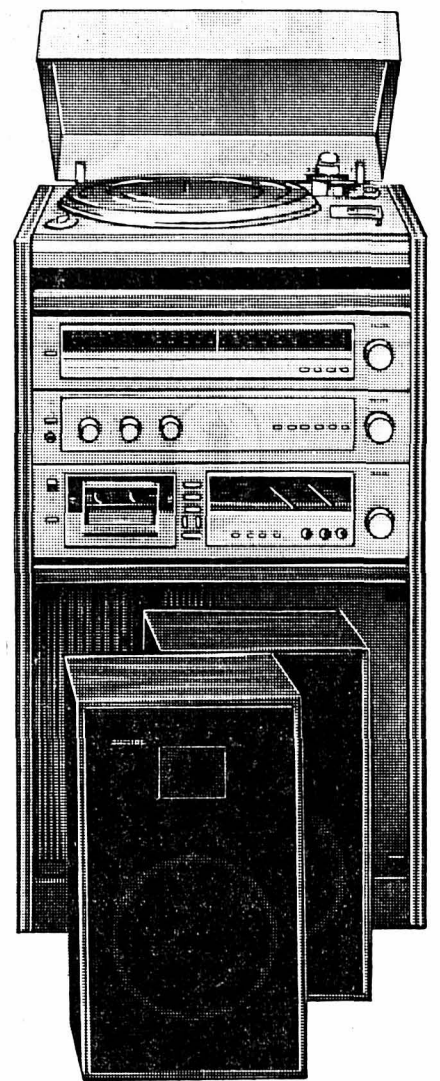
**DESSINATEUR -
ARCHITECTE**

Entrée immédiate ou à convenir.

Activité intéressante et variée.

Ecrire sous chiffre DS 38017 au bureau de L'Impartial.

PHILIPS



**Notre favori:
Système HiFi
1400 TF
de Philips.**

Avec tourne-disques HiFi,
retour automatique du bras de
lecture ● Tuner stéréo OUC, OM
et OL ● Amplificateur, 2x26 watts
(DIN) ● Platine à cassettes (métal)
● Enceintes acoustiques HiFi,
2 voies, bassreflex, puissance
max. 40 watts ● Rack 140, noyer
ou noir avec 4 roulettes et portes
vitrées.

Votre prix avantageux:

Fr. 1390.-
**Eric
ROBERT**

TV - RADIO -
HI-FI - DISQUES

LE LOCLE -
LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engagerons

**maçons qualifiés
coffreurs-charpentiers
conducteurs de pelles
mécaniques et trax
manœuvres du bâtiment**

suisses, établis ou annuels.

Entreprise **A. TURUANI**
Draizes 75
2006 Neuchâtel
Tél. 038/31 63 22

Engageons tout de suite ou pour date
à convenir

OUVRIÈRES

pour divers travaux de montage.

Horaire complet.

S'adresser à :

SETCO La Chaux-de-Fonds SA
Paix 152
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 45 66
ou se présenter au guichet.



Super, les nouvelles vestes Frey pour garçons

Deux vestes en une: en velours côtelé
d'un côté. Et puis on la retourne, et de
l'autre côté elle est en popeline très résis-
tante, imprégnée (60% coton/40% poly-
ester).

69.- 140-152 cm
75.- 164-170 cm

t.128 cm

65.-



Pratique et décorative: la veste généreuse-
ment coupée en pur coton. Un capuchon
se cache dans le col. Les poches latérales
se ferment avec un bouton.

65.- 140-152 cm
69.- 164-170 cm

t.128 cm

59.-

Vêtements Frey, La Chaux-de-Fonds, 47, av. Léopold-Robert, ☎ 22 38 44

MONDE

E

entre autres

Chance perdue

Petites phrases échappées au cours d'une discussion, d'une entrevue. A dessein ou involontairement. Souvent plus révélatrices qu'un long discours circonstancié...

Au cours d'un entretien avec trois journalistes français, M. Ciosek, le ministre polonais chargé des rapports avec les syndicats, en a formulé deux. Pas par étourderie certainement.

«La lutte pour les intérêts de la classe ouvrière», a dit, premièrement, l'Excellence, «a été menée par Solidarité d'une façon primitive, naïve».

Secundo, l'homme du gouvernement de Varsovie a remarqué: «Nous avions une chance de construire chez nous un modèle intéressant de rapports sociaux. Nous l'avons perdue.»

Jamais, à notre connaissance, on avait si lapidement et si justement analysé la tragédie polonaise.

Car nous devons bien nous le mettre en tête, Solidarité, si sympathiques que soient ses dirigeants ouvriers, a très mal joué ses cartes.

Il n'est pas question pour nous de minimiser les pressions soviétiques qui ont abouti à l'établissement de la loi martiale. Mais d'emblée, les militants de Solidarité savaient qu'il fallait compter avec Moscou. Qu'il fallait manoeuvrer, biaiser, reculer au besoin, pour parvenir au but. Et ils savaient que ce but ne serait pas idéal, mais qu'il marquerait seulement un progrès.

M. Walesa tout comme le clergé ont eu constamment conscience de la nécessité d'une telle modération.

Mais, poussés par des intellectuels impatients, épris d'absolu et candides, ils n'ont pu suivre le programme qu'ils s'étaient probablement fixé.

Au lieu de «hâte-toi lentement» pour lequel ils avaient opté, ils ont dû choisir la «furia francese».

Dès lors, la confrontation devenait fatale. A moins d'être une superpuissance, on ne traite pas avec une dictature comme celle du Kremlin en énumérant des revendications. Pour en obtenir des concessions, il faut un maximum d'adresse et d'intelligence.

En raison de l'incapacité des extrémistes de Solidarité tout autant que de l'impérialisme soviétique, le printemps de Varsovie a été assassiné. Comme l'avait été avant lui celui de Prague. Pour de tout autres motifs.

Cette version du drame du pays de la Vistule, nous devons tous y être très attentifs. A l'exemple des Allemands de l'Ouest, qui ont envoyé leur plus fin analyste politique, M. Herbert Wehner, pour discuter à Varsovie.

Déjà, dans un journal clandestin, un important membre de Solidarité reconnaît les erreurs dénoncées par M. Ciosek. Ce n'est assurément pas par flagornerie!

Au demeurant, ce n'est pas la première fois que des extrémistes contribuent, pour l'amour du progrès ultra-rapide, à la mort d'un processus de démocratisation.

Mutatis mutandis, M. Allende aurait-il été si facilement renversé par les sicaires de Pinochet, si les extrémistes du MIR avaient su refréner leurs excès?

Willy BRANDT

Faux au «New York Times»

Un journaliste indépendant a avoué qu'il avait fabriqué un article, paru en décembre dans le «New York Times», relatant un soignant séjour d'un mois chez les Khmers rouges, au Cambodge, a rapporté hier ce journal. M. Christopher Jones, habitant à Calpe, en Espagne, a avoué n'avoir jamais fait en 1981 le séjour d'un mois au Cambodge qu'il décrivait, le 20 décembre, dans le supplément hebdomadaire du Times. Il a reconnu avoir utilisé des informations recueillies l'année précédente lors de deux voyages dans ce pays et avoir eu recours à son imagination pour les mettre à jour.

(ats, afp)

Selon un ministre polonais

Walesa ne pourra pas assister au baptême de sa fille

Page 1

A propos de la popularité de Lech Walesa et de sa «légende», M. Ciosek a déclaré: «Je comprends et je respecte la légende de M. Walesa dans le monde et sa popularité en Pologne. Mais il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que des personnes populaires en Pologne s'entendent. Il faut sortir le pays de la crise».

ESPOIRS ILLUSOIRES

Le ministre a exprimé l'opinion que les espoirs que beaucoup de gens fondaient sur Solidarité étaient «illusoire et inutile». Nous sommes tous prisonniers de ce que nous pouvons faire nous-mêmes», a-t-il dit.

Revenant au document sur l'avenir du mouvement syndical en Pologne rendu public hier par le comité que préside le vice-premier ministre Rakowski, le ministre chargé des syndicats a souligné qu'il avait été élaboré sans aucune consultation préalable.

«C'est notre droit inaliénable, a ajouté M. Ciosek, de présenter notre point de vue sur ce sujet. Nous invitons maintenant à la discussion tous ceux qui s'y in-

«Times» de Londres Rupture à l'anglaise

Les négociations direction - syndicats sur la survie du «Times» de Londres et du «Sunday Times» ont été rompues hier soir, et le directeur de la publication, Rupert Murdoch, a annoncé la mise à pied immédiate de 210 personnes, mesure que les syndicats ont rejetée.

M. Murdoch n'a cependant pas mis en pratique sa menace de fermer les journaux, et il a demandé au reste du personnel de se rendre au travail «comme à l'accoutumée».

Les dirigeants syndicaux ont annoncé qu'ils allaient arrêter leur action. (ap)

Procès des putschistes espagnols

«Nous croyions au soutien du roi»

La troisième journée du procès des auteurs de la tentative de coup d'Etat au Cortès en février dernier s'est déroulée sans surprise hier et a été principalement marquée par de nouvelles dépositions accusant le roi Juan Carlos d'avoir favorisé l'opération.

Le ministère public a cité le témoignage du général Luis Torres Rojas pour démontrer sa responsabilité dans la tentative du coup d'Etat. Toutefois selon la déclaration par écrit du général, le commandant de l'armée Ricardo Pardo Zancada lui avait dit que le complot «avait le soutien du roi». Ces propos viennent corroborer les déclarations de la semaine dernière du général Jaime Milans de Bosch et du lieutenant-colonel Tejero, qui ont affirmé qu'ils croyaient que le roi était d'accord pour l'opération.

Aucun des accusés n'a encore témoigné à la barre mais ces premières dépositions écrites indiquent que la défense tentera sans doute de démontrer que ceux qui ont monté la tentative de coup d'Etat croyaient au soutien du roi, qui lui ne témoignera pas. (ap)

A La Nouvelle-Delhi

Ouverture de la Conférence Sud-Sud

Page 1

«La coopération économique entre les pays en voie de développement ne peut en aucun cas dégrader les pays industrialisés de leurs responsabilités et engagements vis-à-vis des premiers», a ajouté Mme Gandhi.

Le ministre indien a également lancé un appel en faveur de l'accroissement de la production alimentaire dans les pays en voie de développement.

Le ministre indien des Affaires étrangères, M. P. V. Narasimha Rao, a déclaré que la réunion de La Nouvelle-Delhi faciliterait les négociations pour une plus grande coopération globale, et que des propositions pour une meilleure coopération sud-sud devaient émerger des discussions.

MANQUE D'EXPERIENCE

Le chef de la délégation vénézuélienne, M. Manuel Perez Guerrero, a pour sa part déclaré: «Nous n'avons pas assez d'expérience... La Nouvelle-Delhi nous aidera en nous donnant des idées. Nous ne voulons pas être vulnérables et dépendants du nord. Le tiers monde sait désormais qu'il a été trompé».

M. Niaz Naik, le chef de la délégation pakistanaise a indiqué quant à lui que des efforts avaient été faits pour sortir de l'impasse sur le problème des négociations globales.

«Nous ne permettrons pas aux pays riches qu'ils instaurent un clivage parmi nous», a déclaré le représentant tunisien, M. Mahmoud Mestiri, se faisant l'écho du consensus qui règne à ce propos au sein du «groupe des 77».

Le chef de la délégation irakienne, M. Mohammed Shamaa, a affirmé que l'administration Reagan ne se préoccupait

nécessairement - et c'est certainement un problème qui intéresse tous les Polonais. Les militants de Solidarité comme ceux des autres syndicats, de même que M. Walesa et ses collaborateurs, prendront part aux discussions sur l'ensemble des conditions politiques dont dépendra la reprise des activités syndicales en Pologne».

DISPOSITIONS NON-NÉGOCIABLES

Le ministre a précisé cependant que certaines des dispositions de ce projet, notamment celles touchant les principes du système socio-politique de la Pologne, n'étaient «pas négociables».

Il a souligné que le problème des rapports entre le parti et les syndicats n'était pas mentionné dans ce document car, a-t-il dit, «il n'appartient pas au gouvernement de préciser ces rapports». Le parti lui-même doit présenter son point de vue et il faut qu'il «lutte pour gagner le soutien de la population à sa politique».

M. Ciosek a exprimé l'opinion que la lutte pour les intérêts de la classe ouvrière avait été menée par Solidarité «d'une manière primitive, très naïve».

«Nous avions une chance de construire chez nous un modèle intéressant de rapports sociaux. Nous l'avons perdue», a-t-il estimé.

Hebdomadaire clandestin

Un hebdomadaire de Solidarité, «Tygodnik Mazowsze», vient de paraître clandestinement à Varsovie, avec une interview de M. Zbigniew Bujak, président de la section locale de Solidarité (Mazowsze), qui a échappé aux arrestations massives du 12 décembre.

La parution de cet hebdomadaire avait été décidée en novembre et son rédacteur en chef devait être M. Zielenski, qui s'est jeté par la fenêtre dans la nuit

du 12 au 13 décembre en apprenant la proclamation de l'état de siège. En hommage à sa mémoire, le premier numéro du journal a été supprimé et celui qui vient de paraître porte le numéro 2.

Dans son interview à «Tygodnik Mazowsze», M. Bujak se prononce contre le principe d'une direction clandestine de Solidarité tant qu'il reste une chance de voir renaître le syndicat.

Le président de Mazowsze considère qu'il convient «d'attendre le moment où l'on pourra lutter sans courir le risque de voir le sang couler».

Evoquant la hausse des prix intervenue le 1er février, M. Bujak estime qu'il n'y a plus rien à faire. «Nos actions d'avant-décembre, dit-il, ont été inefficaces et ont fatigué les gens. Quand l'heure est venue d'une grève générale après la proclamation de l'état de siège, nous avons échoué. Nous avons perdu l'état de siège, car il y avait eu trop d'actions et les gens s'en sont fatigués». (ats, afp)

Dans l'ouest du Guatemala

Offensive des guérilleros

Les forces de la guérilla guatémaltèque se sont brièvement emparées d'une ville de l'ouest du pays et ont détruit un pont, au cours d'un week-end de violence qui a fait au moins 15 morts, a annoncé la police.

Le commando responsable de l'opération contre Nuevo Progreso, à 320 km. à l'ouest de la capitale, s'est retiré avant l'arrivée de la troupe.

Dans une série d'autres attaques, les guérilleros ont tué samedi deux policiers et un juge de la Cour suprême. S'inspirant des forces de la résistance salvadorienne, ils ont également fait sauter un pont sur la rivière Selegua près de la frontière avec le Mexique.

De source informée on indique que ce regain de violence prouve que les forces de guérilla sont décidées à intensifier leur action à l'approche des élections législatives du 7 mars. Selon les groupes de défense des droits de l'homme, les combats entre les forces de gauche et l'armée soutenue par l'extrême-droite ont fait au moins 3500 victimes depuis le début de l'année. (ats, reuter)

Le Nicaragua propose un plan de paix pour l'Amérique centrale

Le commandant Daniel Ortega, coordinateur de la junte sandiniste au Nicaragua, a rendu public un plan de paix en cinq points pour l'Amérique centrale.

Prenant la parole lors d'un meeting organisé à l'occasion de la visite du président Lopez Portillo, chef d'Etat mexicain, le commandant Ortega a donné la teneur de ces cinq points:

● Affirmation de la politique non-alignée du Nicaragua.

● Signature avec les Etats voisins - Honduras et Costa Rica - de traités de non-agression fondés sur les principes de non-ingérence et de respect mutuel.

● Mise en place de patrouilles militaires mixtes aux frontières de ces trois

pays et délimitation rigoureuse des juridictions militaires de chacun.

● Maintien de relations amicales avec les Etats-Unis, accompagnées de consultations sur toute zone de conflit éventuel dans le but de préserver la paix dans la région.

● Le Nicaragua s'engage à édifier une économie mixte, à maintenir le pluralisme politique et à tenir des élections démocratiques d'ici 1985.

Le Mexique a des idées

Par ailleurs, le président mexicain a déclaré que son gouvernement avait de nouvelles idées pour tenter de mettre fin à la guerre civile salvadorienne, et qu'il espérait l'ouverture prochaine de négociations entre les Etats-Unis et Cuba destinées à atténuer la tension en Amérique centrale. (ats, reuter, ap)

Dans le sud de l'Italie Abondance de neige

La neige recouvrait hier une grande partie du sud de l'Italie, coupant des routes et perturbant les communications en Calabre et en Sicile, tandis que le thermomètre tombait en dessous de zéro. Dans la région montagneuse de Cosenza, plus d'une vingtaine de villages ont été isolés par d'abondantes chutes de neige. Le thermomètre enregistrait moins 10 degrés. (ap)

Dans le centre de Téhéran

Une bombe explose...

Page 1

Antérieurement, les attentats en Iran étaient mis sur le compte des Moudjahiddine, principal groupe d'opposition en lutte contre le régime islamique.

Le chef de la police de Téhéran, le colonel Niknejad, a déclaré à l'agence iranienne d'information que le camion avait été complètement détruit par la bombe. Les responsables de la sécurité n'ont pas été en mesure de déterminer le type des explosifs.

Selon la Radio de Téhéran, des personnes criant: «Mort à l'Amérique» se sont précipitées sur le lieu de l'explosion et ont demandé au procureur général, l'ayatollah Mousavi Ardabili, de punir les contre-révolutionnaires.

KHOMEINY BIEN VIVANT

Par ailleurs, dans un message enregistré, l'ayatollah Khomeiny, qui est âgé de 81 ans, a déclaré:

«Il y a quelques jours, alors que j'écoutais la radio, j'ai entendu qu'une radio étrangère avait annoncé que Khomeiny était mourant... L'homme supposé en train de mourir l'écoutait (les exilés iraniens) et se moquait d'eux».

L'ayatollah faisait allusion aux rumeurs de la semaine dernière dans les milieux exilés iraniens à l'ouest, selon lesquelles il était proche de la fin.

Il a fait une allusion à peine voilée à l'ancien président iranien Bani-Sadr et au chef des Moudjahiddine, Massoud Rajavi, en exil à Paris, leur demandant de ne plus inventer d'histoires sur sa santé et de regagner l'Iran.

L'ayatollah a précisé: «Ces personnes qui résident à l'étranger... devraient vraiment renoncer. Elles affirment que la nation est avec elles. S'il en est ainsi, elles devraient venir et coopérer avec le gouvernement». (ats, reuter)

3.**de moins****sur toutes les casseroles et poêles****MIVIT**
à revêtement
Teflon-SilverStone.**En savoir plus** **M** **acheter mieux**

Teflon SilverStone: revêtement triple pour une durée d'utilisation plus longue. Les poêles et les casseroles ont un fond d'une épaisseur de 5 à 6 mm, ce qui garantit une très bonne transmission de chaleur. Il en résulte d'une part, une meilleure cuisson des aliments et, d'autre part, une économie d'énergie. Avec mode d'emploi.

maintenant
avec un nouveau
ton brun caramel
dégradé



©Trade Mark Du Pont de Nemours.

Casseroles
14 cm de ϕ **13.-**
au lieu de 16.-
16 cm de ϕ **15.-**
au lieu de 18.-
18 cm de ϕ **17.-**
au lieu de 20.-
20 cm de ϕ **20.-**
au lieu de 23.-

28-92

Poêles
22 cm de ϕ **10.-** au lieu de 13.-
26 cm de ϕ **14.-** au lieu de 17.-
28 cm de ϕ **16.-** au lieu de 19.-
carrée **19.-** au lieu de 22.-

Produits suisses.
Testés en laboratoire.

MIGROS**OFFRES D'EMPLOIS****ALPINA**

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES SA
Plus de 300 millions de primes encaissées en 1981
Agence générale de Neuchâtel, tél. (038) 25 14 14
Faubourg du Lac 11

Agence de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 50 23
Avenue Léopold-Robert 80

RÉMY ALLIMANN - TOUTES ASSURANCES

cherche, pour compléter son organisation externe à La Chaux-de-Fonds

collaborateur - inspecteur

disposé à s'instruire à nos frais, ayant une formation commerciale si possible. Age idéal 25 à 35 ans. Situation stable et bien rémunérée. Portefeuille à disposition. Soutien constant. Pas de porte-à-porte. Garanties de salaire. Collaboration agréable et dynamique. 4 semaines de vacances. Prestations sociales modernes. 35871
Caisse de retraite. Entrée à convenir. Discrétion. Offres écrites s.v.pl.

Imprimerie Courvoisier SA
Département Hélio

cherche pour travail soigné au DALIC

GRAVEUR
AU BURIN

Eventuellement **HOMME** débrouillard, consciencieux et ayant bonne vue, pourrait être formé.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Ecrire avec curriculum vitae à la direction: 149, rue Jardinière, 2301 La Chaux-de-Fonds ou prendre contact par téléphone au 039/26 45 45 26603

Yves Rocher

Notre Centre de beauté à La Chaux-de-Fonds, cherche

ESTHÉTICIENNE DIPLÔMÉE

Nous offrons: — un cadre agréable
— une ambiance jeune et dynamique
— rémunération adaptée aux exigences demandées
— 13e salaire
— date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prendre contact ou écrire à:
Mme Janine POLIER
Centre de beauté Yves Rocher
Avenue Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/23 98 88. 28-12050

Fabrique de branches annexes de l'horlogerie, CHERCHE pour entrée immédiate ou à convenir

employé(e)
de bureau

bilingue français-anglais, pour se charger des relations avec l'Extrême-Orient. Travail indépendant et varié.

Faires offres sous chiffre RN 37925, au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons un

mécanicien sur
automobiles

qualifié avec expérience, âgé de 25 à 35 ans.

Téléphonez pour prendre rendez-vous 038/33 33 15.

GARAGE TOURING, 2072 Saint-Blaise. 28-355

Tornos-Bechler SA,
Fabrique de machines Moutier

Pour renforcer notre équipe de développement et de lancement de nouveaux produits, dans le domaine de la machine-outil, nous cherchons

ingénieur ou technicien
en informatique

avec expérience en commande de processus.

ingénieur ou technicien
en électronique

avec expérience en technique digitale, micro-processeurs et régulation.

constructeur
en électro-mécanique

avec connaissances en électronique.

technicien-électricien
ou électricien

avec expérience dans la machine-outil, connaissances en électronique et schématique.

Les offres écrites, accompagnées des documents usuels, sont à adresser au Service du personnel de TORNOS-BECHLER SA, FABRIQUE DE MACHINES MOUTIER, 2740 Moutier. 06-16003

Guyot & cie sa.

Fabrique de boîtes or
cherche

polisseur qualifié

Entrée tout de suite.

Prendre rendez-vous au 039/22 26 00. 37608

EMPLOYÉ(E)
de bureau

sténodactylo

bilingue français-allemand, aimant les contacts humains pour correspondance et réception du téléphone, est demandée.

Travail intéressant pour personne capable et indépendante.

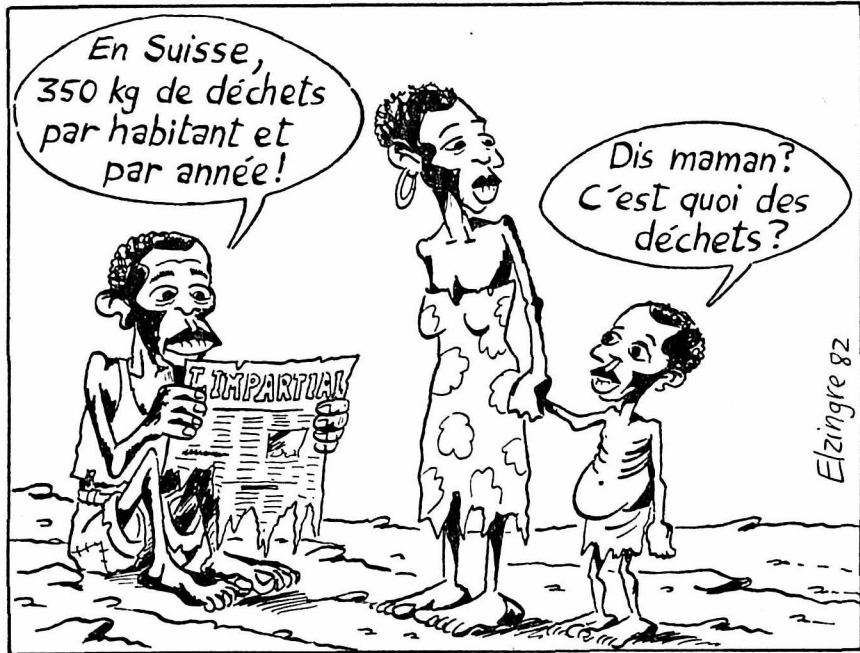
Offres à NUSSLÉ SA, interne 13, Grenier 5-7, case postale 72, Hôtel-de-Ville, 2302 La Chaux-de-Fonds. 37589

SUISSE

Evacuation des déchets

100.000 tonnes en décharge sauvage

En 1979, près de 100.000 tonnes de déchets ont encore été déposés à travers toute la Suisse, dans les ravins, les ruisseaux et les forêts. C'est ce que constate l'Office fédéral de la protection de l'environnement dans son dernier rapport. Fait réjouissant quand même: entre 1974 et 1979, ces «décharges sauvages» sont tombées de 20 à 4% du volume total des déchets.



Durant les cinq années prises en considération par cette étude, la quantité totale des déchets urbains a passé de 1,9 à 2,2 millions de tonnes. Le volume des déchets dont l'évacuation était contrôlée par les communes a augmenté dans une proportion deux fois plus forte: plus de 600.000 tonnes pour passer de 1,5 à 2,1 millions. Ainsi, le volume des ordures déposées «sauvagement» est tombé de 400.000 à 100.000 tonnes. Notons encore qu'en 1979 on a compté 350 kg d'ordures par habitant.

Les trois quart environ des déchets

ont été incinérés dans plus de 40 installations. 1,2 millions de tonnes par année, soit plus de la moitié des déchets sont incinérés dans des installations avec récupération de la chaleur. Même si cette récupération ne couvre qu'une faible partie de notre besoin énergétique, les déchets n'en sont pas moins pour l'ensemble de la Suisse, en tant que source d'énergie, d'une importance comparable à celle du charbon ou du bois de chauffage.

Outre la quantité de déchets et les installations d'évacuation, la publication consacre également un chapitre aux déchets récupérables tels que le papier et le verre. Dans cette partie du rapport consacrée au recyclage, elle fournit, par exemple, des renseignements sur la répartition des différents récipients à boisson.

Cette publication trilingue comprend plus de 300 pages complétées par trois cartes synoptiques polychromes. Contrairement aux précédentes éditions, elle n'est pas un ouvrage destiné uniquement aux spécialistes. Par des graphiques, des tableaux et des commentaires, elle fournit au contraire à un large cercle de lecteurs intéressés un aperçu des problèmes que posent l'élimination des déchets. La nouvelle publication constitue un recueil des matériaux et un ensemble de données susceptibles de fournir des idées. Elle peut être obtenue auprès de l'Office fédéral des imprimés et du matériel au prix de 28 francs. (ats)

Paul Jolles en Suède. Le secrétaire d'Etat Paul R. Jolles, directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, effectuera une visite en Suède, les 23 et 24 février. M. Jolles répond ainsi à l'invitation du secrétaire d'Etat suédois au commerce, Mme Hegardt.

Au nombre des thèmes qui seront abordés au cours des discussions entre les représentants suédois en Suisse, l'état du commerce mondial et la préparation de la conférence ministérielle du GATT de novembre prochain, l'intégration européenne et ses perspectives, ainsi que les problèmes liés à la poursuite du dialogue Nord-Sud.

Carnaval valaisan La «terreur rouge» ne sortira pas

Bien des Valaisans vont pouvoir dormir sur leurs deux oreilles en cette veille du Carême mais bien d'autres, en retour, seront sans doute déçus, la fameuse «terreur rouge» qui depuis une vingtaine d'années met le point final au Carnaval dans la vallée du Rhône en multipliant les rosseries à tort et à travers sur les personnages les plus connus de la République, ne sortira pas de presse cette année. Ainsi on a décidé les responsables qui ont estimé que «la plaisanterie pour une année avait assez duré».

«Il faut toujours sortir de table en ayant encore faim», s'est-on contenté de noter du côté de la rédaction du journal Carnaval valaisan en citant un vieux proverbe montagnard.

Tous les bruits concernant une éventuelle censure au sujet de cette non-parution ont été formellement démentis dans la soirée de lundi.

Rappelons que le Carnaval valaisan prendra fin aujourd'hui où soufflera le dernier vent de folie sur un canton où les traditions carnavalesques sont encore bien vivantes et n'ont rien perdu de leur originalité ni de leur virulence. (ats)

Visiteur roumain à Berne Droit des gens et CSCE

M. Stefan Andrei, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, est arrivé hier en Suisse pour une visite officielle de deux jours. Invité par le conseiller fédéral Pierre Aubert, il a rencontré le même matin son collègue suisse. Les deux ministres et leurs délégations ont discuté de questions internationales et notamment de la CSCE et, d'une manière plus générale, de relations est-ouest. Hier après-midi, ils ont parlé d'affaires bilatérales et en particulier de la réunion des familles.

Les délégations suisse et roumaine ont procédé hier matin à un tour d'horizon en matière de politique étrangère, a expliqué un porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Les deux parties ont exposé leurs opinions à propos des tensions politiques et économiques dans les relations est-ouest, tant au niveau européen que mondial. Roumains et Suisses ont souligné leur intérêt au maintien de la paix en Europe, une paix que tous voient sérieusement menacée par l'accumulation d'armées. Les deux délégations étaient d'accord aussi pour affirmer que le processus de paix engagé par la Conférence d'Helsinki ne devrait pas être interrompu. M. Pierre Aubert a saisi cette occasion pour expliquer l'attitude suisse à la CSCE de Madrid.

Hier après-midi, les deux délégations se sont réunies une nouvelle fois pour discuter, cette fois-ci, de problèmes bilatéraux et notamment de la réunion des familles séparées par le rideau de fer. Depuis la visite de M. Pierre Aubert à Bucarest en 1980, environ 60 cas de ce genre ont été résolus. Le nombre de ces cas ne cesse cependant d'augmenter.

Le matin, la délégation visitera une fabrique de machines à Wilier dans le canton de Berne. Après le dîner officiel au «Lohn», la résidence d'accueil du Conseil fédéral, M. Stefan Andrei fera une visite de courtoisie à M. Fritz Honegger, président de la Confédération. Demain, il se rendra à Genève pour participer aux festivités et à l'ouverture de l'exposition célébrant le 100e anniversaire de Nicolae Titulescu, un important homme d'Etat roumain. Il aura en outre des entretiens avec des autorités genevoises et visitera quelques organisations internationales (ONU, CICR, GATT). Le ministre roumain quittera la Suisse vendredi soir.

C'est déjà la deuxième fois que M. Stefan Andrei séjournera officiellement en

Suisse. Sa première visite a eu lieu le 22 juin 1978. Deux années plus tard, soit le 17 avril 1980, M. Pierre Aubert s'est rendu à son tour en Roumanie. Notons enfin que les exportations suisses vers la Roumanie se situaient durant ces dix dernières années entre 110 et 250 millions de francs alors que les importations se montaient à 50 - 100 millions.

● PLUSIEURS REQUÊTES

Durant la discussion sur les relations bilatérales entre la Roumanie et la Suisse, M. Pierre Aubert a transmis à son collègue roumain plusieurs requêtes. Il lui a d'abord remis deux aide-mémoire. Le premier concerne les difficultés que rencontre Swissair dans ce pays. Notre compagnie nationale ne peut pas, par exemple, y vendre ses propres billets. En outre, le volume du fret transporté de Bucarest à Zurich est insuffisant. Le second aide-mémoire touche aux protocoles additionnels aux Conventions de Genève que la Suisse vient de ratifier. Notre pays invite la Roumanie à les signer également. Enfin, M. Pierre Aubert a remis à M. Stefan Andrei deux listes portant sur 70 cas humanitaires au total. Il s'agit le plus souvent de réunions de familles séparées mais aussi de mariages ou de visites de Roumanie en Suisse. Notons qu'après la visite de M. Pierre Aubert à Bucarest en 1981 et celle de M. Raymond Probst l'année dernière, 70 cas de ce genre ont été réglés. (ats)

Hôtesse de l'air ou steward

Nager, parler trois langues, être sympathique

Depuis le «Welcome aboard» jusqu'au «au revoir à bientôt», les hôtesses de l'air et les stewards sont en contact personnel avec les passagers. En fait, une compagnie d'aviation est en général jugée d'après le comportement de son personnel de cabine. Pour nombre de personnes, ces professions ont toujours constitué un rêve de jeunesse. Cependant, dès la fin de la formation, au moment où elles sont introduites dans le service, ce rêve devient souvent une dure réalité.

Chaque année, Swissair a besoin d'environ 300 hôtesses et 50 stewards pour renouveler ses effectifs. Près de 1500 personnes se présentent en moyenne pour postuler une de ces places. En général, 13% environ sont éliminées pour des raisons de poids, et seuls 9,3% requièrent toutes les conditions pour en-

trer dans la profession. Les conditions idéales sont: être âgé entre 20 et 30 ans, avoir une taille de 157 cm au minimum, être d'un abord sympathique. De plus, il est nécessaire de posséder une bonne santé, de savoir nager, d'avoir terminé un apprentissage ou une école secondaire, et surtout, d'avoir de bonnes connaissances en allemand, français et anglais.

Lors des tests d'entrée, il a souvent été observé que des connaissances linguistiques insuffisantes étaient un obstacle pour nombre de candidats. Il est en effet indispensable que les hôtesses et les stewards puissent conserver, ou tout au moins comprendre les désirs des passagers dans plusieurs langues. C'est pourquoi, Swissair organise pour son personnel en formation des cours de langues. Dans ce domaine, l'anglais - langue in-

Initiative contre les fourrages importés Une commission favorable

Le Conseil fédéral et une commission du Conseil national sont divisés à propos de l'initiative contre les importations excessives de fourrages: le premier y est opposé alors que la seconde - elle a siégé lundi à Berne - la soutient par onze voix contre sept. Le plénum du Conseil national tranchera en mars. La séance de la commission était présidée par le Vaudois Georges Thévoz.

Lancée en février 1978 par l'Union centrale des producteurs suisses de lait, cette initiative a réuni plus de 165.000 signatures en moins de six mois. C'est dire le succès d'un projet de modification constitutionnelle qui, par le biais d'une limitation des fourrages importés, vise deux objectifs: la disposition des «fabriques d'animaux» et le retour vers une production carnée dans les exploitations agricoles petites et moyennes, donc plus proche des ressources du sol suisse.

Dans un message publié en novembre dernier, le Conseil fédéral a demandé aux Chambres de recommander au peuple le refus pur et simple de cette initiative. De l'avis du gouvernement, la législation actuelle per-

met déjà d'orienter la production de viande et de favoriser les petits et moyens paysans. Inutile donc d'introduire un nouvel article constitutionnel.

Avant le débat sur l'initiative, un membre de la commission, le Zurichois Rudolf Reichling (udc), a déposé une initiative parlementaire dont les objectifs ressemblent à ceux de l'initiative populaire mais qui propose une modification de la loi sur l'agriculture. Par dix voix contre huit, les commissaires ont cependant décidé de traiter d'abord le projet d'article constitutionnel. Le débat à ce propos terminé, ils ont accepté, par douze voix contre cinq, d'entrer en matière sur le projet de M. Reichling. La discussion de détail aura lieu à une autre date. (ats)

Ports de Bâle

Léger recul l'an dernier

En 1981, les ports des deux Bâles ont vu transiter 8,536 millions de tonnes de marchandises, soit 0,483 million de tonnes ou 5,4% de moins que l'année précédente. D'après le rapport annuel publié hier par le Département de la navigation sur le Rhin, à Bâle, ce bilan peut être qualifié de «satisfaisant à bon». «Il se situe aux environs de la moyenne enregistrée au cours des quinze dernières années», ajoute le rapport.

Le léger recul enregistré en 1981 s'explique exclusivement, poursuit le rapport, par la diminution (5,5% ou 485.000 tonnes) intervenue dans les arrivées de marchandises, et notamment dans le secteur des carburants et combustibles liquides. Les départs de marchandises sont restés pratiquement au même niveau (0,259 million de tonnes) qu'en 1980.

La diminution du tonnage transporté dans le secteur des carburants et combustibles liquides suscite quelques inquiétudes à Bâle. La surcapacité de

transport des bateaux-citernes du Rhin s'en trouve encore accrue, ce qui pose des problèmes aux compagnies de navigation. Ces dernières hésitent en effet à remplacer leurs anciennes péniches, car elles redoutent de ne pas pouvoir rentabiliser leurs investissements. Si tel devait être le cas, conclut le rapport publié lundi à Bâle, les autorités suisses devraient être rendues attentives au fait que la marine fluviale suisse ne pourra plus assumer complètement ses devoirs en temps de crise. (ats)

Loi sur les étrangers

Poursuivre une politique

La nouvelle loi sur les étrangers est une bonne solution, tant sur le plan humain que sur celui de la politique et de l'économie: c'est ce qu'a déclaré M. Kurt Furgler, chef du Département fédéral de justice et police, lors d'un débat contradictoire organisé hier à Berne par la presse radicale. Il était soutenu par M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'OFIAMT. L'opinion inverse était représentée par le conseiller national Valentin Oehen (BE), membre de l'Action nationale qui a lancé le référendum contre cette loi qui sera soumise au peuple le 6 juin prochain.

Cette nouvelle loi, a poursuivi le conseiller fédéral Kurt Furgler, tient compte des besoins des étrangers comme de ceux des Suisses. Elle permettra de poursuivre une politique qui a fait ses preuves. Pour M. Jean-Pierre Bonny, il s'agit en plus d'un bon compromis entre exigences économiques et humaines. On ne peut, a-t-il expliqué, aider d'un côté des régions économiquement menacées et d'un autre côté leur refuser la main-d'œuvre nécessaire. Notons que le texte de loi a également été soutenu par le conseiller national genevois Gilbert Duboule (rad) qui a félicité le département de M. Furgler de régler ce problème d'une «manière à la fois humaine pour l'étranger et en tenant compte des conditions économiques et sociales de notre pays».

M. Valentin Oehen a, bien sûr, combattu ce projet de loi qui, a-t-il dit, ne tient compte que des besoins d'une économie actuellement florissante. A son avis, les intérêts à long terme de notre Etat sont différents: il faut assurer la base vitale du peuple et garantir son indépendance. L'Action nationale s'oppose à une croissance démographique qui est uniquement fonction des fluctuations économiques. (ats)

Météo. Dès le 1er mars prochain, et pour deux mois, l'aéroport de Genève-Cointrin sera le centre d'un programme international de recherches météorologiques dans les Alpes. Il est patronné par l'Organisation mondiale de météorologie.

Kurt Furgler Déjà dix ans...

Cela fait juste dix ans que M. Kurt Furgler a été nommé à la tête du Département fédéral de justice et police. Il a fêté cet anniversaire hier en présence de ses directeurs d'office, du procureur de la Confédération et du secrétaire général du DFJP. Ses collaborateurs lui ont offert une caricature le représentant en train de démêler des fils que des chats ont enchevêtrés.

Thème du dessin dont l'auteur est le Tessinois Albert Lindi: la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. (ats)

CLOSTROPHOBES S'ABSTENIR

Actuellement, le terme d'hôtesse ou de steward est abandonné et remplacé par celui de «flight attendant», ce qui, traduit très librement signifie «quelqu'un qui s'occupe de vous avec attention». Ce

métier est en fait très pénible et exige énormément de doigté. Il faut en effet travailler dans un espace relativement restreint, de plus il faut voir l'esprit d'équipe ainsi que celui de l'anticipation, pour aller au devant des désirs des passagers. Les horaires de travail sont irréguliers, et les continus décalages horaires ainsi que les changements d'altitudes se répercutent sur la santé.

Depuis Nelly Diener, qui en 1934 fut la première hôtesse à accompagner un vol de Zurich à Berlin jusqu'aux 1500 personnes occupées actuellement par Swissair, les temps ont bien changé. De nos jours, les passagers attendent de la part du personnel de cabine que celui-ci comble tout leurs désirs. C'est pourquoi chaque compagnie, en améliorant continuellement les prestations offertes dans les avions, tente de renforcer son image de marque. (ats)

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 13.25 Ski nordique
Championnats du monde - 15 km. messieurs
- 15.00 TV éducative
Aujourd'hui, le carnaval - Depuis quand existe-t-il ?
- 16.05 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
- 16.15 Vision 2: reprises - Si on chantait
Dans le village d'Evolène (VS): Henri Tachan, Richard Sander-son, Simon Gobés et Martine Clémenceau
- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Barrières
Une série d'aventures, d'après William Corlett - 1er épisode: L'Incroyable Révélation
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau - La vie au quotidien
L'actualité artistique en Suisse romande: Beaux-arts, musique, théâtre
- 18.50 Journal romand
Emission d'actualités régionales
- 19.10 Quadrillage
Jeu de lettres
- 19.30 Téléjournal

20.05 Feuilleton: Le Testament
Avec: Helen Morse - Bryan Brown - Gordon Jackson - Yuki Shimoda - Dorothy Alison - Pat Evison



- 21.00 Noir sur blanc
Emission littéraire de Maurice Huelin et Jacques Bofford - Avec: Henri Troyat - Michel de Saint-Pierre - Michel Contat - Alain Finkielkraut - Michel Winock
- 22.00 Regards: L'Eglise dans le Jura: Présence catholique
Réflexions sur l'engagement des laïcs dans l'Eglise et le problème des paroisses qui n'ont plus de prêtres résidents
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Sport
Hockey sur glace - Handball. Championnats du monde messieurs: Pologne - Suisse. En différé de Hambourg

FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout: jeu
- 12.30 Les visiteurs du jour
- 13.00 TF1 actualités
- 13.45 Féminin présent - A votre santé: Prévenir le mal au dos
- 14.05 La Légende des Chevaliers aux Cents Huit Etoiles, série
*Après la bataille de la Rivière de la Mort, Sung Chiang part demander conseil à son ami Hua Hung, préfet de Ching Feng.
Le recrutement des forces de Lin Chung à Liang Shanlo s'accélère.
Kao Chin fulmine, incapable de détruire son ennemi; Lin Chung envoie Li Kwei pour protéger Sung Chiang pendant son voyage.
Les hommes de Pai capturent également Sung Chiang, qui, sans l'intervention de Shih Chin, serait tué. Hsiu Lan devient la maîtresse de Pai Mien Leng. Shih Chin et Sung Chiang la persuadent de revenir à son mari; mais elle craint que ceux-ci ne parlent de sa faute à Liu Kao et elle les dénonce à celui-ci.
Sung Chiang est capturé par les soldats de Lui Kao et torturé...*
- 14.50 Tout feu, tout femme: Les collections
- 15.25 Dossier: «Des mots aux maux»
- 15.50 Elles comme littérature
- 16.05 Découvertes TF1
- 16.20 La table d'Adrienne, séquence-cuisine
- 16.40 A faire vous-même
- 16.45 L'œil en coin: Les femmes et le rugby
- 17.25 Croque-vacances
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 L'île aux enfants
- 18.45 Quotidiennement votre «Pour refaire de Paris une fête»
- 18.50 Les paris de TF1 Avec Michel Galabru
- 19.05 A la une
Côté décor: «Jack-pot», reportage de Stéphane Iglesis
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Vous pouvez compter sur nous
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 Sous réserve: Football France - Italie: Match préparatoire de Coupe du monde en direct du Parc des Princes

22.20 Rétro-parade
Avec l'Orchestre de Jacques Hélian - Et: Charles Trénet - Marie-Paule Belle - Arletty et Michel Simon - Jean Gabin - Patricia Lai - Yves Montand - Interview de Jacques Hélian - Document: Francis Lemarque - Jacques Dutronc - Maurice Chevalier et Mistinguett - Edith Piaf - Jacques Brél

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 J'ai la mémoire qui flanche
Invitée: Marie Laforêt
- 12.45 Journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Les Amours des Années grises: Feuilleton: Histoire d'un Bonheur
- 14.00 Aujourd'hui la vie
Jeunes et moins jeunes, que faire ensemble? - Avec: Renaud - Anne Vanderlove
- 15.00 L'Affaire Nina B.**
Un film de Robert Siodmak - Dialogues: Roger Nimier - Musique: Georges Delerue - Avec: Nadja Tiller: Nina B. - Pierre Brasseur: Monsieur B. - Walter Giller: Holden - Jacques Dacqmine: Zorn - Etienne Bierry: Dietrich, etc.
- 16.45 Entre vous
Cécile, un document de la Ligue contre le cancer - Le littoral à protéger, avec Alain Bombard - Le club du Vieux Manoir
- 17.45 Récité A2: enfants - Les Aventures d'une Souris sur Mars
- 18.00 C'est chouette
- 18.05 3, 2, 1... Contact
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres: jeu
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Journal
- 20.35 Mardi-cinéma
proposé par Pierre Tchernia et Jacques Rouland
- 20.40 Dallas, Ville-Frontière
Un film de Stuart Heisler - Scénario: John Twist - Musique: Max Steiner - Avec: Gary Cooper: Blayde Hollister - Ruth Roman: Tonia Robles - Steve Cochran: Brant Marlow - Raymond Massey: Will Marlow - Barbara Payton: Flo
- 22.10 Mardi-cinéma (suite)
Le magazine de l'actualité du cinéma - Les jeux
- 23.15 Antenne 2 dernière



FRANCE 3

- 18.00 Ministère des Universités
- 18.30 FR3 Jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Jeux de 20 heures
- 20.30 Mémoires de France
- 21.30 Gribouille**
Un film de Marc Allégret (1937) - Scénario et dialogues: Marcel Achard - Avec: Michèle Morgan - Nathalie Roguin - Jacqueline Pacaud: Françoise Morestan - Oléo: Henriette Clovisse - Jenny Carol: La jeune fille au tandem - Raimu: Camille Morestan
- 23.00 Soir 3: Informations
- SUISSE ALEMANNIQUE**
- 8.45 TV scolaire: Le choix d'une profession
- 9.15 Anatomie 4: La respiration
- 9.45 La maison où l'on joue
- 10.15 Follow me (16)
- 10.30 TV scolaire: Catastrophes naturelles: Les inondations
- 11.00 La production de marchandises: La menuiserie
- 12.45 Ski nordique
- 15.00 Da capo
- 16.45 La maison où l'on joue
- 17.15 TV scolaire: Chimie
- 17.45 Geschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Odeillo, four solaire dans les Pyrénées
- 19.05 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal Sports
- 20.00 Série: Les Rues de San Francisco
- 20.50 Intermède
- 20.55 CH-Magazine
- 21.40 Téléjournal
- 21.50 Sport
- 23.20 Téléjournal
- SUISSE ITALIENNE**
- 13.25 Ski nordique
- 15.10 On déménage le Colonel
Film comique de Maurice Labro, avec Yves Deniaud, Noël Roquevert et Dora Doll
- 16.40 Voici Charlot: Vie de Chien
- 17.10 Série: La Grande Vallée
- 18.00 Le Roi Rollo
- 18.05 Les fables du Serpent à Plumes. L'Incomparable Dr Snuggles
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 That's Hollywood. Telle est Rachel
- 19.10 Teledring
- 19.20 Folklore de tous pays: Fifres et tambours
- 19.45 Teledring
- 19.50 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Théâtre en dialecte: Ol Gilberto e i so' Donn (2)
- 22.00 Sciences et techniques
- 22.50 Téléjournal
- 23.00 Mardi-sports. Téléjournal

À VOIR Livres nouveaux...

Noir sur blanc - TV romande à 21 h. 05

L'antisémitisme, ce chancre qui frappe les lâches et les handicapés mentaux, s'est manifesté avec une violence particulière en France à partir de 1886 pour s'apaiser avec la fin de l'Affaire Dreyfus. Mais l'obsession haineuse reprend du poil de la bête entre 1930 et 1944, à la faveur de la grande crise et de l'occupation allemande.

Michel Winock, agrégé d'histoire, dans son livre «Edouard Drumont et Cie, antisémitisme et fascisme en France», fait le diagnostic sévère d'une maladie qui, hélas, exerce encore ses ravages aujourd'hui.

Henri Troyat, académicien français vient de publier un nouveau roman, «Le Pain de l'Étranger». Une histoire à la fois sobre et cruelle. Le drame d'un dentiste parisien, veuf et désabusé, qui se prend soudain d'une amitié irraisonnée à l'égard des enfants de son jardinier. Cette métamorphose affective le conduira au drame.

Alain Finkielkraut, dans «L'Avenir d'une Négation, réflexion sur le génocide», se livre à l'analyse des causes, entre Staline et Hitler, du goût de la mort totalitaire.

Toujours la mort, mais flanquée de l'amour, dans le dernier livre de Michel de Saint-Pierre, qui nous conte l'histoire d'un jeune médecin généraliste issu des grands hôpitaux de Paris. Le hasard le confrontera à une médecine peu orthodoxe mais efficace. «Docteur Erikson» pose, en fait, le problème de la médecine moderne, mais il est aussi celui de l'espérance pour les malades qui se sentent aujourd'hui menacés.

Enfin, on se penchera sur la douloureuse question polonaise à la faveur d'un document anonyme «Pour la Pologne».

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Saimaa.

ALLEMAGNE 1

- 15.25 Téléjournal
- 15.30 Les sapeurs-pompiers
- 16.15 Klamottenkiste: Avec Charlie Chaplin
- 16.30 Série: Die Leute vom Domplatz
- 17.05 Ski nordique
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Bananas. Musique et non-sens
- 21.00 Report: Baden-Baden
- 21.45 Série: Dallas
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Nostradamus
- 23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Mosaïque: Pour les aînés
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Série: Manni der Libero (8)
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Dessins animés
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Film: Winnetou II
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Années de notre vie 1957-1961, avec Cornélia Froboess
- 22.50 Handball
- 0.15 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

aujourd'hui

12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 12.45 Mag. d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal. 18.15 Actualités région. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Actualité et revue de la presse suisse além. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Sport et musique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La création, Buzzati. 23.00 Blues in the night. 24.00 Liste noire.

12.20 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line, Rock line. 17.50 Jazz line. 18.00 Les archivers du jazz. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Aux avant-scènes radiophoniques. Un Faust irlandais. 22.15 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05-6.00 Relais de RSR I. Liste noire.

12.35 Le fantôme de la Tour Eiffel. 12.45 Le Jeu des mille francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Inter-treize. 13.30 Amoureux raconte «L'histoire à quarante ans». 14.30 Muriel Hess et Bernard Mabilly. 15.00 Cälin express. 15.30 Patrice Blanc-Francard. 17.00 Radioscopie: Jacques Chancel. 18.00 Bernard Deutsch. 19.00 Journal par Patrice Bertin. 19.20 Reporteur. 20.05 Jean-Louis Foulquier. 21.00 Feed back. 22.05 Vous avez dit étrange: J. Pradel. 23.05 José Artur.

12.02 Musiques populaires. 12.35 Jazz. 13.00 Opérette: La servante maîtresse, Pergolèse. 14.00 F. Bourgoïn. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'œuvre. 17.00 J.-M. Damian. 18.30 Studio-concert: Trio à cordes français: Schönberg; Webern; Xenakis; Eisman. 19.35 Jazz. 20.00 Première loges. 20.30 Orch. nat. de France: 2e essai pour orchestre, Barber; «Solarium», Arrigo; Symphonie No 4, Tchaïkowski. 23.00 La nuit sur France-Musique.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Libre parcours variétés. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, Pierre Bouille: «Miroitement». 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musiciens français contemporains: Jean Françaix. 18.30 Feuilleton: La cloche d'Islande. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 La science française au service des pays du Sud. 20.00 Dialogues: Peut-on maîtriser le risque technologique. 21.15 Musiques de notre temps. 22.30 Nuits magnétiques.

demain

Informations toutes les heures et à 12.30 et 22.30. - 0.00 Liste noire avec J.F. Acker. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour.

0.00 Voir RSR I. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Radio éducative. (pour les élèves de 6 à 10 ans). 9.35 Cours d'espagnol. 10.00 Portes ouvertes sur l'université. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Inform. 11.05 Perspectives musicales. Chantemusique. Gloria, pour soprano, Poulenc. 12.00 Vient de paraître.

0.05 José Artur. 1.00 Philippe Manœuvre. 2.05 Macha. 3.00 Fr. Priollet. 5.00 Michel Touret. 6.00 Animation. 6.50 Chronique régionale. 7.00 Informations et chroniques de Dominique Jamet (7.10), Michel Cardoze (7.20), Emmanuel de la Taille (7.40), Guy Claisse (8.15). 7.45 L'invité de Didier Lecat. 8.25 Revue de presse. Jacques Thévenin. 8.45 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 10.30 Nicolas Hulot. 11.30 P. Douglas: jeux.

Inf. à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musiques pittoresques et légères, par P.-M. Ondher. 6.30 Musiques du matin: Lalo, Strauss, Schumann. 8.07 Quotidien musique. 9.02 D'une oreille à l'autre: Quatuor à cordes; Mozart; «Sederunt principes», Perotin; Lied, Brahms; Suite, Couperin; Quintette, Schumann; Concertino, Janacek; Pelléas et Melisande, Schönberg. 12.00 L'amateur de musique.

7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance, avec à 8.00 Histoires de Vies (8): Paysans du Léon (1). 8.30 Théodore Monod (3): L'homme face à la nature. 8.50 Echech au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture: Sciences et techniques. Histoire des sciences, par Nadine Lefebvre. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. «Camille le chasseur de temps», de C. Morand. 11.02 Musiciens français contemporains.

OFFRES D'EMPLOIS

Dans la période conjoncturelle actuelle:

- VOUS RECHERCHEZ...
 - La sécurité
 - Le contact humain
 - L'indépendance
- VOUS AVEZ...
 - Entre 25 et 45 ans
 - Une bonne présentation
 - De l'entregent
- VOUS DÉSIREZ...
 - Une situation stable
 - Un revenu en dessus de la moyenne
 - Des prestations sociales d'avant-garde

alors...

- VOUS ÊTES...
le collaborateur PAX

dont nous avons besoin pour visiter notre importante clientèle et développer celle-ci à La Chaux-de-Fonds et à Bienne, ainsi que dans le Jura Bernois.

De plus amples renseignements, sans engagement, vous seront donnés au No de tél. (032) 23 76 11

PAX

Agence générale Bienne/Jura/Neuchâtel
Ruth Jakob + Cie, rue Dufour 12, 2501 Bienne. 06-2528



**L'ART
AUTOMOBILE**



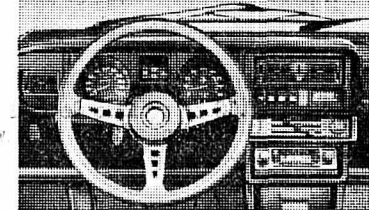
**ALFASUD TI -
Le caractère sportif
d'une véritable
Alfa Romeo.**

Tère absolue du Rallye de Monte Carlo '82 groupe N - voitures de tourisme de série.

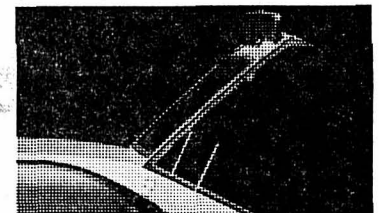
C'est la tradition, chez Alfa Romeo, d'adopter le sigle «Ti» pour distinguer le modèle le plus sportif d'une gamme. Deux lettres qui vont comme un gant à l'Alfasud Ti. 5 vitesses, 95 chevaux, plus de 175 km/h en pointe, le km départ arrêté en

31,8" et 4 disques pour freiner en toute sécurité...

Tout ceci allié à une sobriété rare, 6,1 litres à 90 km/h, 8,0 litres à 120 km/h et 10,7 litres en ville (mesures ECE).



...et le confort épouse les performances. 5 places confortables, beaucoup de place pour les bagages que l'on charge avec facilité par le hayon, volant réglable en hauteur, visibilité panoramique.



L'Alfasud existe aussi en versions 1,3 et 1,5 berline, soit avec hayon, soit à 4 portes.

24-368

Alfa Romeo Depuis toujours, une technologie qui gagne.

**La Chaux-de-Fonds : Garage Emil Frey, Auto Centre,
rue Fritz-Courvoisier 66, tél. (039) 23 13 62**
Le Locle : Garage des Eroges, G. Rustico, tél. (039) 31 10 90

24-368

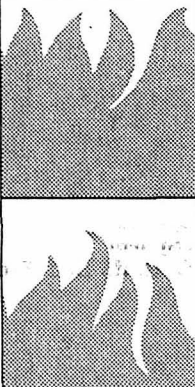
FICA SA
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ

cherchons

**AGENTS
RÉGIONAUX**

pour vente
extincteurs
matériel pompiers
centrale anti-vol

Contactez G. PIDOUX
FICA SA - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 04 64 22-7363



Entreprise du Littoral neuchâtelois engage

**EMPLOYÉE
DE BUREAU
QUALIFIÉE**

Qualités requises :

- aptitude pour les chiffres
- connaissance de la langue allemande
- quelques années d'expérience
- âge idéal : 24 - 28 ans.

Ce poste s'inscrit dans une petite équipe et réserve des possibilités d'évolution.

Ecrire sous chiffre 28-900303 à :
Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel

28-107

POULES

à bouillir, livrées à domicile.

Tél.
039/61 12 01 ou
039/61 13 00. 37287



1211 Genève 1
14, rue de Bâle
4, place Neuve
☎ 022 / 31 29 80
1003 Lausanne
1, rue Mauborget
☎ 021 / 22 35 01

18-2129

Travail intéressant et varié est offert à

**EMPLOYÉE
DE BUREAU**

au sein d'une petite entreprise.

Poste à plein temps.

Entrée en fonction : 1er avril 1982 ou à convenir.

Offre avec curriculum vitae sous chiffre 91-569 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Importante parfumerie du canton de Neuchâtel

cherche

**VENDEUSES
QUALIFIÉES**

connaissant la vente de parfums et produits de beauté.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre AH 37986 au bureau de L'Impartial.



JURACIME S.A.

Fabrique de ciment

2087 CORNAUX/NE

engage

chef d'équipe

pour la conduite d'un groupe travaillant à la fabrication du ciment

Nous demandons à notre futur collaborateur un apprentissage accompli dans la mécanique ou dans une branche semblable ainsi que des aptitudes à diriger

Nous lui offrons un poste de travail indépendant, aux activités variées et intéressantes, 4 semaines de vacances et des prestations sociales modernes

L'horaire de travail s'effectue en rotation par équipes et par horaire normal

Nous prions les candidats de bien vouloir adresser leurs offres de services par écrit à la Direction de JURACIME S.A., 2087 Cornaux/NE

Pour tous renseignements: tél. 038/48 11 11, interne 22

28-535

URGENT !
RÔTISSERIE DU RAISIN
Hôtel-de-Ville 6

cherche

SOMMELIÈRE

Bon salaire assuré
Tél. (039) 23 90 98 38038

Pour la fabrication de prototypes et outillages, nous cherchons un

mécanicien

Téléphone (039) 26 97 60

28-12107

1/2% d'intérêt en plus dès le 1er mars

- 4% Compte ou livret d'épargne
- 4 1/2% Compte ou livret d'épargne-placement
- 4 1/2% Compte ou livret d'épargne «Senior»
- 4 1/2% Livret Epargne-Jeunesse
- 4% Compte personnel
- 4 1/2% Compte personnel «Jeunesse»

87-170

Un partenaire sûr: SBS



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

WIRZ

armourins printemps

La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel

Vos magasins innovation



39.90

69.-

La combinaison idéale!

Jupe-culotte et blouse très actuelle. Les favoris de ce printemps.

Blouse à fines nervures. En blanc/bleu ou blanc/rouge. 39.90

Jupe-culotte confortable en pur coton. 2 poches en biais. En bleu ou blanc. 69.-

La Neuchâteloise Assurances

A louer, rue Jaquet-Droz 12
La Chaux-de-Fonds

grand 2 pièces
tout de suite ou à convenir. Cuisine agencée, salle de bain, grand living.
Tél. 038/21 11 71. 28-35

DÉPANNAGE RAPIDE AELLEN

Machines à laver et frigos de toutes marques

Rue Douze-Septembre 12
2300 La Chaux-de-Fonds 33483
Tél. 039/28 12 41, privé 039/28 14 35 heures des repas

YVO-MODE

CONFECTION DAMES CLASSIQUE

Serre 11 - Chs-Guillaume 16
2e rue derrière L'Impartial
TAILLES 38 à 52

Fermé le lundi 33930

Déménagements TRANSPORTS - LIVRAISONS
suisses et internationaux

P. Ducommun

Devis sans engagement
Tél. (039) 23 08 29
La Chaux-de-Fonds 22457

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 23 février 1982 à 20 h. 15
à l'aula de l'École professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62

L'Ecrivain des Brenets

T. COMBE

par Mme Elisabeth Blunier

Organisation: Musée paysan et Commission scolaire 37747

FUST

Reprise maximale pour votre machine à laver usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours. 05-2569

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

FUST

MAGAZINE

expressions

Lecture

Guide pratique des meubles de Suisse romande

La production industrielle du meuble ne satisfait pas entièrement tous nos contemporains. Preuve en est l'affluence des amateurs auprès des antiquaires et dans les foires de brocante. Mais beaucoup se trompent sur l'origine, la qualité et la valeur des pièces trouvées sur le marché. Il faut un minimum de connaissances pour apprécier et acheter à bon escient.

Ces connaissances, les éditeurs les ont demandées à un homme du métier, Roger Chapuis, ébéniste et antiquaire.

L'amour du métier, une longue familiarité avec le bois, les meubles et l'histoire des meubles ont fait de Roger Chapuis un connaisseur remarquable de la production du meuble en Suisse romande. On sent en lui une connivence profonde avec tous les ébénistes-menuisiers d'autrefois, qui ont reçu et interprété des modèles venus de l'étranger et qui les ont adaptés à nos mœurs, à nos goûts, à nos possibilités.

Roger Chapuis passe en revue les meubles produits en Suisse romande depuis le Moyen-Age jusqu'à l'époque contemporaine. Caractérisant les lignes générales des styles, signalant, par période, les types de meubles et décrivant les variantes régionales, tout en précisant les raisons du succès de certains meubles ou de certaines formes stylistiques.

Le texte de l'auteur s'appuie sur de très nombreux dessins, seuls capables de montrer avec clarté certains détails de construction ou d'ornementation. Les photographies permettent de comparer le texte à la réalité. (sp)

(Roger Chapuis: Guide pratique des meubles de Suisse romande, 200 pages au format 215 x 270 mm, 160 illustrations en noir, reliure toile sous jaquette couleurs. EDITA, Lausanne.)

Week-end du Théâtre populaire romand La spécificité de l'écriture théâtrale

Lors d'un récent week-end, à l'Hôtel de Ville de Saignelégier, le TPR conviait quelques auteurs français à lire leurs récentes créations. Le public n'a guère participé à cette expérience qui devait amener un débat sur la spécificité d'une écriture théâtrale moderne, ou du moins déterminer s'il y avait dénominateur commun.

Les pièces proposées étaient fort diverses autant dans leur forme que dans leurs sujets; fort différente était encore la personnalité de chaque auteur. D'emblée, l'on s'est aperçu que la créativité était là bien vivante et que le théâtre, en temps qu'expression, demeure une forme privilégiée.

SIX PIÈCES POUR UN PANORAMA

Il est peut-être utile pour l'information de rappeler succinctement le propos des six textes lus, dont la plupart ont été présentés par les auteurs eux-mêmes, les autres étant lus par des comédiens du TPR.

Dans «Simple retour», Jean-Paul Wenzel met en scène une famille de la petite-bourgeoisie industrielle dont l'entreprise connaît des difficultés économiques. Dans ce même temps, un homme est revenu dans la région, après une longue absence, et sera un peu le catalyseur des tensions en cause. Une histoire réaliste menée dans un langage direct et il est difficile de préjuger - la pièce n'est d'ailleurs pas complètement achevée - de la portée dramatique qu'y ajoutera la mise en scène. Une étude de société intéressante.

Pour Philippe Minyana, le propos se situe un peu ailleurs, avec des accents de Tchekov ou de Pinter. «Le Diner de Lina» met en scène une galerie de personnages, réunissant quatre générations. Ils attendent un visiteur, et laissent peu à peu leurs phantasmes se formuler. Il y a chez cet auteur une volonté d'aller au-delà du réalisme et c'est sans nul doute une création qui pourrait être passionnante.

A la fois fonctionnaire et auteur dramatique, Gérard Le Cam est un personnage un peu étrange. A l'image de sa pièce «Toutes les îles se touchent» se déroulant dans un immeuble de 21 étages, comportant une pièce mystérieuse. Un guide y emmène des visiteurs, et le propos vire à l'absurde. Là encore, le texte retient, les images naissent.

Pour «Combat de nègre et de chiens» Bernard-Marie Koltes situe son histoire en milieu colonial, en Afrique. C'est, entre autres choses, deux visions de conquérants, de dominateurs, et le pas à l'universalité humaine est vite franchi. Déjà la lecture, les possibilités s'annoncent riches pour la mise en scène et le jeu d'acteurs.

Un parallèle avec la musique s'impose à l'écoute de Claude Prin dans «Stravaganza». Le long cheminement de création de l'artiste se met en parallèle à la condition humaine; et nous observons cela en deux facettes, séparées par trois siècles; d'un côté Carlo Gesualdo, musicien vénitien du 17^e s., et de l'autre Alban Berg et son époque troublée.

L'écriture est belle, poétique, et s'enrichit de cette parenté avec la forme musicale.

Annoncé comme théâtre musical, le texte de Bernard Chartreux est empreint de souffle lyrique. «Rester Partir (Une Passion sous les Tropiques)». C'est l'épopée d'un explorateur en route pour Tombouctou, en 1927. Affolant de volubilité et fou d'imagination, ce texte est celui qui se démarque le plus du théâtre, tout en étant spectacle évident. Il n'y a plus de dialogues réels et même des objets ont droit à s'exprimer.

Les lectures se sont terminées sur ce morceau de folie, départ idéal d'une discussion sur l'écriture théâtrale.

UN RETOUR AU TEXTE

La connaissance de ces six auteurs - qui par ailleurs sont tous des auteurs chevronnés avec plusieurs pièces à leur actif - la diversité enregistrée démontre qu'il n'y pas une écriture type pour le théâtre. Cependant, ils s'accordent tous à mettre l'importance sur le texte d'abord, même s'il doit se modifier en cours de mise en scène et de représentation. Au TPR aussi, l'on perçoit cette tendance et Charles Joris rappelant les

diverses créations collectives de la troupe, a exprimé ce besoin de redonner place de choix à un verbe de qualité, à un verbe poétique.

Bernard Chartreux va plus loin en voulant écrire des textes qui se suffisent en eux-mêmes. «Le théâtre peut faire feu de tout bois». Il y a chez lui envie d'utiliser la technique romanesque au théâtre, d'y inclure des répétitions, des descriptions, avec la volonté d'élargir le champ d'action du dramaturge.

Mais, pour lui et les autres, cette recherche d'un langage d'aujourd'hui pour le théâtre puise autant aux sources mêmes de l'art dramatique que dans les autres arts.

Qui de plus sanctionne cette théâtralité? Les maisons d'éditions qui publient les textes, ou bien Lucien Attoun et son «Théâtre ouvert» (montages radiophoniques, présentation de lectures au Festival d'Avignon, publications) qui a permis la découverte de nombreux auteurs dramatiques ces dernières années.

En fait, l'enjeu se joue devant le public; là il faut convaincre, faire admettre la représentation, établir une communication. Tous les auteurs n'arrivent pas jusqu'à cette confrontation; et il est symptomatique de constater que quelques-uns qui étaient là sont comédiens également, travaillent régulièrement avec des troupes, voire exécutent des commandes, dans un sens large de liberté de création. Pour les autres, il est alors difficile de faire admettre, ou simplement faire connaître, la valeur théâtrale de leurs écrits.

Cependant le courant manifeste d'un retour au texte de qualité, à une certaine poésie du verbe, devrait favoriser leur chance.

Le public aurait, en dernier lieu, tout à y gagner. Car si le théâtre est spectacle, représentation d'un monde ou d'une société, le langage y est aussi important que l'image; et une écriture travaillée, que ce soit dans la concision, la précision, ou dans le lyrisme ou la poésie, sous-tend mieux l'imaginaire et la perception de chacun.

Les amateurs peuvent se réjouir de l'avenir; le théâtre aura encore son heure de gloire et sa magie propre. Ils sont nombreux à y penser et à y travailler.
I. BROSSARD

Abondance de biens Vers un printemps musical fleuri

Le printemps lyrique lausannois est agréablement renouvelé cette année et son successeur en musique (sous des formes diverses), en danse et en théâtre, vingt-septième édition du Festival international de Lausanne, s'étale jusqu'au début juillet. Renouvellement dans la continuité, comme l'a fort bien dit M. Paul-René Martin, syndic, en présidant une conférence de presse, récemment.

SÉRIE D'OPÉRETTES

Lausanne n'a pas, à proprement parler, de saison lyrique. Ses finances ne lui permettent pas. En revanche, la Société coopérative du Théâtre municipal met sur pied chaque année un festival de musique fort étoffé allant du récital au concert symphonique, avec une bonne tranche d'opéra depuis un ou deux lustres, du ballet classique et moderne et du théâtre.

Auparavant, ce printemps musical prolongé débute par une série d'opérettes. La nouveauté, en 1982, au lieu des opérettes françaises tenant la scène exclusivement, c'est un opéra bouffe de Haydn peu connu, «L'Infedeltà delusa», en coproduction avec le Festival de Carpentras, la Maison de la culture de Grenoble et le Théâtre municipal d'Orléans, l'Orchestre de chambre de Lausanne assurant la partie instrumentale, comme pour les trois autres spectacles de cette série, «La Grande-duchesse de Geroldstein», d'Offenbach, «Le baron tzigane», de Strauss, et, avec la participation des Concerts de Bergère, «Une éducation manquée», de Chabrier, et la délicieuse «Séraphine ou la pharmacienne muette», de Sutermeister.

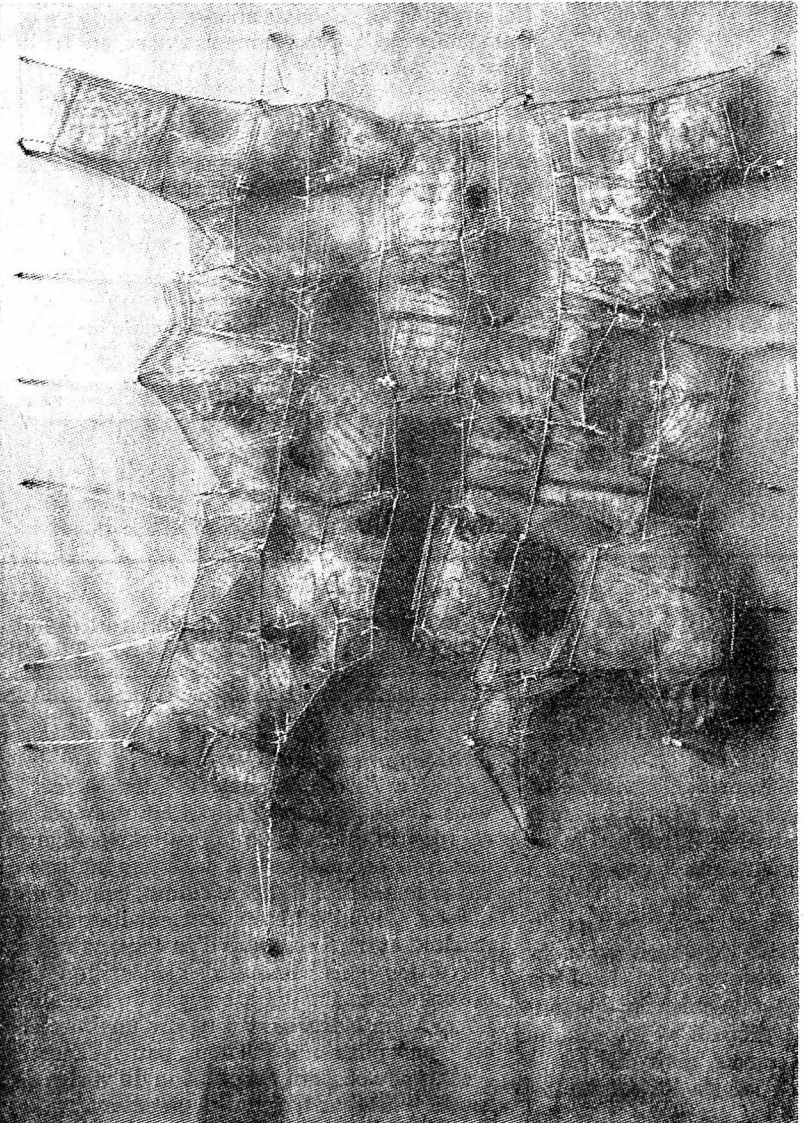
TRENTE-DEUX MANIFESTATIONS

Le festival, lui, ne compte pas moins de trente-deux manifestations: huit concerts, deux récitals, deux galas de jazz, six spectacles d'opéra, neuf galas chorégraphiques, trois représentations théâtrales, deux récitals poétiques, une exposition et une conférence. Quelques points forts: le «London Sinfonietta» dont le répertoire se «limite» à notre siècle (il a donné des premières mondiales de 133 œuvres), le soprano Margarita Castro, «une nouvelle Callas», selon «France-Soir», l'Opéra d'Etat de Brno, avec, entre autres, «La petite renarde rusée», de Janacek, et le Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.

L'Opéra de Zurich fera la sensation régionale avec le «Lucio Silla» et l'«Idoménée» de Mozart, sous la direction d'Harnoncourt et dans des mises en scène de Ponnelle. Autres participations suisses: l'Orchestre de Chambre de Lausanne, l'Orchestre de la Suisse romande, les Chœurs de la Radio suisse romande et «Pro Arte», les «Festival Strings Lucerne», l'Ensemble vocal de Lausanne, le ballet du Grand Théâtre de Genève, le Centre dramatique de Lausanne. (ats)

L'œuvre du mois...

Au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds



Manuel Rivera: «Tauromachie».

Manuel Rivera est né en 1927. Il réside à Madrid. Cet artiste est avec Chillida, Tapiès, Palazuelo, un des plus remarquables créateurs dans l'Ecole espagnole contemporaine. Il se distingue par l'invention d'un langage plastique très original fait de treillis métalliques superposés et accrochés à une armature de fils et de clous fixés sur bois peint. Cela suggère les réseaux de hachures de la gravure, dont ici les as-

pects sont changeants selon l'angle de vision.

Comme en beaucoup d'œuvres modernes employant des matériaux insolites, on ne saurait préciser si l'œuvre de Rivera appartient à la sculpture ou à la peinture. Mais elle est dans cette ligne importante des recherches contemporaines qui par l'apport d'un matériel non-traditionnel a relancé l'imagination plastique.

S.

LECTURE

Musicothérapie et flûtes de bambou par Giovanni Mastropalo

L'auteur a voué sa vie à une œuvre constructive: celle d'épanouir l'être humain, d'appliquer une méthode de «psychothérapie de l'angoisse» par la construction et le jeu des flûtes de bambou. Il y a longtemps que la valeur thérapeutique de la musique est mise en relief, mais je ne connais pas de méthode plus efficace et plus simple que celle qui est exposée dans ce livre précédé d'une émouvante lettre à Hephzibah Hauser Ménuhin par Mme Noémi Halpério, et d'une préface de Hephzibah, Yaltah et Yehudi Menuhin dont voici le dernier paragraphe:

«Nous qui avons, dès notre enfance, eu la chance de suivre un chemin parallèle à celui que Mastropalo, nous qui avons eu le bonheur de pouvoir nous exprimer par la musique, sommes émus de protéger de notre confiance ce livre qui rapproche technique, art et prière.»

Cet ouvrage est merveilleusement enrichissant par les exemples qu'il fournit, notamment sur les bienfaits de la musique qui «élève l'âme». Déjà Platon, et bien avant lui, on avait reconnu l'excellence de la musicothérapie. M. Mastropalo démontre que cette méthode, que le fait de jouer, n'est pas limité à une élite mais s'adresse à tous.

«Une mélodie transcrite un état d'âme. Elle est aussi «un regard sur les choses». Tout peut être joué, comme tout peut être mesuré. Qu'on apprenne, dès l'enfance, à voir le côté musical de son cadre naturel et artificiel. Qu'on apprenne à chanter une usine, une montagne, des moutons qui bougent, des enfants, des infirmes...»

Il est bien connu que le chant, la musique libèrent, c'est un moyen d'expression à nul autre pareil.

Lorsque l'on fait de la musique ensemble, on comprend mieux le bien-être d'ordre logique que donne la joie de participer à une chose commune. Etre ensemble ne doit pas être une fatalité nécessaire, les gens ont tort de penser qu'ils seraient plus libres s'ils avaient la chance d'être seuls!»

«Il y a une règle impérative: une flûte de bambou ne se donne pas. Si l'on en désire une, il faut la construire.

Construire des flûtes de bambou et en

jouer peut devenir une véritable technique éducative, applicable à des classes de très jeunes enfants.»

Ce livre, accessible à chacun, est d'une très grande importance sur le plan éducatif.

(Cahier Maïeutique No 18, Institut Maïeutique, Sainte-Beuve 4, Lausanne.)

Le sens caché des évangiles et l'avenir de l'humanité par Kurt Eggenstein

Il s'agit des révélations du Christ à un musicien autrichien né à Graz, Jacob Lorber, révélations qui se sont produites à partir de 1840 jusqu'en 1864. L'ensemble de l'œuvre de Lorber compte quelque 10.000 pages. M. Kurt Eggenstein en a extrait des passages significatifs qu'il a commentés à la lumière de la science contemporaine; son ouvrage a été traduit par Valdo Secrétan dont le père est pasteur.

A vrai dire on reste confondu par l'exactitude du message que Lorber assurait provenir d'une «voix intérieure» dont le siège est «La région du cœur». Supercherie? Il est difficile de l'admettre, car de nombreux témoins ayant vu Jacob Lorber à sa table de travail ont pu constater qu'il écrivait tout naturellement, mais qu'il aurait été capable de composer lui-même la majeure partie de ces pages, car il ne possédait pas la formation adéquate. De plus, sa bibliothé-

que ne consistait qu'en un seul livre: la Bible.

Or la «Nouvelle Révélation» communiquée par le Christ à J. Lorber concerne des sujets aussi divers que «les structures de l'univers», la «prédiction des exploits scientifiques» actuels, la critique biblique, la paléontologie humaine, la nouvelle théologie etc, etc.

En définitive, ce livre ne laisse pas indifférent. Le message qu'il contient est fait d'espérance pour les «hommes de bonne volonté».

A. C.

(Collection Mystiques et Religions, Dervy-Livres, Paris, 563 pages.)

Pensée

Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs.

Ozanam

Livres: les succès de la quinzaine

Titres	Auteurs	Editeurs	Classement précédent
1. Moi, Adeline accoucheuse	A. Favre	d'En Bas	7
2. L'Allée du roi	Françoise Chandemagor	Julliard	1
3. Le pain de l'Etranger	Henri Troyat	Flammarion	2
4. Chienne de vie je t'aime	M. Brossard-Le-Grand	Centurion	9
5. Soyez bien dans votre assiette	Dr C. Koussmine	Tchou	6
6. La cérémonie des adieux	Simone de Beauvais	NRF	5
7. L'Eglise verte	Hervé Bazin	Seuil	10
8. L'Angevine	René Fallet	Grasset	non classé
9. Un autre nom pour l'amour	Colleen Mc Cullough	Belfond	6
10. Mémoires intimes	Georges Simenon	Presses/Cité	3

Liste établie d'après les renseignements fournis par dix libraires de Suisse romande et portant sur la quinzaine du 8 février 1982 au 22 février 1982.

Prenez goût à l'arôme...

Faite de tabac
Maryland
fin.

4
mg goudrons
0,4
mg nicotine



...de la nouvelle Parisienne Extra!

Linas PAX 822

90-1911

Cartes de visite — Imprimerie Courvoisier S.A.



Section de La Chaux-de-Fonds 29319
SERVICE DE SOINS À DOMICILE, infirmières et diététiciennes diplômées, tél. 039/22 22 89 ou 22 20 38

OFFRES D'EMPLOIS

au printemps
votre innovation à La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

VENDEUR

pour notre rayon
«ÉLECTRO-MÉNAGER»

(cuisinières, frigos, machines à laver, aspirateurs et tous appareils électriques).

Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

28.12260

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

EN MÉCANIQUE, DE FORMATION ETS-EPF OU ÉQUIVALENTE.

pour la construction de nos installations destinées à la fabrication du verre de sécurité trempé et feuilleté.

Ces installations d'un haut niveau technique touchent à l'électrothermie, la construction métallique, la mécanique de précision, les asservissements divers et, certaines sont équipées de micro-ordinateurs.

Ce poste conviendrait à une personne en mesure de gérer les projets et disposant de réelles capacités de création, réalisation et savoir-faire technique.

Elle devra être au bénéfice d'une solide expérience et posséder, si possible la langue anglaise.

INGÉNIEUR EN ÉLECTROTECHNIQUE

DE FORMATION ETS OU ÉQUIVALENTE

pour la construction de nos tableaux électriques et l'élaboration de leurs schémas.

Le candidat devrait être en mesure de traiter avec notre clientèle et devrait envisager quelques déplacements.

Nous requérons quelques années d'expérience et souhaitons de bonnes connaissances en hardware et software.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres de services avec les documents habituels à:

CATTIN MACHINES SA

Fabrique d'équipements pour l'industrie verrière
Bd des Eplatures 50

2301 La Chaux-de-Fonds

37585

CATTIN MACHINES

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 52

Leonard Leokum et Paul Posnick

La guerre météo a commencé

Roman

Editions de Trévisé

Droits réservés Opéra Mundi, Paris

— Pourquoi me demander cela, Forest? Vous en savez sûrement autant que moi.

— Non, je ne le crois pas, professeur, et c'est une des raisons pour lesquelles je suis ici. J'ai besoin de votre opinion sur quelque chose que je ne comprends pas.

Forest avait adopté le ton de l'étudiant en face de son professeur, et Karapov joua le jeu spontanément.

— Bien sûr, je suis toujours heureux de vous donner un coup de main, de quelque manière que ce soit. Vous le savez depuis toujours. Qu'est-ce qui vous embarrasse?

Forest avait décidé de mettre Karapov dans la confiance, aussi, il respira un grand coup et se mit à parler. Le professeur sirotait son brandy. Il écouta attentivement.

— Je suis de plus en plus perplexe devant les conséquences des expériences de modification climatique. J'en ai parlé à Arthur et il s'en est moqué. J'en ai parlé au général Wells et il a eu la même réaction. J'étais près de tout laisser tomber, lorsque j'ai reçu un billet qu'Arthur a posté juste avant de mourir. Il s'est livré à quelques recherches, et il a recueilli un nom — le Projet Jeudi — et ceci. (Forest tira la photocopie de sa poche.) Il n'y a rien compris, et moi non plus. (Il tendit le papier à Karapov.) Les annotations ont apparemment été écrites en russe, et j'espérais que vous seriez en mesure de les traduire pour moi.

Les mains de Karapov semblèrent trembler tandis qu'il déplaçait lentement le papier — mais peut-être tremblaient-elles toute la journée. Il leva le document, l'approchant de la lampe à côté de son fauteuil, et il l'examina.

— Et comment avez-vous cru qu'il fallait interpréter cela? dit-il enfin avec, dans la voix, une touche d'ironie.

Forest s'agita dans son fauteuil. Il prit son brandy et puis le reposa, sans y toucher.

— Cela ressemble à une cellule d'expérimentation, à une «chambre à nuages» hautement perfectionnée, et certainement plus avancée et plus compliquée que tout ce que j'ai vu ou que tout ce dont j'ai entendu parler jusqu'à présent. Et depuis que l'URSS porte certainement le même intérêt que nous à la modification du climat... j'ai

pensé que cela pouvait être une clé du temps bizarre que nous avons.

Forest regarda attentivement le visage de Karapov, et il vit qu'une vague d'émotions le submergeait: surprise, incrédulité. Et, enfin, il le vit éclater de rire. Le professeur agita le papier dans la direction de Forest.

— Cette photographie n'est la clé de rien du tout, Forest. Je suis désolé de devoir anéantir pour vous ce mystère et cette intrigue, mais l'écriture sur ce papier est la mienne. J'ignore comment Arthur se l'est procuré, et je présume que nous ne le saurons jamais, mais ceci est le plan d'une cellule qui n'a jamais été construite. C'est une idée idiote que j'ai eue il y a quelques années et qui s'est révélée irréalisable.

Karapov replia le papier et le jeta sur la petite table.

— Et voilà pour ce qui est des documents secrets.

Il prit son verre de brandy et avala une bonne gorgée. Il se forma des gouttes de sueur sur son front, mais Forest commençait lui aussi à transpirer.

Karapov posa son verre sur la table et se frotta les mains. Il semblait s'amuser à jouer les démolisseurs.

— Ainsi, vous avez pensé que parce que c'était écrit en russe..., dit-il avec un petit rire.

Mais Forest ne rit pas avec lui, il ne pouvait

même pas se forcer à sourire. Il regardait seulement le professeur qui parlait.

— Pour ce qui est des expériences météo, je vous ai dit que c'était surtout des sottises, y compris la mienne. Le temps est étrange parce que nous sommes entrés dans une période d'extrême instabilité de notre climat, comme nous le disions. Ce qui est apparemment inexplicable se produit, et nous essayons d'en découvrir la cause parce que nous sommes des scientifiques, nous devons également tenir compte de la réalité. Et notre Mère Nature est toujours une force beaucoup plus puissante que nous, pauvres mortels.

Karapov observa l'expression du visage de Forest et il lui sourit, comme à un enfant.

— Vous êtes venu pour poser des questions à votre vieux professeur et vous boudez parce que vous n'aimez pas les réponses? Allons, allons, il y a beaucoup de désillusions dans la vie, et beaucoup de frustrations dans la science. Cela ne nous empêche pas de vivre, hein?

Le professeur en avait terminé avec cette discussion et paraissait fatigué et un peu ivre. Il était disposé à ce que Forest lui souhaite une bonne nuit. Mais Forest n'en avait pas encore tout à fait terminé. Il y avait encore quelque chose sur quoi il voulait l'interroger. Il but les dernières gouttes de son brandy, essayant de formuler mentalement la question, puis soudain, il y renonça. Il connaissait la réponse. Forest posa son verre et se leva. (à suivre)

ECONOMIE

Le service postal voyageurs et marchandises face à l'horaire cadencé CFF
Détails sur les augmentations tarifaires et les nouvelles prestations

Au cours d'une rencontre avec les journalistes économiques, la direction des PTT a évoqué différents problèmes relatifs au service postal des voyageurs et des marchandises...

Rubrique économique: Roland CARRERA

La hausse des coûts a donc aggravé la situation financière du service postal des voyageurs qui a vu son taux de couverture des frais, déjà insuffisant, baisser encore.

DÉTAILS CONCERNANT LE TARIF VOYAGEURS

Toutes les taxes ne sont pas augmentées dans la même proportion. La hausse est par exemple plus faible sur les lignes de montagne à tarif majoré que sur celles de plaine à tarif plus avantageux.

CARTE À COURSES MULTIPLES

En même temps, la carte à courses multiples sera introduite dans toute la Suisse sur la base de 13 courses pour 10. En payant le prix de 10 courses simples, on pourra effectuer 13 voyages sur le même parcours...

Malgré ces adaptations tarifaires, les prestations du service postal des voyageurs demeureront avantageuses, l'usage des transports publics étant toujours plus économique que l'emploi d'un véhicule à moteur privé.

LE SERVICE POSTAL ET HORAIRE CADENCÉ

L'attrait des transports publics sera encore renforcé de l'introduction, le 23 mai prochain, de l'horaire cadencé des chemins de fer. La presse en a déjà abondamment parlé...

Malgré leur diversité, les transports publics de Suisse s'efforcent de coordonner leurs prestations. C'est pourquoi, les améliorations sensibles qui seront offertes par les chemins de fer ne termineront pas à la gare du train.

Si les grands axes ferroviaires sont très fréquentés, il n'en va souvent pas de même pour les lignes d'automobiles postales dont la fonction et le réseau sont différents.

Jusqu'en 1984 à peu près, les dépenses supplémentaires liées au nouvel horaire devraient influencer négativement le compte d'exploitation du service postal des voyageurs.

CONSEQUENCES DU NOUVEAU CONCEPT SUR LES TRANSPORTS POSTAUX

Le service postal des voyageurs n'est pas le seul à subir les effets du nouveau concept des trains de voyageurs. Il a fallu également adapter le transport des envois postaux.

base aux discussions. Grâce à l'excellent esprit de collaboration et de compréhension dont ont fait preuve les deux entreprises fédérales...

La durée des arrêts, parfois fortement réduite tant pour les trains régionaux que pour les directs, a posé des problèmes particuliers.

Le nouveau concept ferroviaire prévoit la circulation, sur des tronçons déterminés, de compositions fixes qui rendent plus difficiles l'adjonction des wagons-poste.

Les chemins de fer cherchent également à offrir les meilleurs correspondances pour toutes les directions dans les gares importantes où de nombreuses lignes se croisent.

Mais le nouveau concept n'aura pas que des conséquences négatives. Parmi les effets positifs, on peut citer les possibilités d'acheminement plus variées qu'offriront les trains circulant plus nombreux à cadence régulière.

Dans les travaux préparatoires comme au cours des négociations avec les organes ferroviaires, les PTT ont tout mis en œuvre pour maintenir l'offre de prestations actuelle.

Le nouveau concept des trains de voyageurs innove dans une mesure inconnue jusqu'ici. Il était dès lors indispensable d'instruire spécialement le personnel postal d'exploitation.

Prochain article: L'évolution dans les années à venir au Département des télécommunications (Telepac, Teletex, Vidéotex, liaisons par satellites et introduction des premiers câbles à fibres optiques en termes d'investissements.

T

topo

Belgique: dévaluation, pourquoi?

La Belgique dévalue son franc, parce qu'elle est criblée de dettes et que ses gouvernements successifs s'y sont cassés les dents.

La dévaluation tolérée au sein du système monétaire européen (SME), après une nuit entière de négociations - où le Danemark et sa couronne était aussi partie prenante - n'est jamais qu'une expérience additionnelle pour le gouvernement belge actuel.

Dans les conditions socio-économiques actuelles, il vaudrait mieux qu'elle réussisse, mais la marge de sécurité est étroite.

Comme tous les pays d'Europe, la Belgique a connu la période de surchauffe conjoncturelle durant laquelle capitaux et investissements coulaient à flots dans ce pays particulièrement accueillant, à l'esprit «européen» très développé...

Sans que ce soit toujours le beau fixe, tant s'en faut, des acquis sociaux remarquables ont été obtenus, des dépenses publiques engagées largement.

Les faillites furent nombreuses, les licenciements placèrent la Belgique en tête du taux européen du chômage avec 13% de la population (10 millions

d'habitants en chiffre rond). A cela vient s'ajouter le fait que la Belgique vit au-dessus de ses moyens avec un gouffre ouvert dans les finances publiques et un déficit estimé à 10% par rapport au produit national brut.

Cependant, même avec une inflation de plus de 8% l'opération pourrait rendre sa vitalité à l'industrie d'exportation notamment. La Suisse qui importe annuellement pour près de 2,5 milliards de francs suisses bénéficierait de prix meilleurs marchés pour les combustibles et matières premières...

Les industriels belges vont tout de même entrer sérieusement en concurrence avec ceux des pays qui connaissent un taux inflationniste plus élevé et qui seront déjà pénalisés sur ce point sans compter les 8,5% de dévaluation de différence.

Sans parler du fait qu'elle va encore compliquer une situation déjà pas mal enchevêtrée en matière de Marché commun agricole.

La dévaluation, il est utile de le préciser est accompagnée d'autres mesures telles que baisse de certains impôts, blocage des prix et de salaires.

Il faut ajouter à cela une Wallonie en perte de vitesse économique, mais dominante sur le plan culturel et des Flandres qui bénéficiaient d'une belle vitalité économique qu'elles vont probablement développer.

Roland CARRERA

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

Table with columns for course types (A, B), market sections (NEUCHÂTEL, HORS BOURSE, ACTIONS SUISSES) and various stock indices.

BOURSE

Table listing various stocks and indices with columns for price, change, and other market data.

Table containing exchange rates (BILLETS CHANGE), currencies (DEWISES), and market indicators (MARCHÉ DE L'OR, CONVENTION OR).

Table listing international stock indices such as NEW YORK, LINGOT D'OR, and TOKYO.

IND. DOW JONES INDUS. Précédent: 824.30 Nouveau: 811.26

Table listing various international stocks and companies with their respective prices and market data.

Achat 100 DM Devise 79.35

Achat 100 FF Devise 30.90

Achat 1 \$ US Devise 1.8525

LINGOT D'OR 21875 - 22175

INVEST DIAMANT Février 1982 1 ct 500

Pensez à vous: votre famille s'en réjouira!

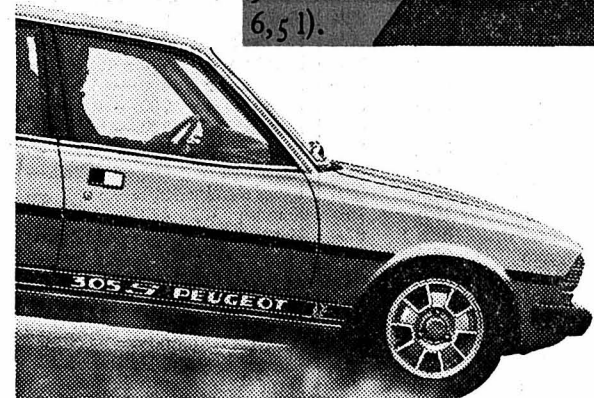
Vous avez une famille? Parfait — mais ce n'est pas une raison pour vous contenter d'une voiture fade! Les 89 ch de la Peugeot 305 S sont là pour votre plaisir. Mais aussi pour garantir activement la sécurité de votre famille. Et il en va de même avec la traction avant et avec la suspension à quatre roues indépendantes: vous prenez plaisir à la tenue de route sportive pendant que vos proches se prélassent dans un confort de long-courrier. Le vaste coffre et la sobriété sont, par contre, là pour tous. N'hésitez donc pas à être égoïste: toute la famille s'en réjouira!



Décevez le pompiste...!

Moins on voit le pompiste, plus on le salue cordialement. Vrai, non? Et une voiture comme la Peugeot 305 S, avec son moteur en alliage léger et son faible poids, confirme cet adage (consommation DIN à 90 km/h: 6,5 l).

En un clin d'œil à 100 km/h. Pour le plaisir. Mais pas seulement pour le plaisir: on apprécie toujours quelques chevaux de réserve lors d'un dépassement! La puissante accélération (0-100 km/h: 12 s; 162 km/h) vous tassera d'ailleurs délicatement dans un fauteuil ultra-confortable. Un fauteuil dont le maintien latéral est exemplaire.

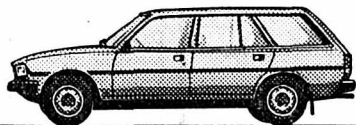
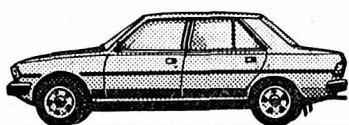


Un thème qui ne vous encombrera plus: les bagages.

En matière de bagages, la Peugeot 305 S est gloutonne. Si elle a hérité le tempérament et les prestations d'une voiture sportive, elle n'en a cependant pas le coffre étriqué: un volume de 464 l pour les bagages est à votre disposition. Et si vous avez de plus vastes ambitions, examinez donc le break Peugeot 305!



En un clin d'œil à 0 km/h. Pour la sécurité. Mais pas seulement pour la sécurité: les freins assistés — avec disques à l'avant — vous tirent d'affaire dans les situations délicates, qui peuvent toujours se présenter.



PEUGEOT 305

PEUGEOT 305 S: moteur en alliage léger, 1472 cm³, 64 kW (89 ch DIN); vitesse de pointe: 162 km/h; consommation: 6,5 l à 90 km/h; jantes en alliage léger avec pneus extra-larges; condamnation électromagnétique des portières; vitres teintées; fr. 15950.— Peugeot 305 GL: moteur en alliage léger, 1290 cm³, 47 kW (65 ch DIN); vitesse de pointe: 147 km/h; fr. 12950.— Autres versions Peugeot 305 de 1290 cm³ à 1548 cm³ (diesel), à partir de fr. 11950.— (Peugeot 305). PEUGEOT 305 Break: à partir de 13950.— (modèle GL). 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot.

SPORTS

Les championnats du monde de handball débute aujourd'hui Les pays de l'Est favoris, objectif suisse le tour principal

Les pays de l'Est européen seront les grands favoris du 10e championnat du monde de handball, dès ce jour jusqu'au 7 mars en RFA: La RDA, championne olympique, l'URSS, finaliste à Moscou, la Roumanie et la Yougoslavie se battront pour l'obtention des médailles. Les formations occidentales n'auront que très peu de chances de s'immiscer dans la lutte pour les premières places. La RFA jouera certes à domicile, mais elle a perdu trop de ses éléments depuis son titre olympique d'il y a quatre ans pour prétendre jouer les premiers rôles, à moins que le «mage» Vlado Stenzel n'arrive à sublimer ses troupes...

AMBITIONS SUISSES

La Roumanie et la Yougoslavie devraient avoir un chemin vers les finales plus facile que l'URSS et la RDA. Elles devraient en effet retrouver au tour principal, dans le groupe 2, la Hongrie, l'Espagne, la Suède et le Danemark. Soviétiques et Allemands de l'Est devraient eux affronter dans le groupe 1 la RFA, la Tchécoslovaquie, la Pologne et vraisemblablement la Suisse.

La formation de Sead Hasanefendic disputera le tour préliminaire dans la poule C, aux côtés de la RDA, de la Pologne et du Japon. Elle devrait battre le Japon et se qualifier pour le tour principal (les trois premiers «passent»). Une défaite face aux Nippons (outre les revers vraisemblables contre la RDA et la

Pologne) et une participation au tournoi de consolation pour les places 13 à 16 seraient une déception. Un classement parmi les six premiers et une qualification pour les Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles correspondraient à une sensation. Plus réalistement, un classement dans les dix premiers, voire les huit premiers, serait un excellent résultat.

AVEC LES GRANDS...

En cas de qualification pour le tour principal, la Suisse se retrouverait, sauf énorme surprise, aux côtés de l'URSS, la RFA et la Tchécoslovaquie, outre la RDA et la Pologne. Le premier de la poule jouera la finale pour la médaille d'or, le second la finale pour la troisième place et le troisième celle pour le 5e rang.

Ces trois équipes étant qualifiées pour les JO en compagnie des trois premières formations de l'autre groupe. Ainsi, pour obtenir son billet pour Los Angeles, la Suisse devrait accomplir l'exploit de s'imposer contre la Pologne, la Tchécoslovaquie et la RFA, l'URSS et la RDA se trouvant hors de portée. Ces équipes peuvent certes être inquiétées par une sélection helvétique dans un bon jour, mais il paraît difficile pour la Suisse de réussir à trois reprises une performance au-dessus de ses moyens habituels. Un sixième rang lors de ces Mondiaux constituerait le plus grand résultat de tous les temps pour l'équipe suisse.

LE PROGRAMME

Tour préliminaire, groupe C: Ce jour: Pologne-Suisse et RDA-Japon à Hambourg; 24.2: Pologne-Japon et RDA-Suisse à Brême; 26.2: Japon-Suisse et RDA-Pologne à Kiel. Quatre groupes préliminaires, les trois premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour principal. Les résultats des confrontations directes du tour préliminaire sont pris en compte au 2ème tour.

tations directes du tour préliminaire sont pris en compte au 2ème tour.

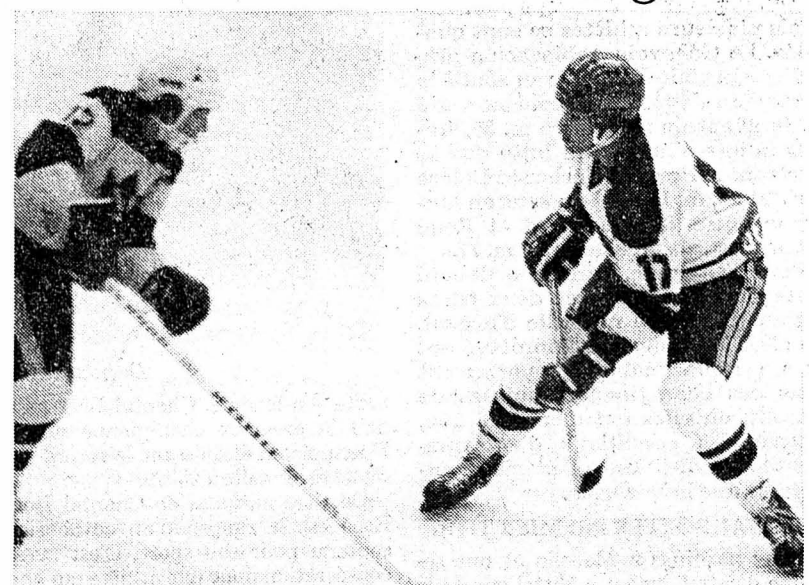
Tour principal: groupe 1 (avec vraisemblablement URSS, RFA et Tchécoslovaquie de la poule A et RDA, Pologne et Suisse de la poule C): Matchs le 28.2. à Hannover et Bremerhaven; le 2.3. à Dortmund et Luebeck; le 4.3. à Dortmund et Dusseldorf. **Groupe 2** (sans doute Hongrie, Espagne et Suède de la poule B et Roumanie, Yougoslavie et Danemark de la poule D): matchs le 28.2. à Munich et Offenbourg; le 2.3. à Bœblingen et Guenbourg; le 4.3. à Francfort et Elsenfeld.

Finales, 6.3. à Dortmund: Finale pour la 5ème place (3e gr. 1 - 3e gr. 2) et finale pour la 3e place (2e gr. 1 - 2e gr. 2). Le 7.3. à Minden: finale pour la 11e place (6e gr. 1 - 6e gr. 2) et finale pour la 9e place (5e gr. 1 - 5e gr. 2). Le 7.3. à Dortmund: finale pour la 7e place (4e gr. 1 - 4e gr. 2) et finale pour la 1ère place (1er gr. 1 - 1er gr. 2.).

LA SÉLECTION SUISSE

Gardiens: Hanspeter Lutz (28 ans/103 matchs internationaux), Peter Hurlimann, (24/14), Martin Ott (25/41). Joueurs de Champ: Heinz Feigl (22/13), Robert Jehle (30/168), Ueli Nacht (30/123), Max Schär (29/175), Markus Lehmann (27/61), Ugo Iametti (23/19), Ruedi Weber (25/78), Hans Huber (31/180), Konrad Affolter (28/126), Peter Jehle (25/34), Uwe Mall (20/3), Norwin Platzer (20/14), Max Delhees (22/3).

Dernier match de la saison aux Mèlèzes La Chaux-de-Fonds - Langenthal



Trotter, dont ce sera peut-être la dernière apparition aux Mèlèzes, tiendra à se distinguer. (Photo AS)

C'est en effet ce soir, à 20 heures, que prendra fin le championnat 1981-1982 sur la patinoire des Mèlèzes. Les Chaux-de-Fonniers tiendront certainement à terminer en beauté en battant Langenthal, ceci afin de conquérir la troisième place du groupe. L'objectif sera d'ailleurs le même pour le club visiteur qui est, tout comme les Neuchâtelois, débarrassé de tous soucis. Une certitude, les deux équipes joueront en «décontraction» ce qui devrait donner lieu à un beau spectacle final de cette saison où les Chaux-de-Fonniers ont connu trop de résultats en «dents de scie» pour espérer jouer les premiers rôles.

Volleyball

Coupes d'Europe

Clubs champions, tournoi final à Paris: 1. CSKA Moscou 3/6; 2. Robe di Kappa Turin 3/5; 3. Dinamo Bucarest 3/4; 4. Olympiakos Piree 3/3.

Vainqueurs de coupe: A Etterbeek, en Belgique, l'URSS a également obtenu le second trophée européen, celui des clubs vainqueurs de coupe. Classement: 1. Automobilist Leningrad (3/6); 2. Levski/Spartak Sofia 3/5; 3. Steaua Bucarest 3/4; 4. AS Grenoble 3/3.

Coupe confédérale: En l'absence des pays de l'Est, qui boude toujours la coupe confédérale, dont c'était à la deuxième édition, le favori s'est imposé dans son fief. Classement final: 1. Starlift Voorburg (Ho) 3/6; 2. Toseroni Roma 3/5; 3. Guney Sana Adana (Tur) 3/4; 4. Turavia (Esp) 3/3.

Volleyball: championnat de ligue B, groupe ouest Tramelan - Montreux 2-3

Salle de sports de Saint-Imier, 150 spectateurs. - ARBITRES, MM. V. Bréchet et H. Koller. - SETS: 15-9, 13-15, 15-13, 8-15, 12-15; durée de 109 minutes. - TRAMELAN: Rüfli, van der Weid, Rolli, Tellenbach, Callegaro, Müller, Dal Bianco.

Les nombreux spectateurs auront assisté à Saint-Imier à une excellente présentation de volleyball, grâce à deux équipes tournées vers l'offensive, construisant des actions avec des schémas précis, un jeu rapide et des défenses attentives.

Tout au long de la rencontre, on a assisté à de longs échanges, au cours desquels les défenseurs ont remonté des balles que tout le monde croyait perdues.

Seulement, le résultat final, incontestablement en faveur de Montreux, a un goût quelque peu amer pour les Tramelots: si tous les joueurs avaient marqué la concentration nécessaire durant tout le match et avaient défendu avec autant d'énergie qu'en attaque, les deux points ne seraient pas allés sur les rives du Léman.

Les Vaudois qui avaient besoin de points - au contraire des Tramelots - ont travaillé durant la rencontre montrant ainsi qu'ils voulaient davantage la victoire que l'équipe jurassienne.

C'est au début du deuxième set et lors de l'attaque de la dernière manche que

les Tramelots se sont relâchés. Et pourtant, ils ont les possibilités de jouer à un niveau plus élevé, et surtout de faire preuve de plus de concentration, élément important dans un match de volleyball; on en veut pour preuve que, dans le cinquième set, Montreux menait 14-7 avant de se faire remonter à 12-14 par des Tramelots jouant avec une grande conviction et beaucoup de cœur... mais un peu tardivement.

Ce soir le CP Fleurier reçoit Martigny

Voilà donc les Fleurisans bien partis dans ce tour final pour la promotion en ligue nationale B. Il s'agira pour eux, ce soir à 20 h. 15, de ne pas pêcher par excès de confiance, car si la saison passée les Octoduriens s'étaient inclinés face à Moutier en terre valaisanne, ils avaient contraint ces derniers au match de barrage en créant la surprise en terre prévôtoise. Les Fleurisans sont donc avertis et ils devront se méfier afin de ne pas se laisser surprendre et avoir recours à un match de barrage, à tourner à deux lignes, cela risquerait de les épuiser physiquement, ce qui compromettrait leurs chances pour la suite de ce tour, la participation de Rota et de Messerli étant quasiment incertaine.

Fleurier bénéficiera toutefois de l'avantage de jouer sur sa patinoire et devant son public, qui, au vu du grand nombre de ceux qui ont fait le déplacement de samedi à Martigny, sera sans doute nombreux à prendre le chemin de Belleruche ce soir. Il faut relever qu'afin de ne pas être débordé, les caisses seront ouvertes dès 16 h.

Un autre point positif, Kobler semble, avec trois buts, avoir retrouvé le chemin des filets adverses.

Suite des informations sportives

14

Coup d'œil sur le football hors de nos frontières Vers une finale Bayern-Hambourg en RFA

Les deux «grands» d'Allemagne ont longtemps tremblé lors des quarts de finale de la Coupe. Bayern Munich a dû recourir aux prolongations à Brême alors que Hambourg n'a fait la décision que dans les dix dernières minutes face aux amateurs de Göttingen. Même si Bayern et Hambourg évolueront à l'extérieur lors des demi-finales (Bayern à Bochum et Hambourg à Nuremberg), toute

l'Allemagne parle déjà d'une finale de rêve entre Breitner et les siens et Beckenbauer «and co».

Une semaine après sa défaite à Karlsruhe, Bayern Munich avait tout à perdre à Brême, une formation qui occupe une surprenante 5e place en championnat. Tout avait mal commencé pour les Munichois, qui concédaient un pénalty à la 25e minute, pénalty transformé par Reinders. Les 35.000 spectateurs se mettaient à croire à l'exploit possible de leurs favoris. Mais une grossière erreur du portier Burdenski permettait à Paul Breitner d'égaliser à la 58e minute. Quatre minutes après le début de la première prolongation, un exploit du jeune Mathy, qui servait Breitner sur un plateau, donnait la victoire au Bayern.

A dix jours de son match contre Neuchâtel Xamax, Hambourg, privé des services de Beckenbauer, n'a pas laissé une grande impression à Göttingen. Menés

au score à la 58e minute, les coéquipiers de Kaltz pouvaient craindre le pire. Mais, une réussite du Danois Bastrup et deux buts dans les dix dernières minutes par Milewski et Von Heesen sonnaient le glas des espérances des amateurs.

La surprise de ces quarts de finale est venue de Nuremberg. En danger de relégation, Nuremberg s'est payé le luxe d'éliminer Borussia Mönchengladbach (3-1) devant 40.000 spectateurs. Le manque de sûreté du gardien Kleff a précipité la défaite des poulaillers de Jupp Heynckes.

Enfin, VfL Bochum, l'ancienne équipe de Christian Gross, a également peiné à domicile face à Ulm (2e Bundesliga). Les locaux ont fait la décision dans les prolongations en marquant deux buts par Oswald et Schreier.

Voici l'ordre des demi-finales: VfL Bochum - Bayern Munich; Nuremberg - Hambourg.

Hockey sur glace

Chalk reste à Rapperswil

Il y a quelques jours, le SC Rapperswil/Jona (LNB) avait annoncé le départ de son entraîneur-joueur canadien David Chalk. Finalement les Saint-Gallois ont décidé de renouveler pour deux ans le contrat liant leur club à ce buteur de 30 ans. Mais, en tant que joueur exclusivement, Heinz Zehnder (de Bulach, première ligue) sera le nouvel entraîneur du club. Le club est actuellement en tractations avec son second étranger, John Baby, autre Canadien.

Alors tous à Belleruche ce soir et hop Fleurier!!!

CHAMPIONNAT DE TROISIÈME LIGUE

Diesse - Cortébert 2-10 (0-1, 2-0, 0-9).

Juniors: douzième titre pour Kloten

Avec des victoires sur Bienne et Davos, l'EHC Kloten s'est d'ores et déjà assuré son 12e titre de champion suisse juniors.

Juniors-élite, tour final: Davos-Arosa 7-5; Langnau-Berne 7-3; Bienne-Kloten 5-14; Arosa-Berne 3-3; Kloten-Davos 7-2. Classement: 1. Kloten 9/28; 2. Berne 9/23; 3. Langnau 8/21; 4. Arosa 9/16; 5. Davos 9/16; 6. Bienne 8/10.

Tour de promotion/relegation: Olten-Ambri 5-3; Herisau-Coire 3-6; Coire-Chaux-de-Fonds 4-2; Herisau-Ambri 5-3. Classement: 1. Coire 9/14; 2. Olten 9/14; 3. Ambri 9/11; 4. Herisau 9/9; 5. La Chaux-de-Fonds 8/6; 6. Sierre 8/0.

Tour de relégation; Groupe ouest: Langenthal-Lyss 5-2; Ge/Servette-Fribourg-Gottéron 2-3; Villars-Lausanne 5-7; Genève-Servette-Langenthal 4-6; Fribourg-Gottéron-Villars 5-0; Lausanne-Lyss 4-3. Classement: 1. Langenthal 9/18; 2. Fribourg-Gottéron 9/14; 3. Lausanne 9/11; 4. Ge/Servette 9/7; 5. Lyss et Villars 9/2; 6. Lyss et Villars sont relégués.

CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Thoune - Moutier 9-4 (3-0, 3-3, 3-1).

CHAMPIONNAT DES MINIS

Moutier - Fleurier 2-8 (1-1, 1-3, 0-4).

France: ils sont encore trois

Le coude à coude entre Saint-Etienne et Girondins se poursuit. Stéphanois et Girondins sont toujours à égalité après 27 journées sur 38. Avec leur match à Nice, avancé d'un jour, les Monégasques d'Umberto Barberis avaient été d'éphémères leaders. Mais l'AS Monaco n'est qu'à un point des deux leaders.

En revanche, il semble bien que les chances de Sochaux, après sa défaite à Lens (2-3) soient désormais compromises. Et en bas du tableau, il faut bien compter encore 8 équipes impliquées dans la lutte contre la relégation.

Monaco se rendait, vendredi déjà, à Nice. Une action parfaite entre Barberis, Christophe et Pécot, trouvait encore l'international suisse à la conclusion: 0-1 après dix minutes, et en l'espace de 100 secondes, le sort de la lanterne rouge niçoise était scellée par Pécot (10e). Le score ne bougera plus. La presse française relève surtout l'entente qui règne entre Barberis, le demi, et Pécot, l'avant-centre. Un tandem qui promet encore d'autres buts.

Au stade Gerland, devant 30.000 spectateurs, dans le derby Lyon-Saint-Etienne, on a vu du «super platini». Présent aux quatre coins du terrain, il multipliait les exploits techniques, les dribbles variés et les longues passes précises. Et, surtout, il accomplit un travail défensif exemplaire de ratissage et de récupération de balles.

Michel Hidalgo respire. En dehors de Pécot, il a découvert un autre centre-avant français en forme. Le Bordelais Bernard Lacombe a inscrit 3 buts face à Bastia (4-0), où le Suisse Raimondo Ponte, longtemps blessé, faisait sa rentrée. Comme faux ailier droit, Ponte appartenait aux rares «vaillants» d'une équipe corse vouée à la défense unique.

Les deux meilleurs buteurs s'affrontaient lors d'Auxerre-Tours. 1-2 entre Szarmach, le Polonais d'Auxerre, et Onnis, l'Argentin de Tours, qui rejoint le

premier au classement des buteurs (18 réussites). Meilleur Français: Platini (16 buts). Classement:

1. Saint-Etienne 27-38 (51-23);
2. Girondins de Bordeaux 27-38 (45-25);
3. AS Monaco 27-37, RM Sochaux 27-34;
4. Paris Saint-Germain 27-33;
5. Laval 27-32;
6. Brest 27-29;
7. Nancy 27-28;
8. Nantes 26-27;
9. Tours 27-27;
10. Lille 27-26;
11. Bastia 27-25;
12. Lyon 27-24;
13. Auxerre 27-23;
14. Strasbourg 26-22;
15. Valenciennes 27-21;
16. Metz 26-20;
17. Montpellier 27-20;
18. Lens 26-17;
19. Nice 27-15.

● Il n'y avait pas de championnat d'Italie ce week-end.

CAMPEURS!

Nous exposons au
Salon des vacances
LAUSANNE

du 20 au 28 février 1982

Découvrez les nouveaux modèles
de tentes sur remorque

JAMET - ERICA
RACLET

Conseils sur place
par votre
spécialiste:



LE CRÊT-DU-LOCLE - TÉL. 039/26.78.78

SPORTS

Chantal Botter et Anne-Mylène Cavin (Olympic) championnes suisses

Les premiers championnats suisses en salle ont connu un beau succès de participation à quelques semaines des championnats d'Europe pour lesquels plusieurs athlètes se sont qualifiés. Le Genevois Aebischer a affiché une parfaite maîtrise au saut à la perche en débutant le concours à 5 m. 10 avant de franchir 5 m. 35. Autres points d'intérêt, la lutte que se livrèrent le Bernois Gerber et Delèze sur 800 m., ou le duel du saut en longueur entre Rolf Bernard et René Gloor mesurés tous deux à 7 m. 77.

Pour l'Olympic, l'année a débuté de façon inespérée avec deux titres nationaux et une médaille d'argent. En effet les Chaux-de-Fonnières ont eu un remarquable comportement dans ces championnats suisses de Macolin où elles ont démontré que, malgré des conditions d'entraînement assez difficiles, elles ont su entretenir une belle forme.

CHANTAL BOTTER PREMIER TITRE

Deux meetings à Macolin et une semaine d'entraînement à Vittel ont eu le meilleur effet pour Chantal Botter-Erné qui abordait ces championnats suisses avec confiance. Première de sa série en 26"15, alors que la Saint-Galloise Diethelm était chronométrée en 26"01 dans



De gauche à droite Chantal Botter-Erné, Anne-Mylène Cavin et Patricia Gigandet.

toute son énergie. Chantal Botter devenait la première championne suisse de l'Olympic en établissant le record suisse du 20 m. en salle à 25"79.

Ce titre national de Chantal Botter-Erné est la rançon d'un enthousiasme soutenu pour son sport. C'est aussi la consécration pour une athlète qui appartient à l'élite nationale du sprint depuis deux saisons avec des références intéressantes du 100 m. au 400 m.

UN DE PLUS POUR A.-M. CAVIN

Pas encore 17 ans et déjà championne suisse du 400 mètres en salle, c'est l'exploit qu'a réalisé dimanche dernier Anne-Mylène Cavin en s'alignant dans ces championnats sans avoir participé auparavant à une compétition en salle. La talentueuse Chaux-de-Fonnière avait jusqu'ici remporté la médaille de bronze en 1980, puis la médaille d'argent en 1981; elle avait déjà trois titres chez les cadettes et n'a pas manqué l'occasion de soigner son palmarès. Tant il y a deux semaines qu'en éliminatoires, la Bernoise Hofstetter, championne suisse, n'avait pas semblé au mieux de sa condition; elle décida de renoncer à disputer la finale. Anne-Mylène Cavin n'en paraît pas pour autant favorite face à l'autre Bernoise Monika Schediw, internationale du 4 x 400 m., qui avait dominé la jeune athlète de l'Olympic sur 300 m. dans un entraînement du cadre national. S'engageant sur de bonnes bases dès le début, la Chaux-de-Fonnière se retrouva devant sa rivale à la ligne de rabatement. Usant d'une foulée trop grande pour la circonstance, Anne-Mylène Cavin fut menacée par sa rivale à l'entrée du dernier virage, mais contenant cette attaque, A.-M. Cavin sut parfaitement préserver son avantage jusque sur la ligne qu'elle franchissait dans l'excellent temps de 56"05, soit à 27 centièmes du record suisse en salle.

DE L'ARGENT POUR PATRICIA GIGANDET

Bien que préoccupée par le saut en hauteur, la Bâloise Gaby Meier n'a pas

manqué l'occasion de marquer sa suprématie au saut en longueur, où la Chaux-de-Fonnière Patricia Gigandet avait connu de nombreuses infortunes lors des championnats suisses. L'athlète de l'Olympic mettait un terme à ses revers en s'attribuant la médaille d'argent en bondissant à son premier essai déjà à 5 m. 85, performance qu'elle réédita ensuite. Par ce bon comportement face à toute l'élite nationale de la spécialité,

Patricia Gigandet a confirmé la bonne tenue des féminines de l'Olympic qui ont été une fois de plus très en vue dans des championnats suisses.

Chez les hommes, les Olympiens Baucher et Botter obtenaient de bonnes performances respectivement au triple saut avec 13 m. 55 et au saut à la perche avec 4 m. 20.

Jr.

Les championnats du monde de ski nordique
Deuxième médaille d'or pour Berit Aunli
La Suisse Evi Kratzer à 36" de la gagnante!

Trois jours après s'être imposée sur 10 kilomètres, Berit Aunli a également remporté les 5 kilomètres des championnats du monde, à Holmenkollen. Elle a du même coup donné sa troisième médaille d'or à la Norvège, battant de 5"4 la Finlandaise Hilka Riihivuori et de 18" sa camarade d'équipe Brit Pettersen. Côté suisse, Evi Kratzer s'est remarquablement comportée. Quatorzième sur 10 km., la jeune Grisonne (21 ans) a encore fait mieux dans cette épreuve en prenant la onzième place, à 36 secondes seulement de la gagnante.

RÉJOUISSANTE PERFORMANCE HELVÉTIQUE

Ces deux performances d'Evi Kratzer devraient avoir une influence bénéfique sur le fond féminin en Suisse. Il y a deux ans encore, après les jeux de Lake Placid, une lourde menace pesait sur l'équipe féminine de Suisse. Reprise en mains par l'entraîneur grison Hermann Walther, l'équipe helvétique peut désormais, grâce à Evi Kratzer, envisager l'avenir avec optimisme. Cette dernière a d'ailleurs déjà prouvé à Oslo qu'elle faisait désormais partie de l'élite internationale. Et si elle arrive à se débarrasser complètement des ennuis épisodiques qu'elle connaît avec son genou gauche, elle pourrait bien réserver encore quelques bonnes surprises.

Il suffit de consulter le classement pour se convaincre de la valeur de la performance réussie par Evi Kratzer. N'attelle pas laissé derrière elle les quatre

Soviétiques, dont la championne olympique Raisa Smetanina ?

1. Berit Aunli (No) 14'30"2; 2. Hilka Riihivuori (Fin) à 5"4; 3. Brit Pettersen (No) à 18"0; 4. Anette Boe (No) à 18"4; 5. Kvetoslava Jeriova (Tch) à 23"1; 6. Anna Pasiarova (Tch) à 29"6; 7. Petra Soelzer (RDA) à 31"6; 8. Manuela Di Centa (It) à 34"7; 9. Lena Carlzon-Lundbaeck (Su) et Marit Myrmael (No) à 35"0; 11. Evi Kratzer (S) à 36"1; Puis les autres Suissesses: 33. Karin Thomas à 1'16"0; 34. Cornelia Thomas à 1'17"5; 39. Monika Germann à 1'35"8.

Badminton

Un Chaux-de-Fonnière aux Européens

Dix athlètes, cinq hommes et cinq filles, ont été sélectionnés pour les championnats d'Europe, qui se dérouleront du 10 au 17 avril à Boeblingen près de Stuttgart. Liselotte Blumer, qui défendra en RFA son titre, sera l'atout principal du côté suisse. La sélection:

Dames: Liselotte Blumer (Bâle), Mirreille Drapel (Bâle), Corinne Caretti (St-Gall), Elisabeth Kropf (Uzwil). Remplaçante: Eliane Huldi (St-Gall).

Messieurs: Pascal Kaul (Winterthur), Paolo De Paoli (La Chaux-de-Fonds), Laurent Kuhnert (Genève), Michael Althaus (Moosseedorf). Remplaçant: Pierre Duboux (Lausanne).

Laurent remporte le Tour cycliste méditerranéen
Nouveau succès d'étape pour le Suisse Glaus

Le nouveau sprinter de la formation Cilo-Aufina, Gilbert Glaus, a signé à Antibes son cinquième succès de la saison en remportant au sprint le premier tronçon - Fréjus - Antibes - de la cinquième et dernière étape du Tour méditerranéen. Glaus a devancé d'une demi-roue le Hollandais Léo Van Vliet alors qu'un autre Suisse, Daniel Girard, terminait en troisième position.

REVANCHE DE VAN VLIET

Dans l'après-midi, lors de la seconde demi-étape, qui menait les coureurs d'Antibes à Monaco, Van Vliet prenait sa revanche de sa déconvenue de la matinée. Le Hollandais qui s'était échappé avec trois autres coureurs dont le Suisse Marcel Russenberger, remportait cette demi-étape avec 18" d'avance sur le peloton.

Leader avant cette dernière journée, le Français Michel Laurent n'a éprouvé aucune peine pour conserver sa première place au classement général. Il remporte ainsi ce Tour méditerranéen, reléguant l'Américain Greg Lemond à 24" et l'Italien Raniero Gradi à 28". En terminant au sixième rang avec un retard de 1'47" sur Laurent, Eric Mashler s'est montré le meilleur Helvète de ce Tour méditerranéen.

RÉSULTATS

5e étape, 1er tronçon, Fréjus - Antibes: 1. Gilbert Glaus (S) les 98 km. en 1 h. 44'37" (moyenne; 43,014

kmh.); 2. Léo Van Vliet (Hol); 3. Daniel Girard (S); 4. Guy Dithurbide (Fr); 5. Cees Priem (Ho); 6. Greg Lemond (EU); 7. Peter Kehl (RFA); 8. Lucien Didier (Lux); 9. Paul Sherwen (GB), tous même temps que Glaus.

5e étape, 2e tronçon, Antibes - Monaco: 1. Léo Van Vliet (Ho) 1 h. 16'12"; 2. Patrick Bonnet (FR); 3. Paul Sherwen (GB); 4. Marcel Russenberger (S), tous même temps que le vainqueur; 5. Régis Clère (Fr) à 18"; 6. Jeff Lieckens (Bel); 7. Ludo Peeters (Bel); 8. Gilbert Glaus (S); 9. Alain Dithurbide (Fr); 10. Greg Lemond (EU). - Puis: 13. Patrick Gutmann (S); 16. Bruno Wolfer (S) tous même temps que Clère.

Classement général final: 1. Michel Laurent (Fr) 14 h. 54'05"; 2. Greg Lemond (EU) à 24"; 3. Raniero Gradi (It) à 28"; 4. Gerrie Knetemann (Ho) à 38"; 5. Jean-Luc Van Den Broucke (Bel) à 1'33"; 6. Eric Mashler (S) à 1'47"; 7. Graham Jones (GB) à 1'49"; 8. Ludo Peeters (Bel) à 1'53"; 9. Paul Scherwen (GB) à 1'59".

Onze Suisses aux Européens

La Fédération suisse a réuni la plus importante délégation depuis l'introduction des Européens «indoor» pour les prochains championnats d'Europe, qui auront lieu les 5 et 6 mars à Milan. Onze athlètes helvétiques ont en effet été retenus: les deux tenants des titres, Rolf Bernhard (longueur) et Roland Dalhauser (hauteur), ainsi que Daniel Aebischer (perche), Roberto Schneider (haies), René Gloor (longueur), Pierre Delèze (1500 m.), Franco Faehndrich (60 et 200 m.), Jurg Gerber (800 m.), Bruno Lafranchi (3000 m.), tout comme Gaby Meier (hauteur) et Elise Wattendorf (1500 m.) seront ainsi du voyage. Par contre, Urs Kambert, qui a réussi la limite sur 400 m. lors des championnats suisses en salle, n'a pas été retenu.

L'autre série, la Chaux-de-Fonnière se déclarait confiante pour la finale, s'étant contentée d'assurer sa qualification. En finale, Lucia Diethelm s'engagea à fond dès le départ, alors que Chantal Botter ne parvenait pas à refaire son décalage et semblait courir sur un faux rythme. Elle devait finalement l'emporter dans les vingt-cinq derniers mètres en engageant

Assemblée générale annuelle du FC Neuchâtel Xamax

Gilbert Facchinetti reste président...

A la suite des rumeurs qui ont circulé ces dernières heures, on pouvait craindre le pire! Hier soir heureusement, les doutes ont été rapidement dissipés à l'occasion de l'assemblée générale annuelle ordinaire du FC Neuchâtel Xamax. M. Gilbert Facchinetti ne tiendra pas le rôle de «déserteur» que certains auraient voulu lui faire jouer! Il a accepté de reconduire son mandat de président, une décision qui a été accueillie avec beaucoup de soulagement et qui a suscité, surtout, une très vive et chaleureuse ovation de la part des quelque 200 membres présents à l'Eurotel à Neuchâtel. Gilbert Facchinetti a tenu toutefois à préciser qu'il ne resterait à la barre de l'équipe neuchâteloise qu'à titre intérimaire... jusqu'au jour où il trouvera un successeur. A ce propos, nul n'ignore maintenant que des contacts ont été pris avec un industriel chaux-de-fonnière. Mais ce dernier, actuellement en voyage, à l'étranger, n'a pas encore fait connaître sa décision.

UN BILAN FINANCIER POSITIF

Cette assemblée a aussi permis de connaître le résultat financier de l'exercice 1981, un exercice qui se solde par un bénéfice de près de 8000 francs. A relever que c'est la première fois depuis 1974, époque à laquelle Neuchâtel Xamax disputa notamment la finale de la Coupe de Suisse, que le club du chef-lieu enregistre un tel résultat, qui pour les responsables toutefois s'avère relativement maigre, si l'on tient compte des recettes de la Coupe UEFA. Il s'agit là malheureusement d'un domaine délicat sur lequel nous reviendrons dans l'une de nos prochaines éditions. En résumé, les recettes de cette compétition européenne auraient dû rapporter davantage si le public neuchâtelois s'était montré plus assidu lors des rencontres de championnat!



Gilbert Facchinetti. (Photo Schneider)

Les dépenses se sont élevées à 2,138 millions de francs (primes et salaires des joueurs, 1,105 million; organisation de matches, 344.100 francs; taxes et redevances, 180.200 francs; locations et entretien, 97.600 francs; assurances, 60.000 francs, pour ne citer que les postes importants), alors que les recettes se sont montées à 2,145 millions de francs. Qui comprennent entre autres: 844.000 francs de recettes; 382.000 francs de recettes spéciales; 326.000 francs de cotisations des membres supporters, et 300.000 francs du Club des 200. En ce qui concerne le bilan, il présente un déficit de 109.000 francs.

PELEGRINI ABSENT

Le match aller des quarts de finale de la Coupe UEFA du 7 mars prochain à Hambourg a bien évidemment été évoqué. A ce propos, on a appris avec beaucoup de tristesse que Pellegrini ne pourrait tenir son poste d'attaquant. Son mé-

decin lui a en effet interdit hier matin de reprendre l'entraînement avant une dizaine de jours. Relevons enfin que pour le match retour du 17 mars, 12.000 des 20.000 places que pourra contenir le stade de La Maladière ont d'ores et déjà été vendues.

Michel DERUNS

R

résultats

Les médaillés de Macolin

Poids: 1. Ursula Staeheli (Bâle) 14 m. 63 (meilleure performance de la saison); 2. Myrtha Heilig (Zurich) 13 m. 03; 3. Nannette Furgine (Zurich) 12 m. 48. - Longueur: 1. Gaby Meier (Bâle) 5 m. 96; 2. Patricia Gigandet (La Chaux-de-Fonds) 5 m. 85; 3. Yvonne Rettig (Zurich) 5 m. 82. - 60 m.: 1. Vroni Werthmuller (Goesgen) 7"58 (meilleure performance de la saison); 2. Manuela Frattini (Schaffhouse) 7"78; 3. Marion Speck (Zurich) 7"79. - 60 m. haies: 1. Angela Weiss (Zurich) 8"57 (éliminatoires: 8"56); 2. Isabelle Savary (Martigny) 8"74; 3. Béatrice Kehrl (Berne) 8"76. - 1500 m.: 1. Elise Wattendorf (Belfaux) 4'27"39 (meilleure performance de la saison); 2. Elsbeth Liebi (Berne) 4'42"12; 3. Elsbeth Zumstein (Berne) 4'52"94. - 200 m.: 1. Chantal Botter-Erné (La Chaux-de-Fonds) 25"79 (meilleure performance de la saison); 2. Lucia Diethelm (Rapperswil) 26"10; 3. Christina Suter (Ibach) 26"22. - 400 m.: 1. Anne-Mylène Cavin (La Chaux-de-Fonds) 56"05 (meilleure performance de la saison); 2. Monika Schediw (Berne); 3. Anika Protti (Lausanne) 62"80. - Hauteur: 1. Gaby Meier (Bâle) 1 m. 89 (limite réalisée pour les championnats d'Europe, meilleure performance suisse en salle); 2. Gabi Schedler (Schaffhouse) 1 m. 78; 3. Kathrin Lindemann (Bâle) 1 m. 78.

Chez les messieurs

Triple saut: 1. Markus Pichler (St-Gall) 15 m. 40 (meilleure perf. suisse de la saison); 2. Fritz Trachsel (Berne) 15 m. 09; 3. Peter Stokar (Berne) 14 m. 70. - Poids: 1. Werner Gunthoer (Berne) 17 m. 51 (meilleure perf. de la saison); 2. Hansrudi Staeheli (Frauenfeld) 15 m. 35; 3. Fritz Niderhauser (Kirchberg) 15 m. 29. - Perche: 1. Daniel Aebischer (Genève) 5 m. 35 (limite pour les championnats d'Europe réussie); 2. Martin Ulrich (Zurich) 4 m. 80; 3. Daniel Forter (Onex) 4 m. 60. - 60 m.: 1. Franco Fahndrich (Bâle) 6"75 (meilleure perf. de la saison); 2. Stefan Burkart (Zurich) 6"89; 3. Joerg Beugger (Olten) 6"94. - 60 m. haies: 1. Roberto Schneider (LC Zurich) 8"04 (7"89 en éliminatoires, meilleur perf. de la saison égalisée); 2. Urs Rohner (Zurich) 8"07; 3. Edwin Fassbind (Zoug) 8"30. - Hauteur: 1. Roland Dalhauser (Birsfelden) 2m. 20 (limite pour les C.E. réussie); 2. Roland Egger (Zofingue) 2 m. 15; 3. Christian Muller (Kusnacht) 2 m. 08. - 200 m.: 1. Franco Faehndrich (Bâle) 21"25 (meilleure performance suisse en salle, limite pour les C.E. réussie); 2. Peter Haas (Bâle) 22"24; 3. Joerg Beugger (Olten) 22"25. - 3000 m.: 1. Bruno Lafranchi (Berne) 8'08"75 (meilleure perf. de la saison); 2. Peter Horisberger (Bienne) 8'14"61; 3. Fredi Griner (Liestal) 8'17"91. - 1500 m.: 1. Peter Wirz (Berne) 3'48"43; 2. Martin Walter (St-Gall) 3'48"6; 3. Dieter Elmer (Glaris) 3'49"05. - 800 m.: 1. Jurg Gerber (Berne) 1'51"22 (éliminatoires 1'50"13, meilleure perf. de la saison); 2. Pierre Delèze (Sion) 1'52"58; 3. Gregor Hagmann (Zurich) 1'52"97. - 400 m.: 1. Urs Kamber (Berne) 47"86 (meilleure perf. de la saison, limite pour les C.E. réussie); 2. Andreas Kaufmann 48"60; 3. Marco Mayr (Bâle) 49"77. - Longueur: 1. Rolf Bernhard (Frauenfeld) 7 m. 77 (limite pour les C.E. réussie, 2e meilleur saut à 7 m. 70); 2. René Gloor (Berne) 7 m. 77 (limite pour les C.E. réussie, 2e meilleur saut à 7 m. 54); 3. Fredy Kaufmann (Frauenfeld) 7 m. 08.

G

gains

● SPORT-TOTO: 97 gagnants avec 13 points = Fr. 290,80; 1528 gagnants avec 12 points = Fr. 18,45; 8962 gagnants avec 11 points = Fr. 3,15. Le quatrième rang n'est pas payé (jackpot: Fr.28.208,50).

● TOTO-X: 4 gagnants avec 6 numéros = Fr. 11.849,50; 23 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 343,45; 247 gagnants avec 4 numéros = Fr. 4,70; 44.106 gagnants avec 3 numéros = Fr. 3,25.

● LOTERIE À NUMÉROS: 4 gagnants avec 6 numéros = Fr. 142.775,40; 13 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 15.384,60; 168 gagnants avec 4 numéros = Fr. 3399,40; 8898 gagnants avec 3 numéros = Fr. 5.-

● PARI-TRIO ET QUARTO: Trio: Fr. 249,75 dans l'ordre; Fr. 49,95 dans un ordre différent. Quarto: Fr. 4273,05 dans l'ordre; Fr. 363,85 dans un ordre différent.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17
Tramelan (032) 97 58 58

la voix d'une région

R

regard

Sans fausse note?

Contrairement aux apparences, la prochaine votation cantonale neuchâteloise des 6 et 7 mars ne laisse pas insensible. Bien sûr, ce n'est pas le décret octroyant un crédit de 6,150 millions de francs pour assurer le subventionnement de travaux d'adduction d'eau et autres remaniements parcellaires viticoles qui va pousser les foules vers les bureaux de vote. Par contre, les lois sur l'aide à la lecture publique et sur la création d'un Conservatoire neuchâtelois (lire ci-contre), également adoptées par le législatif cantonal, n'ont pas de partisans.

A la loi sur l'aide à la lecture publique, certains reprochent de faire la part trop belle à la Bibliothèque de Neuchâtel au détriment de celle de La Chaux-de-Fonds. C'est refuser de reconnaître la différence réelle de leurs natures et de leurs prestations; la nouvelle législation proposée vise à apporter une aide supplémentaire aux deux établissements tout en mettant à la charge de l'Etat la part des forces que consacre la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel aux travaux et recherches universitaires. Une affaire de logique admise par la direction de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds elle-même en dehors de toute réminiscence de concurrence interrégionale.

Quant à la loi sur les conservatoires, elle soulève également un certain nombre d'oppositions sectorielles auxquelles l'ancien préfet des Montagnes, M. Jean Haldimann, a fait également un sort hier. Opposition sur le principe de ceux qui ne veulent pas renoncer à la privatisation des conservatoires alors que ceux-ci vivent depuis belle lurette des deniers publics; opposition d'autres qui craignent la «centralisation», et par conséquent l'appauvrissement de la culture musicale dans certaines petites localités, alors que la loi se propose au contraire de développer la concertation et la collaboration: opposition encore des adversaires de l'étatisation alors qu'on a prévu de préserver la personnalité propre des deux écoles. Et puis, c'est oublier encore que le siège du nouveau «conservatoire neuchâtelois» sera à La Chaux-de-Fonds alors qu'on fait grand cas d'hypothétiques décentrages lorsqu'il s'agit des bibliothèques...

Autant dire que des «non», il y en aura. Pour que l'éventuelle acceptation de ces projets aient un sens, celui de la solidarité cantonale bien pensée et de l'encouragement à la culture, il faudrait une participation digne de ce nom. Or, les Neuchâtelois, s'ils se montrent volontiers critiques, n'assument pas toujours leurs devoirs civiques avec la conscience que l'on espérerait: 6,5% de participation en 80 pour l'augmentation du capital de GANSA, notre réseau gazier, 10,96% seulement d'électeurs seulement en 79 pour se prononcer sur un sujet aussi important que le vote à 18 ans!

A quel sauce seront consommées musique et lecture? Sans fausse note et les yeux fermés?

J.-A. LOMBARD

Tribunal de police du Val-de-Travers «Walkman» au volant: interdit!

Il est interdit de conduire sa voiture avec les écouteurs du «walkman» sur les oreilles. Ainsi en a décidé hier après-midi le Tribunal de police du Val-de-Travers en rendant certainement le premier jugement du genre dans le canton depuis que ces magnétophones portatifs font fureur. Le juge s'est appuyé sur une circulaire de l'Office fédéral de la police pour rendre son jugement. Mais le président Schneider a également tenu compte des expériences réalisées durant la précédente audience...

Rappelons les faits. F. H., âgé d'une trentaine d'années, est un passionné de jazz et de classique. Au volant de sa voiture, il aime bien écouter cette musique. Avec un casque sur les oreilles il s'est rendu compte que l'audition est bien meilleure.

Votation cantonale neuchâteloise des 6 et 7 mars 1982 Bibliothèques et conservatoires: les moyens d'une politique

Les 6 et 7 mars prochains, le peuple neuchâtelois sera appelé à se prononcer sur deux nouvelles lois qui doivent apporter des améliorations fondamentales au statut des conservatoires de musique d'une part, à celui de la lecture publique et des bibliothèques d'autre part. Deux lois votées par le Grand Conseil qui visent à donner à ces deux secteurs de la vie culturelle les moyens de leur politique. Au cours d'une conférence de presse donnée hier matin à Neuchâtel sous la présidence du conseiller d'Etat Jean Cavadini, chef du Département de l'instruction publique, les présidents ou directeurs des deux actuels conservatoires et les directeurs des bibliothèques de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont rappelé l'opportunité de ces lois qui devraient permettre de corriger certaines inéquités et de redonner un nouveau souffle tant à la lecture qu'à l'enseignement musical.

Loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques: le projet comporte trois volets, le bibliobus, la reconnaissance du rôle universitaire de la bibliothèque de Neuchâtel et celle du rôle de La Chaux-de-Fonds, particulièrement dans le domaine des archives audio-visuelles. «Jusqu'à présent, le rôle de l'Etat dans le domaine de la lecture publique et des bibliothèques a été limité et temporaire, relève le Conseil d'Etat. Il est maintenant nécessaire de déterminer en la matière des objectifs généraux en tenant compte des besoins de l'ensemble du canton en lecture publique et de pallier les lacunes qui pourraient se créer dans le rassemblement des archives intellectuelles régionales. Enfin, il est né-

cessaire de parvenir à une politique de concertation».

Bibliobus: ce service ambulant a été créé en 1972. Fin 1981, le bibliobus avait déjà prêté quelque 600.000 volumes à près de 8000 lecteurs. Pour faire face à la demande, un choix a été fait. Plutôt que d'augmenter coûteusement en hommes et en matériel le service du bibliobus, on encouragera la création de bibliothèques-dépôt dans les communes moyennes (3000 habitants environ) qui mettraient un local et une personne à disposition, dépôts qui seraient alimentés par le bibliobus. Celui-ci continuera à desservir les localités plus petites.

Bibliothèque de Neuchâtel: le canton de Neuchâtel est l'un des rares de Suisse

à ne pas posséder de bibliothèque universitaire. Cette fonction est assumée par la bibliothèque de Neuchâtel aux frais du chef-lieu, avec une subvention de l'Etat. Ce rôle d'importance éminemment cantonale est d'autant plus difficilement supporté par cet établissement communal que la bibliothèque doit encore desservir les populations des autres communes du littoral, c'est-à-dire des bénéficiaires qui ne sont pas contribuables à Neuchâtel. Ajoutons à cela que le prix des livres ne cesse d'augmenter et que la restauration de précieux ouvrages anciens est devenue particulièrement coûteuse. Ne pas apporter une aide nouvelle et plus tangible reviendrait à condamner la bibliothèque au déperissement, risquer un délabrement du patrimoine intellectuel et une sclérose des moyens. Selon la loi proposée, le statut de la bibliothèque communale sera modifié. Une fondation sera créée dont les activités seront gérées par la ville et l'Etat. Par ce biais, l'Etat prendra en charge 33% des charges de la bibliothèque, c'est-à-dire la part que représente son activité universitaire d'intérêt général.

JAL

► Page 21



Q

quidam

Employé postal depuis 20 ans, 13 ans comme facteur et depuis sept ans à la conciergerie de la poste du Locle, M. Charles Egger est président sportif du Vélo-Club Edelweiss.

«J'aime le vélo et je m'occupe des jeunes coureurs du club depuis maintenant sept ans».

Au volant de son automobile, M. Egger est sur les routes à longueur d'année pour conduire les jeunes cyclistes qui vont participer à des courses. «Je parcours des milliers de kilomètres par an pour les déplacements et bien évidemment, pour mon plaisir, j'enfourche mon vélo aussi souvent que possible et je roule environ 4000 kilomètres par an».

M. Egger est également un admirateur des grands coureurs. Il a assisté à plusieurs championnats du monde, en Allemagne, Hollande et à Mendrisio, notamment, et a suivi sept étapes du Tour de France, depuis les Alpes à Paris. «J'aime entendre les impressions des coureurs au départ et à l'arrivée des étapes!»

M. Egger consacre la majeure partie de son temps de loisir au Vélo-Club: «Il y a la présence sur le terrain qui est importante, mais aussi celle administrative!» (photo cm)

Une nouvelle entreprise à La Chaux-de-Fonds

Programme: du brancard à l'hôpital de campagne complet!



Une usine poussée comme un champignon en trois mois: un record! (Photo Bernard)

«Je crois que si nous nous sommes implantés à La Chaux-de-Fonds, c'est aussi parce que nous avons apprécié l'accueil des gens d'ici. Il a régné, notamment avec les représentants de la commune et son service économique une atmosphère d'amicale coopération...»

M. Florian Geyer, avocat et patron de l'entreprise Utila de Cologne (RFA) expose les raisons de son choix et celles qui font de l'internationalisation une obligation, même pour une entreprise moyenne ou petite.

Une implantation à l'étranger est chose sérieuse, un risque, un investissement coûteux et si les affaires sont les affaires, il est vrai qu'il fait meilleur s'établir où l'on se sent d'emblée mieux qu'ailleurs.

Pour La Chaux-de-Fonds, «terre d'accueil» l'entreprise Utila représente une unité nouvelle de diversification industrielle: la société est spécialisée dans le matériel d'équipement hospitalier et d'ambulance, de premiers secours pour la police sanitaire, le militaire, la protection civile, les transports «Croix-Rouge» etc.

R. Ca.

► Page 17

Saint-Imier: reprise des «Quatre Saisons» par l'«Innovation»

A condition d'obtenir la patente pour spiritueux

Le 13 mars prochain, le grand magasin «Aux Quatre Saisons» de Saint-Imier fermera ses portes. Alors que Jelvoli SA de Zurich est prêt à réengager tout le personnel et à investir plus de 600.000 francs pour la transformation et la modernisation des locaux dans le but d'y installer une succursale «Innovation», le canton, en refusant d'accorder au grand magasin la patente pour spiritueux, joue quitte ou double. Pour Jelvoli SA, la situation est claire: soit la patente pour spiritueux est accordée et alors l'«Innovation» s'installe à Saint-Imier, soit elle est refusée et le projet est jeté au panier. Après s'être vu refuser la patente une première fois, il reste à la société anonyme zurichoise 30 jours pour faire recours à la Direction de justice bernoise.

«Pour nous, il n'y a pas de discussions possibles. Le magasin de Saint-Imier ne nous intéresse pas sans patente pour spi-

ritueux», affirme M. Bernard Gutknecht, le responsable des magasins Innovation en Suisse romande.

Cécile DIEZI

► Page 23

billet

Si je n'étais pas Suisse et en bonne santé, je serais plutôt inquiet.

Une statistique britannique m'apprend en effet que 10% des malades traités sont atteints de troubles provoqués par des effets secondaires de ces médicaments, et que ces effets secondaires constituent même la 5e cause d'hospitalisation: 18,7% des hospitalisés le sont à cause de médicaments...

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé m'informe d'autre part que près de 3% des décès dans le monde sont liés à la consommation de médicaments.

Et une étude française me révèle que la fréquence des maladies iatrogènes (du grec iatros, médecin, c'est-à-dire provoquées par par la médecine ou les médecins) inquiète de plus en plus les milieux intéressés de l'Hexagone. Selon cette étude, il est strictement impossible de prévoir les effets combinés d'un mélange de plus de 3 médicaments différents. Or, la moyenne des 600.000 ordonnances délivrées quotidiennement par les médecins de France est de 3,6 médicaments. Certaines en comptent jusqu'à 12... Tous jours selon cette étude, 36% d'ordonnances contiennent des anomalies, et 8% même des

prescriptions carrément dangereuses (contre-indications personnelles, surdosage, réactions adverses de médicaments appliqués simultanément, etc.).

Il paraît d'ailleurs que chaque principe actif d'un médicament a en moyenne 2,3 actions pharmacodynamiques recherchées et 2 actions non recherchées: les fameux effets secondaires. Comme chaque spécialité pharmaceutique contient en moyenne toujours 1,6 principe actif, chaque spécialité pharmaceutique offre donc au malade 3,68 chances de soulagement mais 3,2 risques d'effets secondaires.

On voit que la santé est un bien fragile.

Heureusement, je suis Suisse et je ne me porte pas trop mal.

Parce que nos médicaments et nos médecins sont meilleurs? Euh... oh! oui, oui, sans doute, sans doute.

Et parce que nos statistiques sont moins bonnes.

JHK

B

bonne nouvelle

Les journées officielles du 1100e anniversaire de Saint-Imier viennent d'être fixées aux 15, 16, 17 et aux 22, 23, 24 juin 1984.

Le programme définitif sera établi ultérieurement avec les présidents des commissions, soit: cortège, concert, revue, Journée des anciens de Saint-Imier, Imériales, cartophilie, jumelage.

L'Office national du tourisme, les offices du tourisme importants, les autorités intéressées, les sociétés locales seront informés par lettre-circulaire de ces importantes manifestations ouvertes à chacun et chacune. (cd)

S

sommaire

CAMBRIOLEUR - INCENDIAIRE
À LA CHAUX-DE-FONDS.

PAGE 17

GRAND CONSEIL BERNOIS:
PROCHAINES ÉLECTIONS. -
Dépôt des listes du Jura bernois.

PAGE 23

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Aula SSEC: Serre 62, 20 h. 15, L'écrit-
vain des Brenets T. Combe, conf.
par Mme Elisabeth Blunier.
MIH: 20 h. 30, La Belgique, récit et
film de Christian Monty.
Patinoire des Mélézes: 20 h., La
Chaux-de-Fonds - Langenthal.
Bois du Petit-Château: Parc d'accli-
matisation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: fermé.
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu. au
ve., sur demande, 24 h., à l'avance.
Galerie L'Echoppe: expos. Aqua-réel-
les de Walther Stucki, 15 h. 30-21
h.
Home médicalisé de la Sombaille: ex-
pos. dessins et pastels de Claude
Mojonnet.
La Canette: expos. photos maritimes
de P.-A. Thiébaud.
Galerie La Plume: expos. images
d'Anne Perrenoud.
Galerie du Manoir: expos. Francisco
Farreras, peintures, 15-19 h.
Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h.
45-20 h. Expos. bois gravés de J.-
C. Etienne.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
Biblioth. SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.
ADC: Informations touristiques, tél.
(039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: ma., je., 20-22 h.;
ve., 19-22 h.; sa., 13 h. 30-17 h. 30,
19-22 h.; di., 9-12 h.
Patinoire: 9-11 h. 45; lu., ma., je., ve.,
14-16 h.; me., sa., 14-17 h.; ve., sa.,
20 h. 30-22 h.; di., 15-17 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38,
8-12, 14-16 h.
Ludothèque: mardi, 16-19 h.; jeudi,
16-18 h.
Permanence de jeunes (D.-P. Bour-
quin 55): tél. 22 12 73, 9-21 h.
Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.
Parents informations: tél. (038)
25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-
18 h.
Ecole des parents: tél. 23 33 57-
22 12 48.
Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi
au vend. tél. 23 18 52.
Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél.
23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mer-
credi, 14-19 h., et jeudi 14-18 h.
Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin.
Repas à domicile: tél. 23 20 53, le
matin.
Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h.,
tous les jours, sauf jeudi.
Eglise réformée: secrétariat des pa-
roisses, tél. 22 32 44.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039)
23 75 25.
La Main-tendue: No 143. 20" d'at-
tente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels:
tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h.,
mardi à vendredi 14-20 h.
Inform. diabète: Serre 12, vendredi
après-midi, tél. 23 41 26.
Inform. allaitement: tél. 23 94 07 ou
(038) 33 13 28.

AVIS URGENTS

Mercredi 24 février à 16 h. 30 et 20 h. 30

«Les aventures de Peter Poubelle et Cie»

Spectacle-animation
pour préparer le Carnaval

Au Centre de rencontre, Serre 12
Entrée libre 38011

Patinoire des Mélézes
CE SOIR À 20 H.

HC La Chaux-de-Fonds
HC Langenthal

Match de championnat 37420

Neuchâtel

Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou
22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h.
30. Soins à domicile et conseils
diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17
h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h.
30, Wildhaber, L.-Robert 7.
Ensuite, police locale, tél.
22 10 17, renseignera.
**Service d'urgence médicale et den-
taire: tél. 22 10 17 renseignera.**
(N'appellez qu'en cas d'absence
du médecin de famille).
Protection des animaux: tél. 23 58 82
et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél.
23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038)
24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
Cinémas
Corso: 20 h. 30, Garde à vue.
Eden: 20 h. 30, Beau-père; 18 h. 30,
Film série X.
Plaza: 20 h. 30, Les filles de Grenoble.
Scala: 20 h. 45, Passion d'amour.

Le Locle

Casino-Théâtre: 20 h. 30, La Surprise
de l'Amour, de Marivaux, par le
Théâtre des Deux-Rives.
Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h.
15 jeudi.
Pharmacie d'office: Coopérative,
jusqu'à 20 h. En dehors de ces
heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'ab-
sence du médecin traitant, tél.
No 117 ou service d'urgence de
l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 ren-
seignera.
Patinoire: sem. 9-17 h.; mercr. et
vendr. 20-22 h. Dim. 9 h. 30-17 h.
Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, gar-
derie, tous les jours.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 82 44,
9-10 h.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30,
lundi, mercredi, vendredi, tél.
31 20 19. Mardi, jeudi, tél.
31 11 49.
La Main-Tendue: tél. No 143.
Inform. diabète: Hôpital, lundi après-
midi, tél. 31 52 52.
SPA: tél. 31 13 16.
Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18
h. 30, jeudi.

Val-de-Ruz

Cernier: La Fontenelle, expos. affi-
ches, dessins et peintures d'élèves
10-11 h. 30, 14-16 h.
Pharmacie de service: dès 19 h.,
sur appel téléphonique, Marti,
Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél.
53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à
domicile: lundi au vendredi, 11-12
h. Tél. 53 15 31.
Protoc. suisse des animaux: tél.
53 36 58.
Château Valangin: fermé jusqu'à fin
février.

Université, auditoire D 59: 17 h. 30,
L'hydrogène comme vecteur éner-
gétique et sa production par pho-
tolyse de l'eau. Conf. par P. Cuen-
det.
Université, salle C 47: Espace et terri-
toire. Conf. par Jean-Paul Ferrier.
Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h.,
15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi
fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h.,
jeudi jusqu'à 21 h.
Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15,-2 h.
Rosay et son trio.
Galerie du Pommier: expos. le TPR
avant le TPR, 10-12 h., 14-20 h.
Galerie Ditesheim: expos. sculptures
François Bonnot, 10-12 h., 14-18
h. 30.
Galerie de l'Atelier: expos. Yolande
Baumberger, peintre, 10-12 h., 15-
19 h.
Galerie Evole 5: expos. peintures et
gravures neuchâteloises, 8-12 h.,
14-18 h.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17
h., expos. collec. du musée.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h.,
14-17 h., expos. collec. du musée.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heu-
res, Favez, av. du Premier-
Mars. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 -
61 31 81.
Inform. diabète: mardi après-midi, tél.
24 11 52, av. DuPeyrou 8.
La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le lion sort ses
griffes; 17 h. 45, Le chaînon man-
quant.
Arcades: 20 h. 30, La peau.
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Métal hurlant.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Mille milliards
de dollars.
Rex: 20 h. 45, Croque la vie.
Studio: 21 h., Popeye.

Marin
Galerie-Club: expos. 50 ans de photo-
graphie Fernand Perret.

Bevaix
Galerie arts anciens: expos. Charles
L'Eplattenier.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Ex-
calibur.
Môtiers: Château, expos. photos de
presse P. Treuthardt et J.-J.
Charrère.
Centre d'informations touristiques:
gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de rencontre: tél.
61 35 05.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bi-
blioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-
20 h.
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi
matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05,
repas à domicile.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'at-
tente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et
61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél.
63 25 25.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers:
tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04
ou 118.

Réception
des avis urgents:
jusqu'à 20 heures

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois,
av. Poste 26, Moutier, tél. (032)
93 51 66.
Centre social protestant: service
de Consultation personnelle,
conjugale et sociale sur ren-
dez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service
d'information et d'action so-
ciale en faveur du 3e âge.
Consultations sur rendez-vous,
tél. (032) 91 21 20.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél.
41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Bureau rens., rue Francillon 30, tél.
41 48 48.
Centre de culture et loisirs: tél.
41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou
41 40 29.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h.
30, Liechti, tél. 41 21 94.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambres communes: tous les
jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à
19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à
16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h.
30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et
41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelay

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 -
Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr
Leuenberger (032) 97 11 67 à Cor-
gemont.

Tramelan

Cinéma: relâche.
Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél.
(032) 97 52 78.
Services techniques et permanences
eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69;
en cas de non-réponse (039)
44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en de-
hors heures bureau 97 50 66 et
97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032)
97 40 16. Dr Graden (032)
97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger
032/97 42 48; J. von der Weid,
032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Neige (Centre
culturel).
Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-
Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en
dehors des heures de bur. tél.
93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: tél. 93 40 40.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, tél.
93 17 70.

Bienne

Galerie d'art et de l'Atelier: expos. li-
thographies Marc Chagall, 14 h.
30-18 h. 30
Galerie Suzanne Kupfer: expos. Tony
Catany, 16-19 h.
Cinémas
Apollo: 15 h., 20 h. 15, Je ne suis pas
un garçon facile.

Capitole: 15 h., 20 h. 15, Tout feu tout
flamme. 17 h. 45, Les années Lu-
mière.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h.
15, 20 h. 50, A comig of angels.
Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, La chè-
vre.
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Le
faussaire.
Métro: 19 h. 50, La rage du tigre. Un
espion de trop.
Palace: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 30, 20
h. 45, Les aventuriers de l'arche
perdue.
Rex: 15 h., 20 h. 15, Meurtre au soleil;
17 h. 45, Moulin rouge.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19
h. 15, 20 h. 50, Orgien der Lust.

Canton du Jura

Service social et Centre de puéri-
culture des Fr.-Montagnes: Le
Noirmont, rue du Pâquier, 8-12
h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
La Main Tendue (pour le Jura): tél.
143.

Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr
Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Mey-
rat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le
Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bour-
quin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, tél. (039)
51 12 03.
Service social tuberculose et asthme:
tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura:
Renseignements tél. 51 21 51.
Ludothèque: tous les mardis, 14 h. 30-
17 h.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Delémont

Carnaval: Halle de gym., 13 h., atelier
de grimage; 15 h., Place de la gare,
départ cortège enfants.
Cinéma Lido: relâche.
Cinéma La Grange: relâche.
Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.
Services industr.: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
Sœur visitante: tél. 22 20 36.
Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
Baby-sitting: tél. 22 28 41.
Bibliothèque de la ville (Wicka II):
lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.;
mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-
18 h., samedi 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hô-
pital): mardi au vendredi, 14-17 h.
30.
Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à
jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20
h. 30. Mercredi fermé.
Galerie du Cénacle: expos. peintures
et gravures Anne-Ch. Sahli, 16-19
h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h.,
Riat-Ville, tél. 22 11 12

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Rox et
Roucky.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Frayeur.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collec.
serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: tél.
66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
Bibliothèque municipale (Hôtel-
Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi,
jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi
10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu):
mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-
16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h.,
Desbœufs, tél. 66 25 64.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Une nouvelle entreprise à La Chaux-de-Fonds

Programme: du brancard à l'hôpital de campagne complet !

Page 15

Une activité qui sans être au-dessus des préoccupations conjoncturelles – puisque lorsque la conjoncture est défavorable les crédits d'équipements sont peut-être plus difficiles à obtenir – ne connaît toutefois pas cette sensibilité qui caractérise une majorité d'entreprises de notre région.

Utilita n'est pas un nom inconnu en Suisse. Dans ce secteur particulier, la firme exportait déjà ses produits dans notre pays depuis une vingtaine d'années.

«Mais il est plus nécessaire que jamais d'être plus proche de la clientèle, de ses besoins, de négocier dans sa propre langue... Ceci d'autant plus que nous allons travailler le marché français à partir de la Suisse romande, plutôt que depuis l'Allemagne, pour les mêmes raisons, indique le directeur de l'implantation chaux-de-fonnière, M. Ernst Schneider.

PEU DE CONCURRENCE... EN PRINCIPE

La concurrence n'est pas énorme, même si elle est sérieuse. Les Américains principaux concurrents étaient représentés par une firme qui vient d'abandonner sa représentation chez nous. La Grande-Bretagne livre aussi... pas de gros problèmes de ce côté là. Les espoirs de réussite non seulement sont raisonnables pour des gens qui connaissent bien le marché comme Utilita, mais une implantation comme celle-ci est condamnée à réussir !

LES ÉTAPES DE LA RÉUSSITE

Quelles seront donc les étapes de la réussite ? Nous sommes devant des interlocuteurs qui savent parfaitement où ils vont et comment: dans notre ville depuis quelques semaines puisque la construction est à peine achevée, les locaux de stockage sont, pour l'instant les seuls

à être utilisés. Le programme de montage n'est pas commencé et seul le directeur et un personnel encore réduit sont au travail.

Viendra ensuite le travail de montage des éléments fabriqués en Allemagne. Puis la phase de fabrication, à ce moment-là, on devrait passer d'une dizaine d'emplois à environ 25.

Au sujet de cette future fabrication, les produits chaux-de-fonnières ne seront pas ceux fabriqués en Allemagne. Il y aura synchronisation des efforts, mais sur notre place on s'occupera de matériel impliquant une haute technicité n'excluant pas du reste une plus grande simplicité d'emploi. C'est par exemple le cas des tables de repos hydrauliques, l'un des produits leaders de la firme.

Ainsi les potentialités de la main-d'œuvre régionale seront-elles mises à profit au plan microtechnique, servo-moteur et systèmes relevant nettement de ce que nous savons le mieux faire ici.

UN HÔPITAL DE CAMPAGNE COMPLET

Deux mots avant de conclure sur le programme de production: tous les genres de brancards possibles et imaginables depuis les plus simples à ceux que l'on peut employer dans les interventions très difficiles, de transports de blessés où le brancard se transforme en véritable sac à suspendre au bout d'une corde et dont l'usage est particulièrement indiqué en haute montagne, ou dans des conditions périlleuses analogues; tables roulantes, tables de repos, de consultation, chaises diverses que l'on trouve dans tous les cabinets médicaux, stands pour transfusions, toute la gamme des armoires médicales et de premiers secours, les équipements d'ambulances complètes (Utilita équipe notamment la plupart des ambulances VW, mais travaille également avec de nombreux carrossiers pour faire de semblables installations sur d'autres marques de véhicules).

Les équipements sont variables, variés selon les normes nationales mais aussi esthétiquement parlant. Le plus spectaculaire cependant a trait à ce qui est appelé le «double box»: il s'agit de deux éléments à monter pour construire un poste de secours, deux «chambres» dont le poids unitaire, une fois les éléments remplis, ne pèse pas plus de 80 kilos et peuvent facilement être transportés par deux personnes.

La combinaison de plusieurs éléments permet de construire en temps record un hôpital de campagne, tout autre chose qu'une tente, avec des parois et un toit en fibre de verre opaque.

Utilita livre également tout l'équipement intérieur pour les boxes de premiers secours.

Arrêtons là, cette description. Il ne fait aucun doute que toutes les organisa-

tion helvétiques en tout premier lieu, de Croix-Rouge, police sanitaire, défense civile etc. auront sous la main en Suisse romande des produits et des conseils efficaces. Espérons pour l'entreprise et pour les postes de travail à créer dans cette ville qu'elles sauront en tenir compte !

R. Ca.

Début d'incendie à l'Hôtel des Moulins Un cambrioleur met le feu à l'appartement du propriétaire

Dimanche à 21 h. 40, les premiers secours ont eu à intervenir à l'Hôtel des Moulins, appartenant à M. Nicolas Proietto. Dès leur arrivée sur les lieux, ils se sont trouvés en présence de plusieurs petits foyers qu'ils ont rapidement maîtrisés. Ils ont également constaté que dans un autre local le feu s'était éteint de lui-même, faute d'oxygène. A 22 h. 15, tout danger était écarté. Les dégâts sont toutefois importants. Une enquête a été ouverte par la police de sûreté.

Il est immédiatement apparu que le feu était d'origine criminelle. Il avait en fait été bouté après qu'un vol avec effraction eût été commis au premier étage, dans l'appartement de M. N. Proietto, où une somme de 2000 francs a été dérobée.

Retenez bien ces noms: Shlomo Mintz, Paul Ostrovsky

Ceux qui ont eu la chance d'entendre le neuvième concert de l'abonnement de la Société de musique, n'oublieront pas cette soirée. Elle relevait de la magie, du rite, de la fascination.

Retenez bien ce nom: Shlomo Mintz, violoniste, un futur très grand de la scène musicale mondiale. Né en Russie, boursé de talent, d'ambition, d'idées, de musique, il vit et travaille à New York – comme le pianiste Paul Ostrovsky – parce que c'est la ville qui est géniale aujourd'hui, musicalement s'entend.

Citer d'abord le pianiste n'est en rien paradoxal dès qu'il s'agit de Beethoven. Voyez la Sonate à Kreutzer, une des plus difficiles, par son contexte philosophique, ses embûches techniques, Shlomo Mintz fait merveille. Touché par la grâce, Paul Ostrovsky l'est aussi et ce, aux moments les plus inattendus, il s'impose, structure la musique, d'où l'interprétation propre effectivement à nous faire réviser la hiérarchie instrumentale.

Des confins de l'horizon, du fond de quelque steppe enneigée, l'archet et le clavier entremêlent dans la Sonate opus 134 de Chostakovitch, en un dialogue, des échos de mélodies russes. Au cours du premier mouvement l'action se noue peu à peu, l'allegretto, puis le largo, sont animés d'une force immense. Les deux artistes atteignent par moment à une plénitude quasi orchestrale alors qu'ailleurs ils se meuvent à la limite de l'impalpable. Leur conception grandit la partition.

Il y a des œuvres qu'on ne peut décrire parce qu'elles font référence à tant d'autres modes d'écritures que la terminologie fait soudain défaut. C'est le cas du

«blues», deuxième mouvement de la Sonate de Ravel. Lorsqu'un compositeur éprouve le besoin de s'éloigner des dénominations classiques, d'agado ou de moderato, on peut déjà penser que la formule va éclater. Et effectivement qui oserait prétendre que nous sommes toujours dans la musique de chambre à l'écoute de ce blues. Néanmoins ces glissandi, ces rythmes chaloupés deviennent magnifiques sous l'archet, les doigts, des deux artistes. On frémit en entendant le violoniste éviter le pire. On est sur la corde raide. Tout peut basculer dans la vulgarité. Tout cela nous est intelligemment épargné, les deux musiciens recréent littéralement l'œuvre, et même si le piano a quelques notes désaccordées en fin de soirée, l'auditeur se divertit beaucoup dans ce mouvement!

Shlomo Mintz jouait un Guadagnini J.-B. En bis Kreisler.

D. de C.

Deux établissements publics cambriolés

Dans la nuit du 21 au 22 février, deux établissements publics de La Chaux-de-Fonds ont été cambriolés. Il s'agit du Restaurant de la Boule d'Or, Léopold-Robert 90 et du Bar Chez Léo, rue de la Serre 1. Dans le premier cas, une somme de 7000 francs a été dérobée. Dans le second cas, 3000 francs environ. Les dommages causés sont importants.



cela va
se passer

● Vendredi 26 février à 20 h. 30 à l'aula du collège des Forges, le Théâtre populaire romand donnera pour la première fois à La Chaux-de-Fonds une représentation de la nouvelle version de «Princesse Brambilla». Grâce à la générosité de la troupe, la recette intégrale sera versée au comité de soutien à Solidarité, dans le cadre de l'opération «Un camion pour la Pologne». Rappelons que cette action a pour but d'envoyer des vivres et des médicaments à destination de Przemysl, région particulièrement déshéritée du sud-est de la Pologne. (Imp)

Vers la fin de la brillante saison théâtrale 81-82

«Le pique-assiette» d'Yvan Tourguéniev

En effet, la saison 81-82 fut particulièrement sélecte et il semble que le directeur de Musica-Théâtre Jean Huguenin réussisse chaque année d'en parfaire encore le programme général. Comme il est actuellement à Paris pour aller en profondeur préparer la saison 82-83, souhaitons qu'il ripoline encore sa réputation en nous amenant d'une part le meilleur, d'autre part le plus varié. D'ailleurs, il revient de Prague, ville amie pour lui, d'où il a peut-être rapporté un spectacle de marionnettes, genre où excellent les Tchèques.

Il y avait longtemps que nous n'avions vu du théâtre classique russe. Nous avions rencontré Tourguéniev il y a quelques années, où le metteur en scène – acteur Jacques Cornu avait montré, avec ses «Tréteaux d'Arlequin», une des sept ou huit pièces de Tourguéniev. C'est dire que nous nous réjouissons de vivre avec un théâtre

si différent du nôtre et pour 1848 (Tourguéniev avait 30 ans), il fallait naturellement oser l'écrire et la proposer à un grand acteur, Tchekhovine, à qui il avait sans cesse pensé en construisant sa pièce, choisi ses personnages pour représenter les mœurs russes avec un réalisme saisissant, tant celles de sa terrible mère que de la police tsariste. Celle-ci veillait en effet, et n'admit pas l'avilissement où il dépeignait «sa» société russe, celle de sa caste des nobles de province affinis cependant par son passage aux études de droit de Moscou et enfin son entrée dans la classe des hauts fonctionnaires. Il avait été un moment assigné à résidence sur ses terres où sa mère lui fournissait telle suivante pour ses nuits, un véritable «droit de cuissage» dont Yvan se régala avant de le marquer du fer rouge de la honte.

En un mot comme en cent, Tourguéniev dépeignait la société russe sous les plus sombres et vives couleurs, dans divers personnages épisodiques comme dans celui du héros de la pièce, le boyard Vassili Semionitch Kousovokine, rôle interprété superbement par Yves Bureau, dans celui d'Olga Petrovna Korine, la délicieuse Annie le Youdek. A bout d'humiliation, Kousovokine-Pique-assiette, qui «crèche» dans cette propriété depuis trente ans, on ne sait trop pourquoi, se révolte. On l'a saoulé pour s'amuser, et le nouveau maître du logis se prête à cette odieuse plaisanterie. Car Kousovokine ne supporte pas la vodka et la robuste brute Tropatchov lui en fait boire une seille.

Enfin, mentionnons que, vu le succès remporté lors du vernissage et dès l'ouverture de l'exposition, un appendice d'une vingtaine d'œuvres de M. Walther Stucki sera ajouté aux cimaises de «L'Echoppe» dès samedi prochain. (Imp.)

Impar...donnable

Dans l'article que nous avons consacré hier au vernissage de l'exposition de M. Walther Stucki, nous avons incorrectement appelé la galerie dans laquelle celle-ci a lieu «Galerie de l'Ouest». En fait, c'est bien à la galerie «L'Echoppe» que M. Stucki expose ses œuvres, et ceci jusqu'au 21 mars, tous les jours, sauf dimanche, de 15 h. 30 à 21 heures. De plus, cette exposition est intitulée «Aqua-réelles» et non «Aquarelles», ainsi que nous l'avons indiqué.

Enfin, mentionnons que, vu le succès remporté lors du vernissage et dès l'ouverture de l'exposition, un appendice d'une vingtaine d'œuvres de M. Walther Stucki sera ajouté aux cimaises de «L'Echoppe» dès samedi prochain. (Imp.)

maine (quoiqu'il clame, à bout de force, ses origines nobles, Kousovokine)? Finalement, après avoir éclairé, à sa demande, sa fille sur ses origines, il jura d'accepter l'argent qu'elle lui offre, forcée par son mari, afin que Vassili déguerpiasse assez loin du domaine.

Il semble que le public ait été un peu décontenancé par l'exceptionnelle dureté du premier acte en particulier. Nous avons lu attentivement les indications très précises que Tourguéniev donne pour l'interprétation de cette brutale entrée en matière. Comme la police tsariste, beaucoup l'ont considérée comme vulgaire et grossière. Allons donc: Tropatchov doit gueuler tout au long de ses interventions, Pavel Nikolaievitch sec comme un coup de trique, Vassili lamentable et acceptant sa condamnation, puisqu'il est pauvre.

Finalement, tout est minutieusement réglé dans la mise en scène de Jacques Mauclair et il convient de rappeler qu'en 1848, Tourguéniev n'entendait nullement écrire une pièce à la française. Tout au plus, l'influence latine se ressent dans une certaine structure, un certain ordre mis dans la description d'une société absolument slave (ne l'est-elle pas toujours?).

Quant à nous, nous avons trouvé ce spectacle au contraire racé, voire raffiné dans sa dure peinture des mœurs d'une civilisation n'ayant aucun rapport avec l'Occident. Aussi louerons-nous sans réserve l'étonnante unité d'une pièce voulue dans tous les compartiments (et les acteurs) par le traducteur Georges Daniel, le décor de Claude Lemaire, les arrangements musicaux d'Albert Assayag (nous avons entendu des parties délicieuses du Pétouchka d'Igor Stravinsky) et toute la Compagnie Jacques Mauclair.

Dernière pièce: le 16 mars, un classique, français celui-là, le «Turcaret» de Lesage (18e siècle). J. M. N.

Nuit de jazz à la Maison du Peuple

Deux ensembles, mais deux esprits différents

Alors que samedi soir nombre de régions fêtaient Carnaval, Pro-Jazz proposait à la Maison du Peuple sa 2e Nuit de jazz. Si l'affiche annonçait deux leaders déjà présents en juin dernier, «l'esprit» des ensembles, lui, était différent...

Paul Thommen et son Sound Machine, faisait une entrée fracassante dans les «sounds modernes», avec une formation de neuf artistes: 3 saxos, 2 trompettes, un trombone pour les souffleurs; basse, batterie et piano électrique pour les rythmes, parfaitement rodés et d'une entente totale.

Il est rare de trouver une grande formation moderne d'une qualité capable de faire découvrir, apprécier ou aimer ce style. Ce pianiste bâlois a joué chez nous pour la première fois en mai 1954, au Théâtre, à l'occasion du Dixieland Jubilee du Hot-Club de La Chaux-de-Fonds. Thommen avait alors la lourde tâche de représenter le jazz moderne, presque in-

connu à l'époque. Il le rappelait samedi en précisant que c'est en notre ville qu'il a connu des musiciens d'avant-garde devenus professionnels que sont les Pierre Favre, Raymond Droz, Francis Notz ou Roland Hug. A leur intention il a composé et exécuté Retrospective, mélodie aux riches harmonies et aux rythmes afro-cubains complexes. Ses arrangements, préparés sur des thèmes signés Horace Silver ou Milt Jackson nous ont conquis.

Cette entrée en force du jazz moderne était doublée d'un véritable spectacle: les ombres du batteur reflétées sur la paroi par un projecteur et qui n'étaient pas sans nous remémorer le même effet – voulu alors – durant la tournée européenne de Jazz at the Philharmonic avec J.C. Heard aux drums.

La Thomis Dixieland Music était un retour à la tradition qui laissait une impression marquée par les Dixie Come Backs d'il y a un quart de siècle. Voulaient alors donner plus de musicalité à leur formation, les musiciens puisés chez les Jazz Dixieland Band, Revolutionary Jazz Club et autre Dixieland Jazz Group (tous réunis sous l'appellation de Grande Formation Nouvelle-Orléans du Hot-Club de notre ville) optèrent alors pour se grouper et former les Dixie Come Backs et ils jouèrent longtemps avec

Aldo Zanesco clarinette, Roland Hug trompette et Daniel Thomi trombone, qui, samedi, eussent très bien pu fêter leurs «noces d'argent». C'est dire que Bionda piano, Fedi basse et Bernasconi batterie n'étaient nullement réunis en jam-session. Nous avons apprécié la première partie de leur concert, avec de bons arrangements, tout en regrettant que «Dodo» Zanesco ne plonge pas plus souvent sa clarinette dans l'inspiration de Barney Bigard! Effectivement, depuis deux lustres, nous constatons toujours que Dodo – lorsqu'il joue avec Hug – s'affirme dans ce genre aux larges traits fulgurants ou aux inflexions prolongées. Tout s'est révélé chanteur et scateur avec Margie – aptitude que nous ne lui connaissons pas. Bernasconi avec St James infirmary devait démontrer ses talents de soliste et de virtuose, alors que le «vieux» Royal garden blues «réveillait» chez Bionda l'esprit puissant de Fats Waller.

Inutile de préciser que minuit sonné, la danse n'avait pas encore acquis ses droits, les spectateurs préférant profiter avec enthousiasme de l'aubaine qui leur était offerte, et qui n'est plus monnaie courante dans l'ancienne Métropole de l'horlogerie ou Mecque du jazz des années cinquante.

Roq



Deux formations dans un esprit bien différent: «Sound Machine» emmené par Paul Thommen (en haut) et «Thomi's Dixieland Music» (en bas). (Photos Bernard)

LE LOCLE

On cherche, pour le 1er avril ou date à convenir

mécanicien sur automobiles

habile et consciencieux, porteur du CFC, capable de travailler seul.

Salaires en rapport avec les capacités. Avantages sociaux.

Prendre rendez-vous au **GARAGE DU STAND**, Le Locle, 27, rue Girardet, tél. 039/31 29 41. 91-304

À VENDRE AU LOCLE
Quartier Ouest

petit immeuble locatif

de bon rendement.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'**Etude Elio Peruccio**, France 22, Le Locle, tél. 039/31 27 09. 91-356

PAS DE PRIX CHOC - MAIS LES MEILLEURS PRIX DU JOUR
pour du mazout de première qualité



SATEM LE LOCLE SA

anc. Chantier Chapuis
Grande-Rue 16 - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 10 67 91-309

En tous temps - par tous les temps

Logement 2 pièces

douche, téléphone installé, Coditel, chauffage général, machine à laver le linge. Prix: Fr. 150.- + charges. Libre dès le 30 avril 1982 ou date à convenir. Etangs 27, Le Locle.

S'adresser à Willy Grimler, tél. 039/31 44 84. 91-60107

LE LOCLE
A louer à Bellevue pour le 1er juillet

PIGNON de 3 pièces

chauffé, avec bain et Coditel.
Téléphone
039/31 15 36 ou 039/31 59 55 37920

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

INSTRUCTION PUBLIQUE

Mesure d'assouplissement pour l'entrée en scolarité obligatoire

Un arrêté du Conseil d'Etat du 16 février 1979 fixe un certain nombre de mesures d'assouplissement pour l'entrée en scolarité obligatoire. Elle peuvent se résumer comme suit:

a) admission anticipée en scolarité obligatoire

Les enfants nés entre le 1er septembre et le 31 octobre 1976 peuvent être admis en 1re année primaire dès le 23 août 1982 si leur niveau de développement le permet. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite d'admission anticipée à la Commission scolaire, le cas échéant, à la direction d'école mais avant le 30 avril 1982.

Pour leur part, les commissions scolaires, respectivement les directions d'écoles, transmettent ces demandes en même temps que leurs préavis au Service de la jeunesse, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel, mais au plus tard le 2 mai 1982. **Passé ce délai, plus aucune demande ne pourra être prise en considération.** Ledit service statuera sur les demandes après que les enfants que ces mesures concernent auront été soumis à un examen psychologique, pour lequel une bonne connaissance de la langue française est indispensable.

Enfin, il est rappelé que la demande des parents devra être accompagnée d'un certificat médical attestant qu'une admission anticipée à l'école ne risque pas de porter préjudice à l'état de santé de l'enfant.

b) admission retardée en scolarité obligatoire

Les enfants qui auront 6 ans révolus le 31 août 1982, dont le niveau de développement le justifie, peuvent être retardés d'un an pour l'entrée en scolarité obligatoire. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite qu'ils adressent à la Commission scolaire ou, le cas échéant, à la direction d'école, au plus tard le 30 avril 1982.

La commission scolaire, respectivement la direction d'école, est compétente en matière de décision. Les décisions ne seront toutefois prises qu'après consultation des parents, de l'inspecteur d'arrondissement, le cas échéant, de la jardinière d'enfants.

Mesure relatives à la libération anticipée d'élèves fréquentant leur dernière année de scolarité obligatoire

Les dispositions concernant la libération anticipée d'élèves fréquentant leur dernière année de scolarité obligatoire sont précisées dans un arrêté du Conseil d'Etat du 19 février 1971. Nous rappelons ici qu'une libération anticipée portant effet au 1er mai 1982 ne peut s'appliquer qu'aux élèves fréquentant leur dernière année de scolarité obligatoire et qui désirent entreprendre un apprentissage dont les cours professionnels, centralisés dans un autre canton, débiteront au printemps 1982. Il en va de même des élèves qui seraient inscrits dans une école dont le début de l'année scolaire commence au printemps 1982.

Pour être mis au bénéfice d'une libération anticipée, les parents des élèves que cette mesure concerne adressent une demande écrite à la commission scolaire ou à la direction d'école compétente, avant le 31 mars 1982. A cette demande sera joint un contrat d'apprentissage signé entre les parties intéressées ou une attestation d'engagement d'une école. Les commissions scolaires ou les directions d'écoles transmettent ensuite ces documents avec leurs préavis au Service de la jeunesse, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel, mais au plus tard le 2 avril 1982.

Nouveau: Volvo 244 GL avec overdrive. L'économie grand confort.

Celui qui la conduit démontre son penchant pour la valeur et la durabilité. Si vous avez besoin de beaucoup de puissance, elle ne vous décevra pas. Même s'il y va du bon rapport prix/puissance. Malgré l'économie extrême, sa consommation réduite ne va pas aux dépens du concept, de la sécurité et du confort. Au contraire: avec Volvo, même l'économie d'essence devient sûre et confortable. La cinquième de Volvo s'enclenche simplement du bout des doigts, donc sans passage de vitesse supplémentaire.



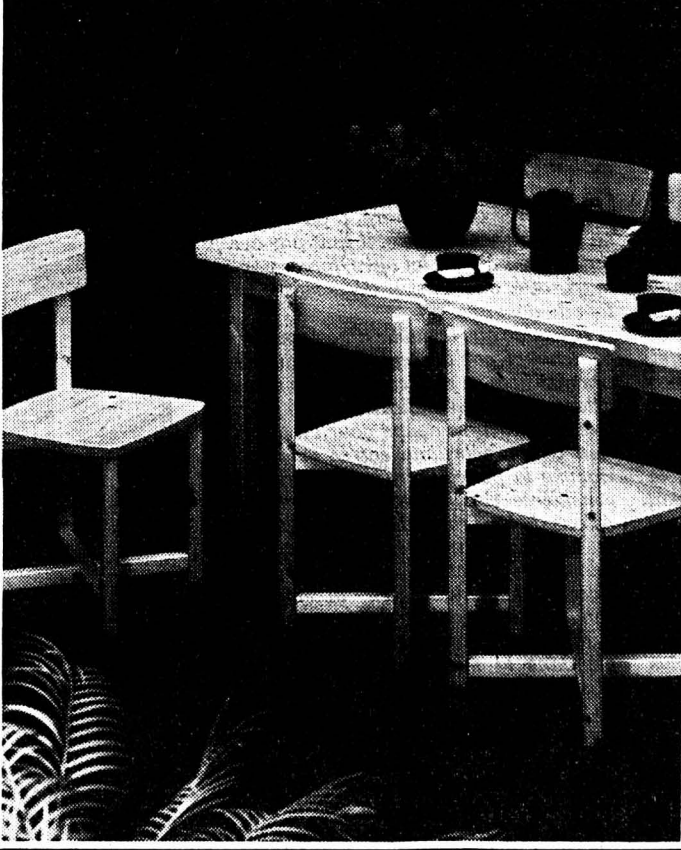
Consommation d'essence selon norme ECE. Volvo 244 GL overdrive			Volvo 244 GL, 2316 cm ³ , 112 ch DIN (82 kW), overdrive, direction assistée, Fr. 21150.-
à 90 km/h	à 120 km/h	circulation urbaine	
7,1 l	9,5 l	13,4 l	

L'économie au service du confort. VOLVO

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA
117, av. Léopold-Robert, tél. 039/23 14 08
Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora, tél. 038/63 13 32 05-12524

Nouveau de Suède en pin massif

Dans le nord de la Suède les pins croissent lentement. Ils ne sont pas abattus avant 100 ou 150 ans. Cette lente croissance donne un caractère particulier au bois. Il est plus dur et plus résistant et au fil des années il prend une teinte très légèrement orangée. Les meubles produits par la SAFAC sont entièrement en pin massif de cette région, le Norrland. Aucun ébéniste ne saurait prétendre qu'il existe une matière première de meilleur choix pour la fabrication des meubles en pin massif. La SAFAC possède 8 unités de production rationnelles dans la province de Västerbotten. Mais au milieu de toutes ces machines il y a des artisans aux yeux et aux mains expérimentés. Leur longue expérience est irremplaçable pour choisir les bois, ou bien par exemple pour effectuer le dernier ponçage d'un meuble.



Un choix parmi une soixantaine de modèles

 Chaise Krysset 99.- Prix Moco	 Banc d'angle Kurt 990.- Prix Moco	 Table Kvist avec 2 rallonges 990.-
 Canapé Stabilus 1320.- Prix Moco	 Table basse Stabilus 670.- Prix Moco	 Buffet d'angle Emma 1315.- Prix Moco
 Lit Annica 960.- Prix Moco	 Lits à étages Robert 751.- Prix Moco	 Canapé Stabilus 970.- Prix Moco
 Table Oden 455.- Prix Moco	 Bibliothèque Furustället 855.- Prix Moco	 Chaise 99.-
		 Table Oden 455.- Prix Moco

E Expo et stock 10 000 m²
P Parking gratuit
R Renseignements: Tél. 038/5332 22
S Service après vente

Vente aux particuliers:
Lu 14.00-18.30
Ma-ve 09.00-12.00
Sa 14.00-18.30
Sa 09.00-17.00

Facilités de paiement
Essence discount Diga



moco meubles

80-722

Le grossiste qui détaille

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Bilan et perspectives pour le CADL

Des résultats encourageants et une bonne dose d'optimisme



Les jeunes membres du Club d'athlétisme du district du Locle porteurs de beaucoup d'espoirs. (Photo Impar-Perrin)

Dernièrement, le Club athlétique du district du Locle (CADL) a tenu son assemblée générale aux Brenets, sous la présidence de M. Raphaël Wicht. Lors de cette soirée, il fut essentiellement question de l'activité du CADL en 1981, club qui regroupe des athlètes de trois localités du district: Le Locle, Les Ponts-de-Martel et Les Brenets.

Il est à noter que l'entraînement a été suivi régulièrement par la plupart des membres durant la longue saison d'hiver et en plein air dès les premiers beaux jours.

Cette assiduité à ces diverses séances d'entraînement a permis aux athlètes du CADL de prendre part à de nombreuses rencontres et autres épreuves de course à pied.

De cette manière trois équipes se sont qualifiées pour la finale de l'«Ovo-cross» (course par équipe de trois athlètes) et ont obtenu le classement suivant:

Cadettes A: 3e rang; cadettes B: 2e rang; écolières: 5e rang. En outre, d'autres résultats encourageants furent également obtenus au championnat neuchâtois de cross et sur piste.

BONS RESULTATS AU CSI

Par ailleurs, le CADL a pris part au championnat suisse interclub (CSI) qui représente un des buts principaux de toutes les sociétés d'athlétisme. Il s'y est comporté de manière honorable en classant trois équipes lors de ce concours 1981. Il s'agit: du 28e rang obtenu sur 39 par les seniors. A relever qu'il s'agissait là de leur première participation. Du 61e rang chez les cadettes B sur 86 équipes. Ce qui représente une amélioration de 364 points par rapport à 1980. Du 3e rang sur 84 équipes pour les écolières. Au-delà de ce magnifique résultat, il faut souligner qu'il s'agit d'un classement inespéré en début de saison. Un challenge bien mérité vint récompenser cette formation.

Il est à souhaiter que tous ces résultats prometteurs ne soient pas sans lendemain pour le CADL qui n'a pas certes une tâche aisée lorsqu'il se mesure sur le plan national.

Collision

Hier à 6 h. 45, un automobiliste de la ville, M. A. S., circulait rue du Marais en direction du centre ville. A la hauteur du No 17, il a perdu le contrôle de son véhicule, qui est entré en collision frontale avec l'auto conduite par M. F. F., de Villers-le-Lac (France), qui circulait régulièrement en sens inverse. Dégâts matériels.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Pellegrino Sylvia, fille de Pellegrino Antonio et de Eleonora Lidia Natalina, née Anolio. - Marguccio Nicolas Valter, fils de Marguccio Rosario et de Anna-Maria, née Franceschetti.

Décès

Wirth, née Barbezat, Louise Adèle, née en 1909, veuve de Wirth Oscar.

Soirée Comoedia-SDB aux Brenets Rires et ambiance au programme

Plein succès, une salle comble, pour le spectacle de Comoedia présenté samedi à la halle de gym des Brenets. «Le saut du lit» a déclenché une tempête de rires et le talent des acteurs leur a valu des ovations méritées. L'ambiance se poursuit ensuite lors du bal, conduit par l'orchestre Schazzah, et la piste de danse fut pleine jusqu'aux premières heures du dimanche. Complète réussite donc que cette soirée placée sous l'égide de la Société de développement des Brenets. (dn)

Toujours dans le domaine des résultats, l'assemblée enregistra avec satisfaction que, pour la première fois, trois athlètes ont réussi les minima pour participer aux championnats suisses d'athlétisme. Ceci, il faut le relever grâce au dévouement et aux compétences de leur moniteur, M. Robert Barfuss.

En effet, deux cadettes B, Judith de Pianté et Sandrine Humbert-Droz, furent qualifiées pour la finale du 3000 mètres. Elles ont respectivement obtenu les 13e et 14e rangs. Un résultat honorable

compte tenu qu'il s'agissait de leur première participation à une telle épreuve.

Quant au junior Blaise Steiner, il s'est pour sa part classé en 2e position lors de la finale du 5000 mètres.

En conclusion, le président du CADL s'est déclaré très satisfait des résultats enregistrés l'an dernier tout en souhaitant que l'année 1982 apporte elle-aussi sa moisson de bons résultats. En fait, le programme aussi varié et copieux de ces prochains mois devrait le permettre.

Pour 1982, le comité est formé de la manière suivante: président, M. Raphaël Wicht; secrétaire, M. Robert Barfuss; caissier, M. Michel Clément; assesseurs, MM. Jean-Denis Thiébaud, Jean-Denis Hirschy et André Warembourg.

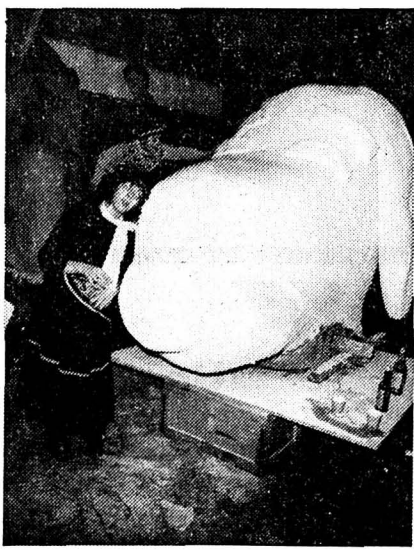
(comm.-jcp)

FRANCE FRONTIÈRE

La tradition du bonhomme Carnaval de Morteau

Selon le rituel, les conscrits l'embrasent sur la place publique

Comme «les carnavallonniers» de Fleurier brûlant le bonhomme hiver sur la place de Longereuse, les conscrits et conscrites de Morteau immolent le bonhomme Carnaval au champ de Foire. A la différence près que depuis plus d'un demi-siècle et certainement au-delà, les effigies changent chaque année, empruntant généralement aux héros de bandes dessinées.



Snoopy, héros de Peanuts et Magaly de la classe 82.

Jaquettes, hauts de forme, nœud «pap». Comme leurs aînés, les conscrits de la classe 82 vont le 27 février prochain envahir la chaussée dans un grand charivari coloré, des ribambelles d'enfants dans leurs jambes. Précédés de leur bonhomme tiré par un tracteur, ils feront les cours de récréation à la rencontre des écoliers. C'est surtout pour eux qu'ils ont sacrifié au rituel, «on en rêve quand on est tout môme» dit Magaly, mais c'est également «une dette envers ceux qui ont précédé».

UNE LONGUE TRADITION

Effectivement, le bonhomme Carnaval vient de loin. A 78 ans Milo Rognon rappelle avec émotion qu'il loua ses services de camionneur pour promener le bonhomme il y a 53 ans. On était en 1929 et sa voiture à cercles tirée par un cheval connaissait davantage le charbon arrivé en gare, les fagots ou le bric-à-brac des démenagements. De façon quasi immuable, ses agendas précieusement conservés attestent de ses journées carnaval. «Parti ce matin 9 heures, revenu à 9 heures du soir» et de leur préparation, «nettoyé, verni l'harnachement pour carnaval». Il mettait tout son cœur à l'entreprise et on comptait sur lui: «Si y avait pas Milo, y avait personne», dit-il, puis «c'était presque la fête de Morteau, ça

durait deux jours». Et pour son fils Pierre, l'intérêt demeure même si la tradition est «légèrement perdue question ambiance». Il est vrai que les conditions ont radicalement changé. Les conscrits se trouvent géographiquement dispersés et la civilisation des loisirs a fait le reste.

DE LA PAILLE ET DES CARTONS

Comment s'y prenait-on pour construire un bonhomme de quatre mètres de haut? Le menuisier réalisait le socle puis les conscrits réunissaient de la paille et du carton récupérés chez les commerçants. Le tout était mis en un sac gigantesque qu'on surmontait d'une bonbonne en verre qui devenait la tête.

Depuis, les têtes sont proportionnées et très ressemblantes. Le talent de «Modeste» n'y est pas pour rien et depuis 15 ans, il prête son concours. Figure mortuaire, les conscrits l'ont choisi comme bonhomme en 1978 et du même coup comme maître d'œuvre.

DES HÉROS DE BANDE DESSINÉE

En général, le choix des bonhommes carnaval se porte sur les héros de bande dessinée. Ainsi, l'an dernier Gaston Lagaffe, l'innocent là où tout le rend coupable (m'enfin!), indolent et passif face à l'autorité quelle qu'elle soit (bof!).



Gaston Lagaffe «m'enfin!» et «bof!».

Les chefs de section militaire aux Ponts-de-Martel Rapport officiel et assemblée générale

Les chefs de section militaire du canton de Neuchâtel se sont réunis la semaine dernière dans la Salle de paroisse des Ponts-de-Martel pour entendre le rapport officiel annuel et prendre part à l'assemblée générale. Cette journée riche en instructions diverses, rapports et messages, fut par ailleurs marquée d'un exposé de M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat.

Ces assises, suivies par une nonantaine de personnes, débutèrent par la réception du Conseil communal des Ponts-de-Martel. Celle-ci fut suivie des communications et instructions du commandant d'arrondissement, le capitaine Claude Gaberel et de son adjoint, M. Roger Christen.

M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat et chef du Département militaire cantonal, présenta un exposé intéressant.

L'orateur commenta tout d'abord le budget de l'armée suisse puis fit part de ses réflexions sur le thème «Armée et jeunesse».

Dans ses conclusions il a insisté sur le fait qu'aucune contradiction ne doit exister entre notre armée de milice et le peuple suisse. Ce dernier doit aussi être garant de la défense de notre démocratie et de nos libertés.

PARTIE ADMINISTRATIVE

Après une courte pause, la Société des chefs de section, présidée par M. Edouard Clottu, de Thielle-Wavre, passa à son assemblée générale proprement dite.

Le président adressa ses salutations aux personnalités présentes, aux membres d'honneur, honoraires et actifs. Après la lecture du procès-verbal des assises 1981 qui fut adopté, les participants prirent connaissance du rapport présidentiel.

Après une description poétique de la

région qui accueillait l'assemblée 1982, le président passa en revue les principaux événements internationaux et nationaux qui ont marqué ces 12 derniers mois. Il rapporte ensuite dans le détail les activités de son comité au cours de l'an écoulé.

MUTATIONS ET DISTINCTIONS

A Noiraigue, M. Marc-Edouard Guye a succédé à M. Roger Thiébaud, décédé. Atteint par la limite d'âge, après 14 ans d'activité, M. Jean Niederhauser, de Fleurier, a été remplacé par M. Bernard Junod. Durant le repas qui suivit, le conseiller d'Etat Cavadini remercia M. Niederhauser à qui il remit une attention.

D'autre part, MM. Adolphe Kormann, de Fenin et Léon Borel, de Saint-Aubin sont tous deux décédés durant l'année écoulée.

Le président rendit hommage aux défunts. Il aborda alors le chapitre des distinctions. Pour 30 ans d'activité, MM. Raymond Geiser d'Enges et Fernand Bùche de Fontanemelon ont reçu l'insigne de vétéran fédéral. Quant à MM. Edouard Clottu de Cornaux-Wavre-Thielle et André Zbinden de Travers, ils sont devenus membres honoraires pour 25 ans d'activité.

Après avoir adressé ses félicitations aux jubilaires ainsi qu'au nouveau chef du Département militaire le président clôt son rapport en exprimant sa reconnaissance à ses collègues du comité.

COMPTES ET MEMBRES HONORAIRES

Le caissier, M. André Abplanalp, du Landeron, a soumis ses comptes qui ont été reconnus exacts par MM. Robert Sutter de Brot-Dessus et André Botteron de La Sagne.

De la présentation du budget pour l'exercice 1982-1983 il ressort un léger déficit de 244 francs.

Tous ces rapports furent adoptés par l'assemblée avec remerciements à leurs auteurs. Il est à noter que l'assemblée de l'an prochain aura lieu aux Verrières. En conséquence, les vérificateurs seront les chefs de section militaire de localités proches. Soit Les Bayards et La Côte-aux-Fées.

Une initiative a ensuite été acceptée avec enthousiasme. Il s'agit de celle d'organiser une réunion annuelle des membres honoraires avec leurs épouses, dans un site agréable du canton. Ceci dans le but de maintenir les liens d'amitié qui existent entre les chefs de section.

Durant le repas qui suivit, divers orateurs prirent la parole. Ce furent MM. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, Charles Jeanmairet, conseiller communal des Ponts-de-Martel qui dit son plaisir d'accueillir les chefs de section dans son village situé entre les forêts des Joux et les marais, ainsi que divers délégués des sections amies. Soit, MM. Fritz Michel, délégué de l'Association suisse des chefs de section, Arthur Roubaty, président de la Société fribourgeoise, Jean Burkhalter et Jean-Claude Wehrli, respectivement délégués des sociétés jurassiennes et vaudoises. Tous apportèrent le salut de leur groupement. Le Chœur des dames paysannes des Ponts et de Brot, sous la direction de Mme Paule Marie Zwahlen, interpréta avec brio plusieurs chants pour le plus grand plaisir des auditeurs.

Le major de table, M. Pierre Hauser de Vaumarcus, remercia encore M. Francis Fivaz, des Ponts-de-Martel qui contribua activement au succès de cette journée. (rj, Imp.)

Le beau voyage du Club des loisirs loclois

Le BLS. Derrière ce sigle se cache la fameuse liaison ferroviaire du Berne-Loetschberg-Simplon qui traduit du même coup une fameuse épopée de la conquête du rail.

Délicieux conteur, excellent photographe de surcroît, habitué du Club des loisirs du Locle, M. Robert Porret, de Neuchâtel, a, une nouvelle fois, charmé son auditoire.

Par les clichés et les diapositives qu'il a présentés dernièrement aux clubistes il les a emmenés dans une intéressante aventure.

Le BLS constitue une des lignes les plus importantes du réseau ferroviaire international et relie le nord au sud du pays à travers des régions d'une grande beauté et des paysages très divers.

Après Thoun, Spiez, le train monte sur Kandersteg pour gagner l'entrée du tunnel du Loetschberg d'environ 15 km. de longueur. Il se dirige ensuite sur Brigue alors que les voyageurs jouissent d'un magnifique panorama aérien sur la vallée du Rhône.

Arrivés en gare de Brigue, les automobilistes peuvent également charger leur véhicule sur le train pour s'engager dans le deuxième prestigieux tunnel de cette ligne, le Simplon, qui conduit en Italie.

(jc-imp)

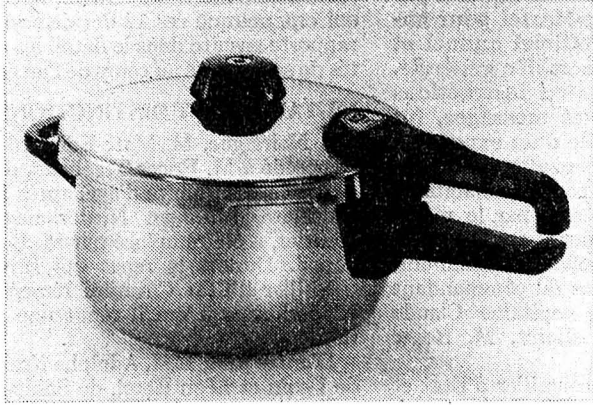
Demain 24 février
à 20 heures
Salle de l'Ancien Stand

GRAND LOTO
de la SOCIÉTÉ CANINE
Maximum de marchandise autorisé
7 CARTONS, 4 pendules neuchâteloise dont une Zénith

Abonnement Fr. 12.-
pour toute la durée du match

Cartes supplémentaires
50 centimes

ENFIN UNE MARMITE À VAPEUR D'UNE CONCEPTION NOUVELLE !



NOUVELLE MARMITE À VAPEUR FISSLER

POUR VOUS QUI ÊTES SOUCIEUSES DE VOTRE SANTÉ

Sa nouvelle synthèse de cuisson conserve la totalité des sels minéraux et les vitamines contenues dans vos légumes

DÉMONSTRATION

MERCREDI 24 FÉVRIER AU VENDREDI 26 FÉVRIER, de 9 h. à 11 h.

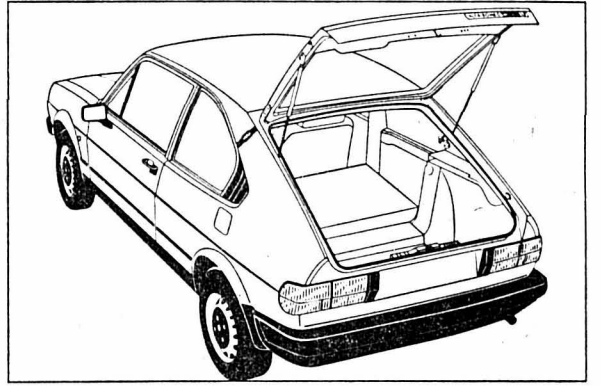
Reprise de votre ancienne marmite à vapeur Fr. 24.- lors de l'achat de la nouvelle marmite FISSLER

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN Succ.
LA CHAUX-DE-FONDS - Marché 8-10

38001

L'Alfasud
pour le sport et les transports.



Volume de chargement 1200 litres.
Plus de 160 km/h en pointe.

GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS



Fritz-Courvoisier 66
Tél. 039/23 13 62



36376

C'EST TOUT À CÔTÉ, J'Y VAIS À PIED



commerce indépendant de détail

Les magasins spécialisés du «CID» !
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

24402

FRIGOS CONGÉLATEURS

combinés, 2 portes, 220 litres, automatiques, dès Fr.

538.-

net

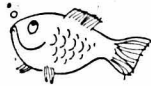
Toulefer s.a.

Place Hôtel-de-Ville

38002

Masec

Comestibles
Serre 59
Tél. (039) 22 24 54



Succ. J. Locorotondo

POISSONS FRAIS

du lac et de mer

VOLAILLES

19400

Wanda 22 ans

Cette ravissante jeune fille, née en Gaudeloupe, est venue vous chercher jusqu'ici afin de trouver le partenaire avec lequel elle pourrait poursuivre le chemin de la vie.

Agence Harmony, case postale 132, 2740 Moutier, tél. 032/93 40 88.

93-571

OFFRES D'EMPLOIS

NUDING

Matériaux de construction SA
cherche pour une période de remplacement de 3-4 mois

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

Se présenter au bureau
Boulevard des Eplatures 57
2300 La Chaux-de-Fonds

87-119

Clinique des Forges
La Chaux-de-Fonds

cherche pour date à convenir

VEILLEUSE QUALIFIÉE

2 à 3 nuits par semaine.

Faire offres au Secrétariat de la Clinique des Forges, Numa-Droz 208, tél. 039/26 95 66.

37664

COMPTABLE

possédant de bonnes connaissances de la branche, habitude des responsabilités, d'un travail précis, ordonné, est recherché pour entrée tout de suite, éventuellement à convenir.

Nous offrons place stable bien rétribuée, une certaine indépendance.

Caisse de retraite. Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffre DS 37705 au bureau de L'Impartial.

NICOLET SA FROMAGES

2316 Les Ponts-de-Martel

cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

consciencieuse et dynamique, avec CFC, pour 3-5 après-midi par semaine.

Horaire à convenir.

Tél. (039) 37 12 59

28-130105

L'IMPARTIAL

1er Mars 1982

Délai pour la remise des annonces:

Edition du 2 mars 1982: jeudi 25 février à 9 h.

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires:

Prière de mentionner clairement et lisiblement sur les envois

AVIS MORTUAIRE URGENT

et les adresser à notre rédaction jusqu'à 22 heures

Un capital placé à 4%

double en 18 ans

Pourquoi ne pas profiter dès maintenant des nouvelles conditions de la BANQUE CANTONALE DE BERNE qui seront dès le 1er mars 1982 les suivantes :

Carnet d'épargne **4%**

Compte épargne **4%**

Carnet d'épargne à terme **4 1/2 %**

Retrait Fr. 1 000.- par mois

Carnet d'épargne vieillesse **4 1/2 %**

Retrait Fr. 10 000.- par mois

Avoir maximum : Fr. 250 000.-

Carnet d'épargne jeunesse **4 1/2 %**

Retrait Fr. 2 000.- par an

Avoir maximum : Fr. 20 000.- jusqu'à l'âge de 20 ans

Placez en toute sécurité avec la garantie de l'Etat

D 06-12011



BANQUE CANTONALE DE BERNE

St-Imier - Tramelan - Corgémont



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

----- ✂
Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

81 M4

rapide simple discret

60.155.245

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Le but de la Fédération du Transjuralpin Un train à grande vitesse à Neuchâtel

La Fédération du Transjuralpin a été créée en 1940. Ses buts sont de faire connaître et de développer la ligne ferroviaire Paris - Berne - Interlaken. Elle groupe des membres aussi bien suisses que français et sous la présidence de M. Georges Béguin, elle a tenu hier à Neuchâtel son assemblée générale.

Le point principal concernait le train à grande vitesse (TGV) récemment inauguré en France. La menace est grande en effet que dans quelques années trois TGV relient Paris à Lausanne alors qu'aucun projet n'existe pour une liaison Paris - Berne par Pontarlier et Neuchâtel.

Les membres de la fédération du Transjuralpin vont tout mettre en œuvre pour que cette injustice soit réparée.

Plusieurs atouts sont dans leur jeu, notamment:

- une nette augmentation du nombre des voyageurs qui utilisent cette ligne, qui a passé de 108.082 en 1972, puis 133.782 en 1977 pour arriver à 163.527 l'année dernière;

- un traité a été signé en 1954 entre la Suisse et la France lors de l'électrifica-

tion des lignes de chemin de fer. Un article stipule que le trafic de transit doit être développé autant que faire se peut et qu'aucune discrimination ne sera faite entre les différents points de douane. Prévoir trois passages à Vallorbe, aucun à Pontarlier, c'est là une violation de cet accord bilatéral.

Une réunion importante est fixée au 24 mars, au Château de Neuchâtel. Elle sera placée sous la présidence de M. André Brandt. Deux propositions seront faites par les représentants de la Fédération du Transjuralpin:

- que le Conseil d'Etat entreprenne des démarches auprès de M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, pour que le gouvernement français soit informé de la violation du traité de 1954. Des contacts devraient avoir lieu auparavant pour que le Conseil d'Etat fribourgeois et celui de Berne se joignent à cette démarche;

- présenter aux autorités françaises des réclamations qui seraient rédigées par les notables suisses et français dont les localités sont traversées par le Transjuralpin.

Depuis 1972, la Fédération du Transjuralpin a fait appel à M. André Ser-

moud, nommé délégué général, chargé notamment de procéder à une campagne régulière de propagande, autant en France qu'en Suisse pour redonner vigueur à la ligne Paris - Berne - Interlaken. Grâce à son talent, ses connaissances de tout ce qui touche le trafic ferroviaire, le développement de cette ligne a été incessant. Il désire aujourd'hui quitter son poste et en signe de remerciement pour les services rendus, l'assemblée l'a nommé membre d'honneur.

Le nouveau délégué général sera M. Pierre Matthey, ingénieur indépendant à Neuchâtel.

Avant de lever la séance, M. Georges Béguin a souligné l'importance que revêtira la réunion du 24 mars au Château de Neuchâtel. De nombreuses personnes soutiennent les buts visés par la Fédération du Transjuralpin. M. Carlos Grosjean, président du Conseil d'administration des CFF, ainsi que M. Brocard, directeur du premier arrondissement, ont déjà déclaré que si des convois des TGV empruntaient le trajet Paris - Pontarlier - Berne, les Chemins de fer suisses seraient prêts à faire le même effort financier que celui envisagé pour le parcours Paris - Vallorbe - Lausanne. (rws)

Au Temple du Bas, à Neuchâtel Paulus, de Mendelssohn

On a un peu tendance à ramener le répertoire choral à Haendel et à Bach, ou du moins comme étant le seul œuvre résistant à l'usure du temps. Aussi faut-il être reconnaissant à la Société chorale de Neuchâtel et à François Pantillon, de nous avoir fait revivre, samedi et dimanche, au Temple du Bas, Paulus, de Mendelssohn, même si l'œuvre n'est pas sans rides, celles de conventions d'époque qui apparaissent à nos oreilles d'aujourd'hui parfois surannées.

Interprétée dans le contexte d'un temps ou d'une action liturgique, il n'en serait sans doute pas ainsi, mais il s'agissait de concerts. L'ouvrage est divisé en deux parties: martyr d'Etienne et conversion de Saul de Tarse - mission et prédication de saint Paul. Mendelssohn montre un sens constructif qui atteint souvent à la puissance architecturale, à la grandeur, en particulier dans les chœurs. Le compositeur excelle dans le style descriptif ainsi que dans un climat élégiaque. L'exécution de cet oratorio eut de quoi retenir l'attention du

nombreux public rassemblé samedi et dimanche au Temple du Bas. Cette facture et la force qui l'anime, la Société chorale de Neuchâtel, dirigée par François Pantillon, ont su remarquablement nous en transmettre les vertus par l'élan maintenu tout au long de l'interprétation - près de trois heures! La chorale formée de chanteurs amateurs d'un bon niveau dotés de belles voix, sopranos et altos pour les deux tiers de l'effectif de quelque 130 membres a superbement résisté. Ces concerts concrétisaient des semaines d'études assidues (quelques signes de fatigue samedi soir dans la deuxième partie). Il est des moments dans la vie d'une société chorale dont on peut être fier!

Des solistes, Philippe Huttenlocher, baryton, un timbre magnifique caractérisé par la couleur, le volume; Christer Bladin, ténor éclatant; Rosemarie Hoffmann, soprano doux, clair. Georges-Henri Pantillon à l'orgue et l'excellente Société d'orchestre de Bienne prêtèrent leur concours à ces exécutions.

D. de C.

VAL-DE-TRAVERS

«Walkman» au volant: interdit, selon le Tribunal de police

Page 15

Ils peuvent même être tellement captivés qu'ils n'entendent et ne voient littéralement plus rien de leur environnement routier.

A ce propos, le juge a trouvé une jolie formule pour imaginer l'expression de son avis: «Si la musique captive, l'auditeur en est captif». Et d'ajouter «qu'elle l'isole, quelle que soit la puissance de l'appareil». Tout en prenant en considération que le port de l'écouteur, de n'importe quel type, rend difficilement audibles certains sons. Ce qui peut présenter un danger évident au volant. En conséquence, F. H. doit bel et bien être condamné (20 francs d'amende).

Mi-décembre, A. P. A. avait cassé un bock de bière sur la tête d'un client du dancing de Fleurier. Non content de son triste exploit et comme la victime avait encore eu le malheur de bouger, malgré le choc, il s'était acharné sur elle à coups de poings et de pieds. L'individu s'est retrouvé devant le tribunal, prévenu de lésions corporelles simples et de voies de fait. L'audience de jugement aura lieu prochainement car hier il s'agissait d'une première.

Déjà condamné par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers à 14 mois de prison (peine suspendue au profit d'un traitement ambulatoire) le Covasson H. D. a encore écopé d'une peine de 50 jours qui vient s'ajouter à la première.

On reprochait au prévenu qui avait admis les faits, un vol, des dommages à la propriété, du tir à proximité d'une habitation et des infractions aux lois sur la protection des animaux.

Un Fleurisan, D. B., surpris alors qu'il tirait sur des corbeaux avec une carabine 22 long rifle devra payer 70 francs d'amende et 64 francs de frais. Son arme qui avait été confisquée pourra lui être rendue. Ce qui va faire plaisir au condamné car il s'agit d'une carabine de compétition de grande valeur.

Pour prendre sa décision, le juge s'est basé sur l'article 58 du Code pénal. Celui-ci dit que la confiscation est prononcée s'il s'agit de supprimer un avantage ou une situation illicite. Ou si les objets à séquestrer compromettent la sécurité des personnes, la morale ou l'ordre public. En l'occurrence, les conditions ne sont pas remplies pour prononcer une mesure de confiscation.

Enfin, et en bref, F.-A. E., de Buttes, prévenu d'infraction à l'arrêté sur la lutte contre l'IBR-IBV et le règlement de police sanitaire des animaux a été libéré. Les frais sont à la charge de l'Etat.

J. T., de Noiraigue, prévenu de voies de faits et d'injures payera seulement 40 francs de frais, la plainte ayant été retirée...

Quant à B. H. qui avait touché une borne d'hydrante à Fleurier, près du Snack-Bar, il s'en tire avec 100 francs d'amende et 390 francs de frais. L'ivresse au volant n'a pas été retenue.

JJC

Sixième Coupe de La Robella Du porte à porte dans le brouillard



Les vainqueurs chargés de cadeaux: de gauche à droite, Guido Glanzmann, Caroline Kuyper et Renaud Moeschler. (Impar-Charrère)

La Coupe de La Robella, dont c'était la 6^e édition, s'est déroulée dimanche en deux manches sur la piste des Chamois. Tracé par Pierre-André Juvet, le parcours comportait 38 portes pour une dénivellation de 252 mètres. Les 80 concurrents, hommes et femmes, en sont venus à bout avec plus ou moins de réussite dans l'anonymat d'une atmosphère ouateuse. Le brouillard installé entre le chemin de la Grande Robella et le Crêt-de-la-Neige ne s'étant déchiré qu'à de trop rares instants.

Les meilleurs sont sortis vainqueurs de ce porte à porte dans la brume. Le junior Guido Glanzmann a remporté définitivement la Coupe Robella, tandis que les deux sociétaires du Ski-Club Nods-Chasseral, Renaud Moeschler et Caroline Kuyper, ont reçu chacun en dépôt un challenge. Ils devront le remettre en jeu l'an prochain. (jjc)

Voici les résultats:

Messieurs: 1. Moeschler Renaud, Nods-Chasseral, 1'50"98; 2. Gonther Eric, Marin, 1'52"97; 3. Juvet Jacques-Edy, SAS Lausanne, 1'53"14; 4. Glanzmann Guido, Bienne (1er junior), 1'54"90; 5. Niederhauser Xavier, Fleurier, 1'54"96; 6. Perret Dominique, La Chaux-de-Fonds, 1'55"28; 7. Juvet Daniel, Buttes, 1'55"29; 8. Di Meo Enzo,

Fleurier, 1'56"58; 9. Aubry Claude-Alain, Les Breuleux, 1'57"78; 10. Schaeppi Urs, SA Berne, 1'59"32.

Dames: 1. Kuyper Caroline, Nods-Chasseral, 1'59"00; 2. Aufranc Sylvie, Bienne, 1'59"94; 3. Schweingruber Li., St-Imier, 2'03"31; 4. Jeanneret Danielle, St-Imier, 2'03"98; 5. Charpié Sandrine, Le Locle, 2'04"15; 6. Marchand Anne, Villaret, 2'07"09; 7. Cattin, Christine, La Chaux-de-Fonds, 2'07"20; 8. Garin Isabelle, Les Cernets-Verrières, 2'07"73; 9. Garin Nathalie, Les Cernets-Verrières, 2'09"99; 10. Favre Sylvie, SAS Lausanne, 2'12"35.



M. Joseph Pecorelli, forestier-bûcheron...

... dans l'équipe du Creux-du-Van depuis 25 ans, dont 17 passées en qualité de chef.

Mi-février, une petite cérémonie s'est déroulée à la Ferme-Robert pour marquer l'événement, en présence de MM. Jacques Béguin, chef du département, L.-A. Favre, inspecteur cantonal, F. Grandjean, inspecteur forestier du 6^e arrondissement, et A. Clerc, garde-forestier. (sp-jjc)

Votation cantonale neuchâteloise des 6 et 7 mars 1982 Bibliothèques et conservatoires: les moyens d'une politique

Page 15

Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds: elle va voir l'Etat reconnaître l'importance de ses archives audio-visuelles et de ses collections particulières. On pense par exemple aux Fonds Le Corbusier, Albert Béguin, Edmond Privat ou Jules Humbert-Droz qui sont réputés bien au-delà de nos frontières. Cette nouvelle aide verra, à travers une convention, la contribution annuelle de l'Etat portée à 200.000 francs.

Le législatif chaux-de-fonnier sera appelé ultérieurement à ratifier cette convention tout comme le Conseil général de Neuchâtel devra approuver la constitution d'une fondation.

«En donnant son soutien à la lecture publique et aux bibliothèques, l'Etat accomplit donc une tâche d'intérêt général. Il en va de même de la réunion des archives intellectuelles, ajoute le DIP. Nous enregistrons actuellement un véritable engouement pour le passé et l'histoire de notre société ainsi que pour les documents qui en subsistent. En aidant les bibliothèques urbaines à conserver ce patrimoine, nous défendons également un intérêt public évident.»

LA CHAUX-DE-FONDS SIÈGE DU «CONSERVATOIRE NEUCHÂTELOIS»

Les conservatoires: depuis 1970, l'Etat et les villes de Neuchâtel d'une part, de La Chaux-de-Fonds et de Le Locle d'autre part garantissent à parts égales le déficit des conservatoires du Haut et du Bas. Système qui ne permet plus à ces établissements de

faire face à leur développement et à leur succès dans des conditions acceptables. Le conservatoire de Neuchâtel accueille plus de 1000 élèves, celui de La Chaux-de-Fonds-Le Locle environ 900.

A la suite d'une motion Edgar Tripet de 1979, un groupe de travail a été constitué sous la présidence de M. Jean Haldimann, ancien préfet des Montagnes, groupe qui s'est livré à toutes les investigations nécessaires pour permettre d'élaborer une réforme en profondeur. Une loi fort satisfaisante adoptée le 15 décembre 1981 par le législatif cantonal, tous partis confondus.

L'étude entreprise avait démontré qu'il était indispensable de poursuivre l'effort voulu par le législateur en 1970 et ratifié par le peuple en juin de cette même année. Il fallait donc légiférer en conséquence. Les besoins constatés ont justifié une modification du statut des conservatoires pour aller vers la constitution d'un «conservatoire neuchâtelois», avec siège à La Chaux-de-Fonds, chapeautant les deux écoles du Haut et du Bas qui conservent néanmoins une autonomie.

Quelques points essentiels de la nouvelle loi:

- Le financement du conservatoire neuchâtelois sera assuré à raison de 50% par l'Etat, 15% par les villes de La Chaux-de-Fonds - Le Locle, 15% par celle de Neuchâtel. Le solde, soit 20%, sera à la charge - modeste - des 59 autres communes selon une clé de répartition qui a fait ses preuves dans le secteur de l'aide aux maisons d'enfants.

- Les écolages: ils seront maintenus. D'abord parce que le conservatoire neu-

disposer d'installations modernes, notamment pour permettre à ses membres de s'entraîner lorsque les conditions atmosphériques ne permettent pas de s'élever sur le lac.

Alors que des études étaient déjà entreprises dans ce sens, le tracé de la nouvelle Route nationale 5 a été défini et arrêté. Cela nécessitera un remblayage de la rade, peu important, mais suffisant pour que la Société nautique doive déménager.

Un nouvel emplacement a été trouvé à la sortie est de la ville, près de Monruz, la ville a accordé un droit de superficie pour le terrain choisi et elle souscrira des parts à la Société coopérative créée pour trouver les fonds nécessaires à la nouvelle construction.

Quant au pavillon sur pilotis, il attend un nouveau propriétaire. Sera-t-il reconstruit au bord du lac ou à la montagne? L'avenir le dira!

(Photo Impar-RWS)

Décès au Val-de-Travers

Le 22 février: Mme Maria Rainaud, 54 ans, à Couvet.

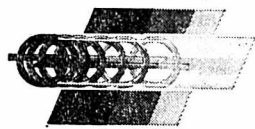
JAL

Opel Kadett.

La traction avant: une des raisons de ses exceptionnelles qualités de routière.

La Kadett possède la traction avant et un moteur transversal OHC. Cette conception moderne est gage, pour l'habitacle richement équipé, d'une spaciosité accrue. Au volant, vous découvrirez un nouveau plaisir de conduire. Un plaisir sur mesure: avec un moteur de 1,3 ou 1,6 l, de 75 ou 90 CV. Transmission manuelle ou automatique. Avec coffre conventionnel ou hayon. En version limousine ou break.

Ainsi, si la Kadett est une des voitures les plus attrayantes de sa catégorie, c'est à l'ensemble de ses qualités qu'elle le doit.



L'initiative Opel. Une technique de pointe au meilleur prix.



Kadett Berlina, 5 portes, 75 DIN-CV

Opel Kadett

Consommation d'essence selon DIN 70030 Kadett moteur 1,3 l S		
90 km/h	120 km/h	en ville
5,7 l	7,7 l	9,3 l

Programme de modèles: 2 portes avec coffre, 3 et 5 portes avec hayon arrière. 10 modèles limousine à choix, 7 carAVan à choix. **Moteurs:** de 1,2 l à 1,6 l S OHC, moteur transversal. 52 à 90 DIN-CV. **Equipement:** 6 variantes pour les limousines: de l'équipement de base complet à la luxueuse perfection des Berlina ou SR. 4 variantes pour les carAVan. **Prix:** de Fr. 10'750.- à Fr. 16'100.-. Photo: Kadett Berlina Fr. 14'500.-. De série le programme de sécurité en 24 points, la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

06-595

TOM and JERRY



JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Elections au Grand Conseil bernois du 25 avril prochain Les listes du Jura bernois ont été déposées

Hier soir à 17 h., toutes les listes de candidats au Grand Conseil bernois étaient en possession des préfectures des districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville. Cependant, les candidats ont encore la possibilité de retirer leur candidature jusqu'au 26 février. A partir du 1er mars, plus aucune modification ne peut être apportée aux listes. La course aux sièges a commencé...

DISTRICT DE COURTELARY

Liste No 1: Parti socialiste du Jura bernois (psjb). - Lucien Buhler, André Ory, Lucienne Jeanneret-Gianoli, Charles Devaux, Raymond Mine.

Liste No 2: Parti de l'union démocratique du centre (udec). - Aurèle Noirjean, Marianne Spychiger, Maurice Barraud, Roland Benoit, Fritz Fankhauser.

Liste No 3: Parti radical du Jura bernois (prjb). - Raymond Gsell, Gérald Aeschlimann, Dominique Biland, Charles Brandt, Bât Gerber.

Liste No 4: Parti démocrate chrétien (pdc). - Yvette Cattin, Robert Gindrat.

Liste No 5: Parti socialiste autonome du sud du Jura (psa). - Simone Strahm, Charles Freléchet, Roger Siegrist, Roger Bueche, Jean-Jacques Giuaque.

Liste No 6: Parti libéral jurassien (plj). - Andrée Chopard, Henri Châtelain, André Germann, Serge Vuille.

Liste No 7: Liste plein sud (lps). - Hubert Bourquin, Anne-Marie Chavanne, Pierre Eggimann, Urs Stamm.

DISTRICT DE MOUTIER

Liste No 1: Parti socialiste du Jura bernois (psjb). - Arthur Klötzli, Mariette Niederhauser, Francis Althaus, Jean-Jacques Steiger, Ernest Schnegg.

Liste No 2: Union démocratique du centre (udec). - Pierre Geiser, Henri Gobat, Fritz Ledermann, Walter Schried, Paul Zenger.

Liste No 3: Parti radical du Jura bernois (prjb). - Jean-Pierre Mercier, Gertrude Bauler, Jean-René Carnal, Roger Kobel, Marcel Wahli.

Liste No 4: Parti libéral jurassien. - Gérard Béguelin, Pierre-Alain Droz, Luc Frei, Gérard Minger, Jean-Claude Zwhalen.

Liste No 5: Parti démocrate-chré-

tien (pdc). - Max Winistorfer, Paul Hamel, Roland Piquerez, Marguerite Zahno, Serge Zuber.

Liste No 6: Parti socialiste autonome (psa). - Jean-Pierre Aellen, Paul Affolter, Jones Charpié, Christiane Boillat, Alain Coullery.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

La préfecture ne donne pas les noms figurant sur les listes avant le 26 février, date limite jusqu'à laquelle les candidats peuvent encore se retirer. Huit listes ont

toutefois été déposées, chacune avec deux noms: Parti socialiste du chef-lieu, Parti socialiste du Plateau de Diesse, Parti radical de La Neuveville, Parti libéral-radical du Plateau de Diesse, Parti libéral jurassien du district de La Neuveville et Parti socialiste autonome du district de La Neuveville. Le député sortant Albert Giaque se représente sur la liste plr du Plateau de Diesse. Par contre, le député sortant Willy Baerfuss renonce à se mettre en liste.

C. D.

Saint-Imier: reprise des «Quatre Saisons» par l'«Innovation» A condition d'obtenir la patente pour spiritueux

Page 15

En effet, Jelmoli SA compte 59 points de vente dans toute la Suisse, dont deux à ce jour dans le Jura bernois. Et tous vendent des spiritueux. Toute la publicité de la maison fait mention des alcools forts. Or, rien que pour la petite ville de Saint-Imier, quelque 6000 francs seraient consacrés à cette publicité.

VINS ET BIÈRES, OUI, SPIRITUEUX, NON

En septembre dernier, Jelmoli SA a présenté sa demande de patentes à la Direction de l'économie publique pour les vins, la bière ainsi que les spiritueux. Vendredi dernier, la réponse du canton est tombée: la patente pour les vins et les bières a été accordée, mais pas celle pour les spiritueux. Dans les 30 jours, Jelmoli SA peut faire recours. «Mais si l'affaire se complique trop, nous laissons tomber», regrette M. Gutknecht. Il ajoute: «Nous ne comprenons pas pourquoi la patente nous est refusée puisqu'elle a été accordée à Denner l'an passé. Et que, malgré la clause du besoin qui fixe qu'une patente peut être délivrée par 2500 habitants, Saint-Imier en possède six». A Berne, à la Direction de l'économie publique, le chef du secteur des auberges et des boissons alcoolisées, M. Stefan Reichen, explique que la patente des vins et des bières n'est pas soumise à la clause du besoin, contrairement à celle des spiritueux. «A Saint-Imier, la clause du besoin ne peut être invoquée,

le nombre des patentes étant largement suffisant».

AVEC DES «SI», ON ROUVRIRAIT LE MAGASIN À FIN AVRIL

Tout a pourtant été généreusement compté par Jelmoli SA. Le supermarché aurait été entièrement rénové et modernisé, en faisant appel aux artisans de la région. Le mobilier, l'éclairage, les bureaux auraient été changés, et la peinture ravivée. Même les façades auraient changé d'aspect, comme aussi le trottoir... Si le bâtiment n'aurait pu être agrandi, la surface de vente l'aurait été en supprimant les vitrines. En admettant que si les «Quatre Saisons» ferme le 13 mars, il lui faut jusqu'au 22 pour sortir toute la marchandise. A partir de ce moment-là, les transformations pour l'«Innovation» pourraient commencer et un mois plus tard, soit fin avril, comme le dit M. Gutknecht, le nouveau magasin ouvrirait ses portes. Un contrat a déjà été conclu avec le personnel, mais avec une réserve mentionnant qu'il n'est valable qu'avec l'octroi des patentes. Les quatorze emplois seraient maintenus et les salaires légèrement augmentés ou plutôt adaptés. Un quinzième poste de magasinier pourrait même être créé.

LES AUTORITÉS IMÉRIENNES IMPLORENT L'ARRANGEMENT

«Les autorités imériennes sont intervenues auprès de la Direction de l'économie publique pour tenter de la faire changer d'avis, mais sans succès», regrette le maire de Saint-Imier, M. Frédy

Carnaval au Conseil de ville de Moutier

Hier soir le Conseil de ville de Moutier a tenu sa première séance de l'année 82 sous la présidence de M. Ronald Lerch. Il y eut d'abord le remplacement de M. Francis Huguenin, nommé conseiller communal, à la Commission de gestion par M. Joseph Kiener. Puis le remplacement de feu Ernest Berger à la Commission des services industriels par M. Elvin Leuenberger et le remplacement du même M. Berger à la Commission de l'école ménagère par Mme Maurice Mader.

Après exposé du conseiller communal Pierre-Alain Droz, le Conseil de ville a accepté une demande de crédit de

189.000 francs pour le remplacement de trois véhicules au Service des travaux publics.

Il y eut ensuite un exposé de M. Jean-Claude Crevoisier, chef des travaux publics de la ville, concernant l'aménagement du carrefour des gorges. Le Conseil de ville à l'unanimité a accepté un crédit de 496.000 francs pour les travaux liés à l'aménagement de ce carrefour.

M. Crevoisier a encore rapporté concernant la piscine communale de Moutier, qui n'est plus conforme et qui est menacée d'être fermée par l'autorité cantonale. Il a été accepté à l'unanimité de recommander au corps électoral de Moutier de voter par les urnes un crédit de 911.000 francs destiné à financer les transformations obligatoires et les améliorations nécessaires des installations de la piscine municipale de Moutier.

Enfin, à 20 h. 20 il y eut un intermède qui n'a pas plu à tout le monde. Une quarantaine de jeunes masqués à l'occasion de carnaval ont fait irruption inopinément dans la salle du Conseil de ville, aspergeant les conseillers de confetti et distribuant quelques tracts moqueurs à l'adresse du président du Conseil de ville et de quelques autres conseillers de ville. Malgré la présence de deux agents, il n'a pas été possible d'empêcher ces jeunes masqués d'entrer dans la salle, mais après quelques secondes, ceux-ci se sont dispersés. (kr)

Cécile DIEZI

Avec les Gyms seniors de Tramelan



Passation des pouvoirs entre F. Cattoni (à gauche) et Q. Pisanello (à droite).

Les Gyms seniors de Tramelan que présidait M. Franco Cattoni, tenaient leurs assises annuelles dernièrement au Restaurant «Chez Nicole». La partie administrative fut rapidement épuisée car les débats se déroulent toujours dans

une atmosphère très détendue. Comme il est de tradition, la responsabilité de la section est prise en charge à tour de rôle par les membres actifs. Cette année, M. Franco Cattoni dirigeait donc les débats pour la dernière fois. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. Quintino Pisanello. (Texte et photo vu)

Changement à la paroisse catholique

A la suite de sa nomination à La Neuveville, l'abbé Giorgio Dal Pos quittera la paroisse de Tramelan au printemps prochain. L'abbé Giorgio Dal Pos était arrivé à Porrentruy en 1978 où il officiait en qualité de responsable de la Mission catholique. Il donnait dans cette ville de nombreux cours d'italien et de latin à l'Ecole normale. (Comm., vu)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Pour améliorer le débit d'eau au nord des Franches-Montagnes Une conduite de trois kilomètres

Le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF) est un service d'utilité publique peu connu. C'est ainsi que plusieurs personnes se sont sans doute demandé quel était le but de la tranchée ouverte entre le Chaumont et le Haut du Bémont. En effet, depuis une année, des travaux de terrassements importants ont lieu sur ce tronçon et passent inaperçus si l'on n'y regarde pas de plus près. En fait, il s'agit de l'installation d'une conduite d'eau de 20 cm de diamètre destinée à renforcer le réseau de distribution nord du SEF. Le débit réel pourra être ainsi multiplié par trois voire quatre, sans que la pression augmente.

Comme chacun le sait, les Franches-Montagnes puisent leur eau dans la nappe phréatique de Cortébert depuis 1940 et dans la source de Cormoret depuis 1972. Près de 99 % des habitations sont raccordées actuellement au Syndicat des eaux des Franches-Montagnes.

Les travaux qui ont lieu ont débuté l'an passé après que des études aient été faites en 1977.

POURQUOI DE TELS TRAVAUX ?

Le renforcement du réseau nord du SEF a été rendu nécessaire par l'aug-

mentation sensible de la demande en eau potable des communes de Saignelégier, du Bémont, de Montfaucon, des Enfers, de Montfaverger et de Saint-Brais. Bien que ces communes soient suffisamment alimentées, le débit disponible tend à être trop faible. L'installation d'une deuxième conduite en fonte entre le Chaumont et le réservoir «coupe-pression» du Haut du Bémont (au-dessus de Saignelégier) comblera ce manque. A ce jour, 2,8 kilomètres de tuyaux ont déjà été posés et il ne reste plus que 200 mètres à couvrir ainsi qu'à procéder à diverses transformations du réservoir de Saignelégier. Tout devrait être terminé cette année. Quant au coût de cette amélioration, il s'élève à quelque 450.000 francs.

Comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre édition de samedi, la Confédération versera 121.250 francs de subventions dans le cadre de la LIM (Loi sur les investissements de montagne). Le canton du Jura et le canton de Berne participeront également à cette réalisation en plus des assurances immobilières bernoises et jurassiennes. Le taux de subventionnement exact n'a toutefois pas encore été déterminé. Quant aux travaux de creusement, ils sont effectués par une entreprise franc-montagnarde et la fourniture des conduites est assurée par la fonderie des Rondez, à Delémont.

A l'avenir, on prévoit de procéder aussi à de telles améliorations dans le secteur ouest du SEF (Le Noirmont - Les Breuleux, notamment par le doublement sur environ deux kilomètres de la conduite qui va du Plat-des-Chaux aux Vacheries-des-Breuleux.

P. Ve.

Suite des informations
jurassiennes

► 27



La nouvelle conduite est déjà posée sur la grande partie du tronçon mais ne sera rebouchée que lorsque des essais auront été effectués. Notre photo montre une portion de cette conduite près de Saignelégier, à la limite de la commune du Bémont. (pve)

A Delémont, un pasteur condamné pour diffamation

M. Alfred Guedel, pasteur de la paroisse allemande de Delémont et député udc au Parlement jurassien, vient d'être condamné par le Tribunal correctionnel du district de Delémont à une amende de 200 francs pour diffamation à l'égard du groupe Bélier et à une deuxième amende de 100 francs pour diffamation à l'égard du Rassemblement jurassien. C'est ce que rappelle le Rassemblement jurassien qui annonce que le pasteur Guedel, qui a reconnu les faits sans retirer ses propos, n'a pas recouru dans le délai imparti, de sorte que les jugements sont devenus définitifs.

Le 24 juin de l'année dernière, le pasteur Guedel avait remplacé la méditation de l'assemblée de l'Eglise réformée évangélique de la République et canton du Jura par la distribution d'un fascicule de deux pages illustrées de quatre photographies. Il faisait un parallèle entre la

montée du nazisme dans l'Allemagne de l'avant-guerre et l'activité des jeunes autonomistes jurassiens qui, quelques jours auparavant, avaient brûlé des drapeaux bernois et suisses à Moutier. Plus tard, dans une lettre envoyée à plusieurs personnes, il écrivait que le Rassemblement jurassien se basait «uniquement sur la calomnie, le mensonge et la reprise intégrale du vocabulaire et de la méthodologie nazis». Aussi bien le groupe Bélier que le Rassemblement jurassien ont porté plainte.

Le président du tribunal a qualifié de grave le fait de comparer l'activité des autonomistes, qui ont démocratiquement créé un état en s'appuyant sur les aspirations du peuple jurassien, aux actes sanguinaires et au génocide dont l'Allemagne s'est rendue coupable, relate le Rassemblement jurassien dans son communiqué. (ats)

En Ajoie, 14 travailleurs frontaliers licenciés

Quatorze personnes, dont 13 femmes et un homme, travaillant dans trois usines d'Ajoie, propriétés du groupe Pierres Holding, viennent d'être licenciées pour fin mars et fin avril. Ces licenciements sont dus à la récession que connaît actuellement la branche horlogère.

Rattaché à l'ASUAG et possédant son siège social à Bienne, ce groupe de pierres d'horlogerie occupe 70 ouvrières et ouvriers, répartis dans les ateliers de Fahy, de Miécourt et de Courtemaîche. Neuf d'entre elles sont licenciées à Fahy, trois à Miécourt et deux à Courtemaîche. La totalité du personnel mis en congé est frontalier.

Les trois usines ajoulottes, en chômage partiel depuis septembre, sont spécialisées dans deux opérations: le grandissage et l'élargissement des pierres de la montre. Par ces licenciements, l'entre-

prise biennoise entend «redimensionner» son appareil de production par rapport à la demande qui s'exerce à long terme. Pour l'instant, aucune autre réduction d'effectif n'est prévue. (pve)

COURGENAY

La doyenne entre dans sa centième année

Une des personnes les plus âgées du canton du Jura, Mme Marie Droxler, doyenne de Courgenay, fête aujourd'hui même ses 99 ans et entre ainsi dans sa centième année.

Née à Pleigne, elle n'a pas été épargnée par les dures épreuves de la vie, perdant ses parents alors qu'elle était encore enfant puis deux époux. Mme Droxler exploita autrefois un établissement à Boncourt. (kr)

SURPLUS 38

Avenue Léopold-Robert 38

annonce

PATINOIRE DES MÈLÈZES

CE SOIR 23 FÉVRIER à 20 h.

LA CHAUX-DE-FONDS - LANGENTHAL

LOCATION: Bar le Rallye - Girard Tabacs - La Tabatière - Tabacs des Forges - Tabacs F. Racheter, Hôtel-de-Ville 2 - Tabacs Maurer, Balance 14

36828

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 37.50 - 6 mois: Fr. 71.- - annuellement: Fr. 135.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

G 13

1er mars:

(Indépendance neuchâteloise)

VENEZ FAIRE UN PETIT VOYAGE A



avry-centre

près Fribourg

7 km de Fribourg sur la route Payerne-Fribourg



ATTENTION: Seul le magasin PFISTER SERA OUVERT DE 9 à 20 heures.
Tout le centre d'Avry ouvre normalement de 13.30 à 20 heures.

Vous y verrez dans un cadre incomparable:

Le panorama de l'ameublement: une exposition de mobiliers de tous les styles décorés et arrangés comme vous les aimeriez chez vous: une foule de suggestions dignes d'une maison d'ensembliers.

Le Pronto-Meuble ou l'habitat du Nord pour les jeunes et ceux qui le sont restés. 3000 m² d'idées économiques pour arranger et se renouveler.

Le Marché du meuble et des occasions: avec des prix à vous couper le souffle mais également avec un choix complet dans tous les styles.

Le paradis des tapis et des moquettes: sur 1000 m² les fastes de l'orient avec sa mosquée réservée aux pièces fines. Tous les tapis machine (300 pièces) ainsi que 3000 échantillons de moquettes dès Fr. 6.90 le m².

Nous vous offrons:
Le repas de midi gratuit à tous les acheteurs du matin (jusqu'à 13 heures).
Le lavage gratuit de votre voiture pour tous les visiteurs.
Le remboursement de vos frais de voyage dès Fr. 500.- d'achat.

92-350

Möbel-Pfister

Rens. par tél. (037) 30 91 31

FUTURS PARENTS

Votre enfant va naître. Comment le soigner? Si vous avez des hésitations et si vous cherchez les conseils et l'appui de personnes expérimentées, inscrivez-vous au

COURS DE PUÉRICULTURE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

donné par une infirmière-monitrice diplômée.

En 6 leçons de 2 heures, vous serez mis au courant de ce qu'il est nécessaire et important que vous sachiez.

Il aura lieu tous les lundis et les jeudis du 8.3 au 25.3.82, de 20 à 22 h. au Centre paroissial des Forges.

Prix du cours: 1 personne Fr. 45.-
couple Fr. 55.-

Inscription au secrétariat, de 7 h. 30 à 11 h. 30, au No (039) 22 22 89. 38000

MEUBLES P. PFISTER

C'EST MOINS CHER!

PLACE NEUVE 6 (Place du Marché) La Chaux-de-Fonds

Auvents

de caravanes, toutes grandeurs à prix avant-saison, dès Fr. 650.-. Solidité, qualité, garantie. Réservation.

Ouvert mardi-samedi de 14 h. 30 à 18 h. 30

Caravanes TRIPET La Chaux-de-Fonds F.-Courvoisier 95b Tél. 039/22 12 55-56 37582

Oberli votre opticien conseil:
J.-L. GONZALES succ.
15, av. L.-Robert 20838

+ Section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS À DOMICILE, infirmières et diététiciennes diplômées, 29319
tél. 039/22 22 89 ou 22 20 38

DENNER SUPERDISCOUNT

FANTA
1 litre
~~1.95~~
1.80

classic pour cheveux normaux et secs
370 g
~~6.15~~ **5.15** (100 g 1.39)
Extra-doux, pour shampooings fréquents
200 g
~~3.30~~ **2.70**

Hit Café en grains de **DENNER**

Viennois 250 g	2.90 2.40
Viennois 500 g	5.60 4.60
Festival 250 g	3.90 2.80
Espresso 250 g	2.80 2.30
Espresso 500 g	5.40 4.40
Sinkof 250 g	3.20 2.70

sans caféine!
Une qualité TOP à un prix avantageux

Feuilleté au fromage 100 g ~~1.50~~ **1.25**

Biscuits feuilletés 125 g ~~1.50~~ **1.25**

Leckerlis fourrés à la crème 200 g ~~2.25~~ **1.80**

Choco Petit Beurre 120 g ~~2.45~~ **1.80** (100 g 1.50)

Hit **ecoma** purificateur d'air
3 parfums agréables
- Rose
- Pin
- Fresh
paquet double ~~3.90~~ **2.90** (100 g - 97)

Signal dentifrice au fluor
120 g ~~2.90~~ **2.40** (100 g 2.-)

Lady Fresh Anti-Transpirant 175 g ~~6.60~~ **3.60** (100 g 2.06)

Men's Fresh Anti-Transpirant 175 g ~~6.90~~ **3.90** (100 g 2.23)

PLANNING FAMILIAL
Rocher 1
Contraception, sexualité
grossesse inattendue
Consultations gratuites
lundi et mercredi 15-19 h.
ou sur rendez-vous
Tél. 039/23 56 56 36215

INSTITUT PEDAGOGIQUE les gais lutins
forme éducatrices de la petite enfance - jardinières d'enfants.
Pratique dans divers établissements. 83-7307
Jaman 10 Lausanne (021) 23 87 05

pierrrot ménage
Serre 90 La Chx-de-Fds
Téléphone 039/23 00 55
LOCATION -VENTE

Cuisinière **20.-**
Machine à laver **23.-**
Frigo Lave-vaisselle **17.-**

Par mois sans acompte à la livraison 31363

Prix Unip

VIN ROUGE D'ESPAGNE VALENCIA

tinto ou rosado, le litre
au lieu de 2.25 seulement

1.85
+ dépôt

APÉRITIF ARTICHO

le litre
au lieu de 6.50 seulement

5.90

MARC GRAPPES D'OR 40°

le litre
au lieu de 16.95 seulement

15.80

NESQUIK

boîte de 1 kg.
au lieu de 7.70 seulement

6.50

L'HUILE «DORINA»

le litre
au lieu de 5.30 seulement

4.80

NOURRITURE POUR CHIENS «Chappi»

avec bœuf ou avec foie
boîte de 400 g.
au lieu de 1.25 seulement

-.95

TILSIT SUISSE la

«REFA» gras, doux 100 g.
au lieu de 1.15 seulement

-.95

CHOCOLAT SUISSE

multipack de 5 x 100 g.
seulement

3.95

CÔTE DE PORC FUMÉE

sans os, le kg.
au lieu de 22.50 seulement

17.50

MÉLANGE ESPRESSO

torréfié frais
paquet de 225 g.
au lieu de 2.90 seulement

2.20
(100 g. -.97)

UNIP
rayon alimentation

Chez Vittorio
AU CERCLE ITALIEN
Parc 43 - Tél. (039) 23 13 33
AUX AMATEURS DE PÂTES
FRAÎCHES ET DE PIZZAS
DÈS AUJOURD'HUI
LE CAFÉ EST OFFERT
jusqu'à fin février 37417

PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
le soir ou le samedi
R. MARGUCCIO, tél. 039/28 19 69
37192

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, montres, ré-
veils et pendules, anciens et modernes.
Service à domicile sur demande.
HORLOGERIE ROCHAT, horloger diplômé,
Jardinière 41, 2300 La Chau-de-Fonds, tél. (039) 23 75 00. 33638

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir
APPARTEMENT
de 3 pièces, tout confort.
Tél. (039) 23 44 65 heures de bureau. 37910

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 26

L	E	N	N	U	T	O	R	E	Z	R	R
E	R	O	L	O	D	N	I	E	R	U	R
G	A	C	H	E	U	R	O	E	E	I	A
E	S	Y	A	R	C	S	V	T	U	E	V
G	U	A	C	E	E	A	T	N	S	A	
A	F	K	H	R	S	L	B	E	I	I	G
L	F	E	E	I	U	N	L	F	F	A	E
A	I	X	R	M	O	O	O	A	O	N	U
C	X	P	U	M	U	L	U	T	R	A	R
E	E	C	S	I	E	L	A	S	M	V	E
D	C	A	B	O	T	A	G	E	E	A	U
A	L	A	M	A	K	W	E	A	S	J	Q

Accumulateur; Bavoire; Cabotage; Décalage; Estafette; Ferme; Gâcheur; Hache; Indolore; Javanaise; Kamala; Louage; Mirer; Noms; Oui; Prise; Que; Ravageur; Suffixe; Tunnel; Uniformes; Vire; Wallon; Xérés; Yak; Zéro.
Cachées: 4 lettres. Définition: Amer, mordant ou surface.

Sans concurrence. Pour la technique et le prix!

SUBARU

Traction sur les 4 roues enclenchable.



1800 Turismo 4WD
Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable
82 CV-DIN (60 kW)
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière
super-équipement japonais
Fr. 15'800.-

Sans concurrence. La traction sur les 4 roues enclenchable fait, conjointement avec son prix populaire, que les modèles SUBARU sont réellement uniques sur le marché automobile suisse. Sans concurrence est aussi la valeur de revente de SUBARU: grâce à leur robustesse exceptionnelle, à leur longévité, à leur facilité d'entretien et à leurs caractéristiques économiques, les voitures SUBARU comptent parmi les occasions les plus recherchées.

Pour tous les modèles SUBARU 4WD, le prix inclut: traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable, suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière, moteur en aluminium à cylindres horizontaux opposés de 1800 cmc, développant 82 ch DIN (60 kW), super-équipement japonais comprenant, entre autres, un moniteur de sécurité (indication lumineuse pour portes ouvertes, feux de freinage défectueux, starter, etc.). Pour le modèle TURISMO représenté ci-dessus, il convient d'ajouter le hayon, les dossiers des sièges arrière rabattables isolément, des jantes en acier blanches à 8 rayons, le compte-tours, l'installation de lavage des phares et bien d'autres équipements encore.



1800 Super-Station 4WD
Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable
Boîte de renvoi Dual Range à 8 vitesses
Super-équipement
Fr. 19'200.-

1800 Station 4WD
Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable
82 CV-DIN (60 kW)
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière
Fr. 17'600.-

1800 Sedan 4WD
Traction avant et traction sur les 4 roues enclenchable
82 CV-DIN (60 kW)
Suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière
Fr. 16'800.-

Importation et représentation générale: Streag AG, 5745 Safenwil, 062 - 67 94 11. Multi-Leasing SUBARU avantageux. 01 - 495 24 95

COUPON-INFORMATION

Veillez m'envoyer votre documentation sur le programme SUBARU actuel

Nom _____ Im _____

Prénom _____

Profession _____

Rue _____

NP/lieu _____

A adresser à: Streag AG, 5745 Safenwil

HOME LE MARTAGON

LES PONTS-DE-MARTEL

Soins médicalisés, chambres 1 et 2 lits
Possibilité de prendre du mobilier**OUVERTURE
FIN JUIN 1982**Renseignements et inscriptions:
M. et Mme Marc DELAY
Case postale 28 - 2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 039/31 82 66 après 17 h. 91-431

Solution des lettres cachées: Acre

**CADRE
TECHNICO - COMMERCIAL**dynamique, entrent, talent confirmé de vendeur
avec très grande expérience (Suisse et l'étranger),
l'esprit d'initiative, serait candidat à un poste de
responsabilités de vente.Ecrire sous chiffre MC 37929 au bureau de
L'Impartial.

A vendre

bus camping**Ford Transit**
roues jumelées.Expertisé, 7 places.
Fr. 7 200.-

Tél. 039/26 76 00. 91-60108

A vendre cause départ

SUBARU Turismo

blanche. Etat de neuf, 24 000 km.

Tél. 038/53 10 25. 37928

**OFFICE DES FAILLITES
DE NEUCHÂTEL****Enchères publiques
d'immeubles locatifs
à Boudry****Le mardi 16 mars 1982, à 15 h.,** à l'Hôtel de Ville de Boudry, salle du
Tribunal, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles
ci-dessous désignés, dépendant de la masse en faillite de la Société immo-
bilière de Biolet SA, ayant son siège à Valangin, à savoir :**CADASTRE DE BOUDRY****Article 2394 : A BOUDRY, bâtiment, places et pré de 714 m2.**

Subdivisions : Plan fol. 1, No :

207. bâtiment, habitation, pressoir et cave	328 m2
208. place	54 m2
209. pré	288 m2
3. place	8 m2
4. place	5 m2
5. place	31 m2

Cet immeuble locatif, de construction ancienne, est situé à la rue Louis-Fa-
vre 30, à mi-hauteur de la rue constituant le Bourg de Boudry.Il s'agit d'un bâtiment de 6 niveaux, réunissant 19 appartements divers,
avec places et jardin étagés jusqu'à l'Areuse. Taux d'occupation actuel :
100%.Chauffage général au mazout avec citerne de 10 000 litres environ et pro-
duction d'eau chaude. Buanderie équipée d'une machine à laver, caves et
combles.

Estimation cadastrale (1972):	Fr. 351 000.-
Assurance incendie (1975):	Fr. 945 000.-
Estimation officielle (1982):	Fr. 500 000.-

CADASTRE DE BOUDRY**Article 126 : A BOUDRY, bâtiment, places et jardin de 505 m2.**

Subdivisions : Plan fol. 3, No :

50. bâtiment	220 m2
51. place	53 m2
52. place	53 m2
53. jardin	179 m2

Cet immeuble locatif, datant de 1968, est situé rue Louis-Favre 57, dans la
partie supérieure constituant le Bourg de Boudry.Il s'agit d'un bâtiment mitoyen de 5 niveaux rassemblant 13 apparte-
ments, avec place de dégagement au Nord et place aménagée en station-
nement et jardin au Sud.Il comprend des studios, des appartements de 2 ou 3 pièces, avec cuisines
aménagées de cuisinière et frigos, et des machines à laver la vaisselle dans
les 3 pièces. Taux d'occupation actuel : 100%.Chauffage général au mazout avec citerne de 15 000 litres et production
d'eau chaude. Buanderie avec machine à laver, caves et galetas.

Estimation cadastrale (1972):	Fr. 557 000.-
Assurance incendie (1975):	Fr. 875 000.-
Estimation officielle (1982):	Fr. 680 000.-

Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère au Regis-
tre Foncier de Boudry, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi
qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de
vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès
le 26 février 1982.Les immeubles seront vendus séparément définitivement. L'adjudication
sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.Les enchérisseurs devront se munir d'un acte civil ou, pour les sociétés
d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en
garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs
aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des per-
sonnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés
suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étran-
gère prépondérante.Les immeubles pourront être visités le mercredi 3 mars 1982; de 14 h. à
15 h. pour l'immeuble rue Louis-Favre 30 et de 15 h. à 16 h. pour l'im-
meuble rue Louis-Favre 57.Renseignements : Y. Bloesch, préposé à l'Office des faillites de Neuchâtel,
rue des Beaux-Arts 13, tél. (038) 22 32 49.

Neuchâtel, le 10 février 1982.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé extraordinaire :
Y. Bloesch
28-122**AVIS MORTUAIRES**

LES BOIS

Repose en paix,
cher époux, papa
et grand-papa.

Dans son infinie miséricorde, Dieu a rappelé à Lui son fidèle serviteur

**Monsieur
Aurèle FRÉSARD**
ancien buraliste postal
ancien maireMadame Edith Frésard- Girardin, Les Bois;
Raymond et Jeannette Frésard-Siegenthaler, La Chaux-de-Fonds;
Marcel et Réna Frésard- von Schwake et leurs enfants Isabelle et Laurent,
Petit-Lancy;
Charly et Siegrid Frésard-Meister et leurs fils Jean-Jacques et Christian,
Petit-Lancy;
Frère Serge Frésard, à l'Abbaye, Saint-Maurice;
Mady et Jean-Pierre Epitoux-Frésard et leurs fils Jacky, Daniel et Christophe,
Les Bois;
Bernadette et Christian Donzé-Frésard et leur fille Marilyne, Cernier;
Fabienne et Claude Schaller-Frésard, Saignelégier,ainsi que les familles parentes, alliées et amies, vous invitent à prier pour
que le Seigneur accorde le bonheur et la lumière éternels, à leur cher époux,
papa, beau-père, grand- papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et
ami, enlevé paisiblement à leur tendre affection, dans sa 88e année, récon-
forté par les sacrements de l'Eglise.

LES BOIS, le 22 février 1982.

L'enterrement aura lieu aux Bois, mercredi 24 février, à 14 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église des Bois.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes
involontairement oubliées. 38158

SAINT-IMIER

Notre inoubliable époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère,
parrain, oncle, cousin et ami,**Monsieur
Germain GIGANDET**nous a quittés pour un monde meilleur, vendredi soir 19 février 1982,
après quelques mois d'une implacable maladie, supportée vaillamment,
dans sa 61e année.

Son épouse:

Agnès Gigandet-Erard, à Saint-Imier;

Ses enfants:

Claude Gigandet et Edith, à Moutier et Sierre,
Raymonde et Philippe Gaume-Gigandet, leurs enfants Iann, Gilles, Jacques
et Annabelle, au Noirmont,Bernard et Thérèse Gigandet-Portmann, leurs enfants Isaline, Rachelle et
Mathieu, à Bassecourt,

Josette Gigandet et Thierry, à Moutier,

ainsi que les familles parentes et amies.

SAINT-IMIER, le 23 février 1982.

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Prière instante de ne pas faire de visite et en lieu et place de fleurs, de
penser à la Ligue suisse contre le cancer, ccp 30 - 4843, à Berne.

Domicile de la famille: rue du Soleil 9, 2610 Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN
TENANT LIEU. 38168

NEUCHÂTEL

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.Monsieur et Madame Alcide Boillat, à Dombresson;
Madame Ghislaine Borloz-Boillat, à Neuchâtel;
Mademoiselle Simone Boillat, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame John Menetrey-Borloz, à Neuchâtel;
Mademoiselle Myriam Menetrey, à Neuchâtel;
Monsieur Pascal Menetrey, à Neuchâtel;
Madame Jeanne Gendre-Boillat et sa fille, à Dombresson;
Monsieur Roland Hamel, à Neuchâtel,ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part
du décès de**Madame
Jeanne BOILLAT**
née WIRZleur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, et parente, que
Dieu a rappelée à Lui, dans sa 86e année.2000 NEUCHÂTEL, le 22 février 1982.
(avenue des Alpes 70).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 24 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures, dans l'intimité de la
famille.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 99000

AVIS MORTUAIRES

LA SAGNE

Dieu est amour.

La famille de

Mademoiselle
Ida DEVENOGES

fait part de son décès, survenu lundi, dans sa 76e année, après une pénible maladie.

LA SAGNE, le 22 février 1982.

L'incinération aura lieu mercredi 24 février.

Culte au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

97281

LA DIRECTION ET LA COMMISSION DE L'ÉCOLE
PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE DE SAINT-IMIER

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Pierre MÉROZ

Ancien maître auxiliaire et membre de la Commission
durant de nombreuses années.Nous garderons le meilleur des souvenirs de ce pédagogue apprécié des
apprentis et de ce membre compétent de notre Commission.

99058

LA SECTION DE SAINT-IMIER DU PARTI RADICAL

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Pierre MÉROZ

Ses conseils, son bon sens et son engagement nous ont été précieux.

Nous conservons de cet ami un lumineux souvenir.

Pour les obsèques, veuillez vous référer au faire-part de la famille.

38155

LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTUDIANTS
DE L'ÉCOLE DE COMMERCE DE SAINT-IMIER
AINSI QUE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDIANTS
COMMERCIA-ERGUELIANA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre MÉROZ

Directeur de l'École secondaire et de commerce

Il a donné le meilleur de lui-même pour le développement de notre École et
nous lui en sommes profondément reconnaissants.

38153

LA DIRECTION ET LA COMMISSION DU CENTRE
DE PERFECTIONNEMENT DU CORPS ENSEIGNANT

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Pierre MÉROZ

Membre de la commission.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, aujourd'hui à 14 h.

38119

LA CHANSON D'ERGUEL

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Germain GIGANDET

Vice-président et regretté ami.

38152

LE LOCLE

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et
d'affection qui nous ont été témoignées pendant ces jours de deuil,
nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part
à notre épreuve, par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, leur
message de condoléances et les prions de trouver ici l'expression de
notre vive reconnaissance.La famille de
Monsieur René DUMONT

37787

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA MAISON V.A.C. RENÉ JUNOD SA

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Pierre FÜRST

Tous garderont de ce fidèle et dévoué collaborateur pendant 38 ans, un
souvenir ému et reconnaissant.

38050

LE COMITÉ DE LA MUSIQUE «LA PERSÉVÉRANTE»

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Pierre FÜRST

Membre d'honneur et actif de la Société.

Nous garderons de cet ami, trop tôt disparu, un beau souvenir.

Les membres actifs sont priés d'accompagner la bannière à la céré-
monie, qui aura lieu au crématoire, mercredi 24, à 10 heures.

38138

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
François FAESSLER

président de la section du Locle durant de nombreuses années.

97277

LE LOCLE

LE COMITÉ DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE LA VILLE DU LOCLE

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur François FAESSLER

membre fidèle du Comité depuis 1954
dont il gardera le meilleur souvenir.

38151

LE LOCLE

LE COMITÉ DE LA CHAMBRE IMMOBILIÈRE DU LOCLE

a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
François FAESSLER

ancien professeur et Conseiller Communal,
père de notre secrétaire M. Pierre Faessler, avocat et notaire.

38173

LES CONTEMPORAINS 1921
SAINT-IMIER-VILLERET

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Germain GIGANDET

99066

LA DIRECTION DE LA COMPAGNIE
DES MONTRES LONGINES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Germain GIGANDET

collaborateur apprécié durant plus de 39 ans,
dont elle gardera un excellent souvenir.

38154

Réception des avis mortuaires
jusqu'à 22 heures

CANTON DU JURA

Transjurane:

«Oui» du parti socialiste

Par 79 voix contre 20 et quelques abstentions, le congrès du parti socialiste, réuni samedi à Fontenais (près de Porrentruy) a décidé d'inviter le peuple jurassien à accepter le principe de la réalisation d'une route transjurane. Il a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une votation de principe et que le tracé fera encore l'objet d'une mise à l'enquête publique. Le congrès a de plus adopté deux résolutions. La première concerne l'augmentation du taux hypothécaire. Le parti y dénonce la politique des grandes banques. La seconde est consacrée à la défense universelle des droits de l'homme. (ats)

FLEURIER

L'Eternel est avec moi,
c'est son bâton et sa
houlette qui me
consolent.

Ps. 23:4.

Madame Charles Huber, à Fleu-
rier, ses enfants et petits-en-
fants;Madame et Monsieur Robert
Perrinjacquet-Huber, leurs en-
fants et leur petit-fils;Madame et Monsieur Willy Boh-
nenbloot, à Villeret, et leurs
enfants;Madame et Monsieur René
Bourquin, à Gorgier, et leurs
enfants;Madame et Monsieur André Hu-
ber, à Fleurier, et leurs en-
fants;Madame et Monsieur Willy Veth-
ger, au Locle, et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et
alliées, ont la douleur de faire
part du décès de

Monsieur
Charles HUBER

leur cher époux, papa, grand-
papa, arrière-grand-papa et ami,
survenu subitement le 22 fé-
vrier, dans sa 82e année.

FLEURIER,

le 22 février 1982.

L'incinération aura lieu à Neu-
châtel jeudi 25 février.Culte à la chapelle du créma-
toire à 14 heures.Domicile mortuaire et de la fa-
mille: Home «Valfleuri», Fleu-
rier.Pour honorer la mémoire du
défunt pensez au Home «Val-
fleuri», ccp 20 - 4671 ou à
l'Hôpital de Fleurier, ccp 20 -
424.Le corps repose au Home
«Valfleuri».Cet avis tient lieu de lettre de
faire-part.

98571

L'AMICALE DES
CONTEMPORAINS DE 1924a le pénible devoir de faire part
du décès de leur ami

Monsieur
Jean-Pierre FÜRST

Membre du comité
dès sa fondation
dont elle gardera un bon souvenir.Rendez-vous des membres, mer-
credi, à 10 h., au Centre funé-
raire.

38174

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt,
Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel
Dérans, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Dérans,
Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura ber-
nois, Jura. - Jean Ecuyer, Magazine et TV. - Ro-
land Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot,
Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La
Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordina-
tion de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton
de Neuchâtel. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. -
Ruth Widmer-Sydler, Littoral. - André Willener,
Sports.

Stagiaires:

Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Cather-
line Montandon, Mario Sessa.

actualités

VAL-DE-RUZ

aujourd'hui nous vous présentons:

Alfred MENTHA, cinq ans déjà dans le chauffage la ferblanterie et les installations sanitaires



Aux Geneveys-sur-Coffrane et dans tout le Val-de-Ruz, le dynamisme de M. et Mme Alfred Mentha est unanimement apprécié et il n'a d'égal que leur esprit d'initiative et leur volonté de servir vite et bien et dans les meilleures conditions, une clientèle dont l'éventail est sans cesse plus vaste. Maîtrisant parfaitement tous les métiers touchant au chauffage, à la ferblanterie et aux installations sanitaires, M. Mentha, en collaborant étroitement avec la Maison Vœgtli SA, est également présent à La Chaux-de-Fonds et il envisage d'étendre son activité dans la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises.

Jouissant d'une excellente réputation et d'une solide expérience, il a fêté cette année le cinquantième anniversaire de son entreprise. Au départ, en 1977, deux ouvriers y collaboraient; ils sont huit aujourd'hui et M. Mentha est toujours à la recherche de personnel qualifié dans les installations sanitaires et le chauffage.

Avec fidélité, il a participé régulièrement, chaque année, aux expositions placées sous le signe des semaines campagnardes et très attentif à toutes les nouveautés, à tous les progrès techniques, il est en mesure de mettre une abondante documentation à la disposition de ses clients.

Très soucieux des économies d'énergie qu'il faut aujourd'hui réaliser, M. Mentha recherche toujours la meilleure solution, le rendement maximum, mais il sait tenir compte, dans la même mesure, des goûts de sa clien-

tèle qu'il conseille judicieusement, notamment lorsqu'il s'agit de choisir l'aménagement et les couleurs d'une salle de bains.

Ainsi, qu'il soit question de chauffage par les voies traditionnelles du bois, du charbon ou du mazout, ou par le truchement des pompes à chaleur, M. Mentha sait toujours tenir compte des véritables besoins de ses clients, auxquels il conseille, avec la même maîtrise, la meilleure solution.

Il en est ainsi, par exemple, des installations en duplex, pour les besoins d'eau chaude en été, ou des vannes thermostatiques qui ont fait leurs preuves.

La couverture des toits est aussi l'affaire de M. Mentha, qu'il s'agisse d'une réfection ou d'une construction nouvelle et s'il préconise de plus en plus l'utilisation du cuivre, c'est que son prix, actuellement, est avantageux et c'est un matériau qui résiste à l'épreuve du temps.

Parallèlement à cette activité essentielle de son entreprise, M. Mentha assure la surveillance du fonctionnement du réseau d'eau de trois communes. Ainsi, jour et nuit, semaine et dimanche, il est toujours prêt à intervenir en cas de rupture de conduite, de sécheresse ou de surabondance d'eau. Il contrôle le niveau des réservoirs, ainsi que la teneur en chlore de l'eau et les stations de pompage, elles aussi, font l'objet de ses soins les plus attentifs.

Ainsi, en résumé, les raisons sont multiples pour accorder votre confiance à cette jeune et dynamique entreprise. (rom)



Voyages Rémy Christinat



EXCURSION - SOCIÉTÉS - NOCES
2052 FONTAINEMELON
038/53 32 86
Télex 35 327
AGENCE DE VOYAGE
Hotelplan, Iberia,
Safari-Club

annonces Suisses Schweizer annonces

assa

Lecteurs, annonceurs, éditeurs... tous solidaires via Assa.

Assa Annonces Suisses SA
2001 Neuchâtel

2, raubourg du Lac
Tél. 038/24 40 00
Télex 35 372

Gérard Masméjan

ANTIQUITÉS.
DÉCORATION D'INTÉRIEUR.
ATELIER DE TAPISSIER.

Achat - Vente - Estimation.

Guillaume-Farel 1, 2053 Cernier,
tél. 038/53 35 44

Armurerie - Antiquités - Articles de pêche

L'Arlequin
C. Hueter



Fontainemelon - Chemin de l'Orée
Ø magasin 038/53 36 96

Armes de chasse ● de sport ● de tir ● de poing ● munitions accessoires ● armes de collections
articles de pêche. Réparation - Expertise. Antiquités: meubles, bibelots. Achat, vente, échange.
LUNDI FERMÉ.

Hôtel-Restaurant

LA CHARRUE

2063 Vilars
Tél. 038/36 12 21



Nous pensons qu'il est utile de vous informer que, en plus des mets à la carte, nous proposons plusieurs mets de brasserie, tels que : Côte de porc (min. 250 g.) sur planche, et notre menu du jour qui comprend 1 potage, mets principal servi sur plat et dessert pour Fr. 9.-

Une table réservée = pas de sortie gâchée - Jeudi fermé



Toujours à votre service depuis 1891

Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Butagaz
Combustible
Ø 53 35 32

moco
meubles

A Cernier dans l'ancienne
fabrique de meubles
038/53 32 22

Le grossiste qui détaille

Service après vente Parking gratuit Expo et stock 10 000 m² Facilités de paiement

L'Échoppe

ADELINE DROZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. 038/36 15 06

Gros arrivage de
verrerie à graver
et de bois brut à
peindre, à des
prix exceptionnels



ALFRED MENTHA

Maître fédérale
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Ø (038) 57 11 45

**Installations sanitaires
Ferblanterie - Chauffage**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir
un aide-monteur



CENTRE AUTOMOBILE
Boudevilliers

VENTE-ACHAT
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Willy Christinat
(038) 36 14 37

Café-Restaurant des Chasseurs
Le Pâquier - Tél. (038) 53 33 98

**Le restaurant où l'on mange
toujours bien,
à toute heure et où l'on est
jamais déçu.**